



Thèse
Présenté par
Judicaël
ALLADATIN

DEPARTEMENT
D'ECONOMIE, DE
SOCIO-ANTHRO
POLOGIE ET DE
COMMUNICATION
POUR LE
DEVELOPPEMENT
RURAL

PAUVRETE, RECHERCHE D'UN MIEUX
ETRE ET MIGRATION:
Cas des communautés de marins
artisans pêcheurs de la commune
de Grand-Popo au Sud-Ouest du Bénin.

Le 20 Décembre 2007

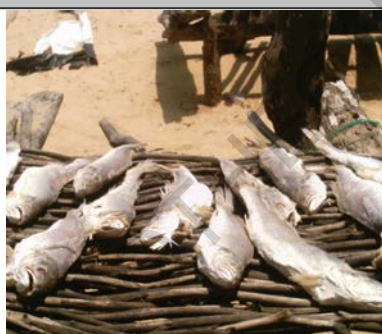
UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES

DEPARTEMENT D'ECONOMIE, DE SOCIO-ANTHROPOLOGIE ET DE
COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
#####

PAUVRETE, RECHERCHE D'UN MIEUX ETRE ET
MIGRATION:

*Cas des communautés de marins artisans pêcheurs de la commune
de Grand-Popo au Sud-Ouest du Bénin.*



THESE
POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR AGRONOME
OPTION : ECONOMIE SOCIO-ANTHROPOLOGIE ET COMMUNICATION

Présentée et soutenue par :

Judicaël ALLADATIN

Le 20 Décembre 2007

Superviseur :

Dr.Ir. Roch L. MONGBO, PhD

Co-superviseur :

Dr.Ir. Anne FLOQUET, PhD

Membres du jury :

Président : Prof. Gauthier BIAOU

Rapporteur : Dr.Ir. Roch L. MONGBO, PhD

Examineur 1 : Dr. Joseph FANOU

Examineur 2 : Dr.Ir. Jean ADANGUIDI

MENTION : Très Bien

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

#####

FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES

#####

**DEPARTEMENT D'ECONOMIE, DE SOCIO-ANTHROPOLOGIE ET
DE COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL**

#####

POVERTY, LIVELIHOOD, AND MIGRATION:

*Case of coastal fishers communities in Grand-Popo in South-West
of Benin.*



THESIS

SUBMITTED IN PARTIAL FULFILMENT OF THE REQUIREMENT FOR
THE DEGREE OF INGENIEUR AGRONOME
OPTION: ECONOMY SOCIO-ANTHROPOLOGY AND COMMUNICATION

By

Judicaël ALLADATIN

Supervisor:

Dr.Ir. Roch L. MONGBO, PhD

Co-supervisor:

Dr.Ir. Anne FLOQUET, PhD

December 2007

« La présente recherche a été entièrement financée par le CODESRIA à travers son programme de petite subvention de thèses et mémoires 2007 ».

"Il y a 160 ans, le monde s'est lancé avec succès dans une campagne contre l'esclavage. Aujourd'hui, nous devons tous contribuer à mener une nouvelle campagne, dirigée cette fois contre la pauvreté".

James Gustave Spaeth

CERTIFICATION

Nous certifions que ce travail a été entièrement réalisé par l'étudiant Judicaël ALLADATIN sous notre supervision à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi dans l'option Economie, Socio-Anthropologie et Communication pour le développement rural.

Le superviseur

Dr. Ir Roch L. MONGBO, PhD
Agronome et Socio-Anthropologue
Maître assistant à la Faculté des Sciences
Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi,
Directeur Exécutif de l'ONG CEBEDES-Xudodo.

CERTIFICATION

Nous certifions que ce travail a été entièrement réalisé par l'étudiant Judicaël ALLADATIN sous notre supervision à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi dans l'option Economie, Socio-Anthropologie et Communication pour le développement rural.

Le co-superviseur

Dr. Ir Anne FLOQUET, PhD

*Agro-économiste
Chargée de recherche (CAMES)
Chef Département Planification Environnementale
et Agriculture Durable du CEBEDES-Xudodo*

DEDICACES

→ **A Dieu le Père,**

Dieu le Fils,

Dieu l'Esprit Saint,

Vous êtes le rempart de ma vie. Ce travail ne saurait aboutir sans votre puissance. Accordez-moi la grâce d'être témoin de votre amour auprès de mes frères pauvres.

Amen !

→ **A la Vierge MARIE,**

Tu as toujours été à mes côtés, dans les moments difficiles de mon existence. Ce travail est le fruit de l'aboutissement de tes multiples intercessions. Obtiens-moi de Ton fils, un cœur proche du tien afin que dans l'exercice de cette profession d'Agronome, je puisse voir Jésus Christ à travers mes frères démunis.

Mère du ciel, je t'honore !

→ **A mes grands-parents paternels et maternels (in memorium)**

Je n'ai pas eu la chance de vous connaître tous, mais je suis fier d'être issue de l'union de vos deux familles.

Que vos âmes reposent en paix !

→ **A mon père Vincent ALLADATIN**

Tu m'as inculqué dès ma tendre enfance le goût du travail bien fait dans l'humilité et la simplicité.

Reçois ce travail comme le fruit de tes multiples sacrifices.

→ **A ma mère Eliane NONONHOU**

Tu n'as ménagé aucun effort pour mon éducation tant morale que spirituelle. Tu m'as toujours soutenue dans les moments décisifs de mon existence.

Trouve en ce travail l'aboutissement de tes efforts et de ton amour maternel.

→ **A mes frères et sœurs : Privat, Vivine, Imelda, Erline et Colombe**

Les plus grands m'ont donné l'exemple, j'ose croire que je serais à la hauteur de votre confiance ; aux plus petits, j'avais le devoir de donner l'exemple. Eh bien, le voici ; Mais, qu'est ce qu'elle est impertinente !

Faites mieux !

Nous sommes une vraie famille à travers l'entraide et la sollicitude dont chacun de nous fait preuve. Puisse le seigneur nous combler de grâces et nous aider à demeurer unis.

Amour fraternel !

→ **A ma bien aimée Appoline M. FONTON**

Dernière nommée mais première de ma pensée, je bénis le seigneur de m'avoir permis de te rencontrer. Tu as transfiguré ma vie. Bien que tu sois parfois à mille lieux de moi, ton soutien ne m'a jamais fait défaut. Ce travail est aussi tien.

Puisse Dieu nous aider à concrétiser notre amour.

Amour éternel !

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes et institutions ont concouru d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail. Qu'il me soit permis ici de leur témoigner toute ma reconnaissance et ma gratitude.

- C'est avec une vive émotion que j'adresse mes sincères remerciements à mon superviseur, Dr. Ir. Roch L. MONGBO, qui m'a orienté et guidé tout au long de la réalisation de ce travail. La rigueur scientifique et l'ardeur au travail sont les qualités du maître que vous êtes. Nous essayerons d'être un élève à votre image.

Hommages respectueux !

- Nous remercions très sincèrement Dr.Ir. Anne FLOQUET, notre co-superviseur, pour ses conseils et sa contribution de taille à ce travail.

- Nous remercions aussi le CODESRIA pour son appui financier considérable.

Mes remerciements vont également à l'endroit de :

- Tout les enseignants de la FSA, notamment ceux du département Economie Socio Anthropologie et Communication pour la formation de qualité qu'ils nous ont donnée, plus particulièrement Dr.Ir Houinsou DEDEHOUANOU et Dr. Joseph FANOU, pour leurs contributions à l'aboutissement de ce travail.

- Mes amis et collègues Roland ASSOGBA et Raymond MEHOU, vous êtes de véritables frères pour moi, merci pour la sollicitude constante depuis toutes ces années que nous nous connaissons.

Nous avons fait preuve de sollicitude lors de la rédaction de nos thèses.

Puisse cette qualité faire partie de notre vécu quotidien. Brillante carrière !

- Tout le personnel du PADPA, notamment, l'animateur Dah-guégué Jocelyn, en poste à Avloh.

Profonde reconnaissance.

- Mes amis de la XXXI^{ème} promotion de la Faculté des Sciences Agronomiques. Nous avons eu à passer de grands moments de convivialité et de solidarité.

Puisse le Tout Puissant nous accorder la grâce d'être de bons Agronomes au service du peuple.

Brillante carrière !

- Tous les amis qui n'ont cessé de me soutenir, notamment Dr. Flavien ALIHONOU, Victoire OGOUYANDJOU, Gilles KINNIN, Paulin NOUMON et Martinien NOUMON et Prudence BADJITO.

Merci pour vos soutiens.

- Ceux qui ont participé à la collecte des données, à la saisie, à la correction et à la relecture du document notamment Appoline FONTON, Dr. Flavien ALIHONOU, Victoire OGOUYANDJOU et Donatien AWE.

Profonde reconnaissance.

- Aux autres membres du jury.

C'est un grand honneur pour nous de vous compter parmi ceux qui jugent ce travail. Nous espérons ne pas vous décevoir après lecture de son contenu.

Hommages respectueux !

- A toutes les personnes qui ont accepté se soumettre à l'étude.

Sans votre consentement et votre disponibilité, ce travail ne saurait aboutir.

Puisse ce travail aider à la lutte contre la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles dans notre pays.

Sincères reconnaissances !

- A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail et dont je n'ai pu citer les noms, j'exprime ma profonde reconnaissance.

Merci.

RESUME

Le constat général sur la situation des zones de pêche au Bénin est la dégradation continue des conditions de vie ; les revenus des pêcheurs s'amenuisent d'année en année accentuant leur état de pauvreté. Les pêcheurs les plus touchés sont les marins artisans comme ceux de Grand-Popo (historiquement experts dans la pêche), en raison de la variabilité de l'écologie marine, de la faible disponibilité de terre pour l'agriculture, et de leur dépendance quasi-totale de la pêche. Dans ces conditions, les pêcheurs déploient différentes stratégies de recherche d'un mieux-être au nombre desquelles la migration. La littérature révèle l'existence de nombreuses recherches sur les migrations de part le monde. Cependant, le processus et les déterminants socio-économiques de la migration, la biographie et les trajectoires de vie des migrants, les interrelations entre migrations, pauvreté et ressources naturelles, la place des migrations dans les stratégies de subsistance et leurs contributions à la réduction de la pauvreté, de même que l'étude du résultat net des migrations et, tout ceci différencié selon le niveau relatif de bien-être initial des ménages restent des problématiques actuelles au Bénin. La présente recherche traite de ces problématiques et contribue de ce fait à la compréhension du phénomène de la pauvreté et à sa réduction en zone de pêche au Bénin. Trois hypothèses ont servi de fil directeur à la présente recherche :

- Le milieu des pêcheurs est homogène en termes de bien-être,
- Les caractéristiques du ménage ainsi que de son milieu déterminent le choix de la migration comme stratégie de recherche d'un mieux-être.
- La migration améliore le bien-être des ménages de migrants à court et à long terme.

La méthodologie utilisée est une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives. Les outils de traitement de données utilisés sont entre autre, la statistique descriptive, le « cluster analysis » et le modèle Logit d'analyse des choix rationnels.

Plusieurs résultats ont découlés de nos investigations.

L'environnement socio-économique de la pêche maritime artisanale souffre de plusieurs contraintes handicapantes pour le secteur et la subsistance des pêcheurs. La migration est un aspect intégral et fondamental de la pêche à Grand-Popo pour différentes raisons (upwelling saisonnier, absence de structures de formations techniques, contraintes matérielles, absence des structures de financement, effets négatifs de l'activité pétrolière et absence d'une politique d'aménagement des zones de pêche). Ces migrations de pêcheurs à Grand-Popo doivent être inscrites dans le cadre plus global de l'agencement des communautés sur le littoral ouest africain et d'Afrique centrale, qui lui aussi est le fruit de

nombreuses migrations africaines et internationales anciennes et actuelles. D'une manière générale, la période de migration est rythmée par les saisons de pêche. Les arrangements socio-économiques des migrations concernent le type de décision (individuelle ou collective) et le mode de financement de la migration (fonds propres ou préfinancement ou type mixte). Plusieurs constats ont découlé de nos investigations et illustrent bien les liens entre les relations de genre et les comportements migratoires. Par exemple, les hommes sont beaucoup plus indépendants dans la migration, ils migrent souvent seuls mais après quelques années, font venir leurs femmes qui s'insèrent dans l'économie locale de la pêche.

L'analyse du dendrogramme et des différentes classes de ménages réalisées au terme du « cluster analysis », nous permet de constater qu'il existe une hétérogénéité entre les ménages en ce qui concerne le bien-être. La première hypothèse de recherche est donc réfutée. Quatre (4) catégories de bien-être, ont été ensuite constituées : « Très pauvre », « Pauvre », « Moins pauvre », « Non pauvre ». Les résultats de l'analyse économétrique nous amènent à accepter notre seconde hypothèse de recherche relative aux conditions du ménage et de son environnement de vie qui détermineraient le choix des pêcheurs en matière de migration. Parmi les facteurs soupçonnés d'avoir un effet sur la décision de migrer, l'environnement dans lequel vit le ménage ou son village de résidence, le taux de dépendance dans le ménage et le taux de scolarisation dans le ménage, sont ceux qui ont un effet significatif. L'analyse de l'impact de la migration sur les différents actifs des ménages nous emmènent à conclure que les pêcheurs qui migrent diminuent les actifs humain, social et naturel de leur ménage sans pour autant contribuer au plan financier ; ce qui met en péril les efforts de subsistance de ces ménages. La migration ne permet pas d'améliorer le bien-être des ménages. Elle reste une stratégie de diversification du risque pour les ménages avec sa contribution aux actifs financier et physique mais aussi une stratégie individuelle d'amélioration du revenu pour le migrant.

ABSTRACT

In most of the developing countries, especially in Benin, poverty remains and remains a subject of topicality. However, the general report on the situation of the fishing zones is degradation continues of living conditions; the income of the fishermen is reduced year by year accentuating their level of poverty. The most concerned fishermen are the sailors craftsmen like those of Grand-Popo (historically expert in fishing), because of the variability of marine ecology, the low availability of ground for agriculture, and of their quasi-total dependence of fishing. Under these conditions, the fishermen deploy various strategies of search for a greater comfort, for example, migration. The literature reveals the existence of many researches on the migrations of share the world. However, in the socio-economic plan the process and the determinants of the migration, the historical profile of the migrants, the interrelationships between the migration, poverty and the natural resources, the place of the migrations within the strategies of subsistence and their contributions to the reduction of poverty, just as the study of the net income of the migrations and, all this differentiated according to the relative level from wellbeing for the households remain current problems in Benin.

The socio-economic organization of the fishermen can be to apprehend starting from two types of institutions: community and the operating system.

The socio-economic environment of artisanal maritime fishing conceals several constraints which exert their influence on the future even of fisheries sector like on the subsistence of the fishermen. The migration is an integral and fundamental aspect fishing with Grand-Popo for various reasons (upwelling seasonal, absence of structures of technical trainings, material constraints, absence of the structures of financing, negative effects of the oil activity and absence of a policy of adjustment of the fishing zones). Migrations of fishermen of Grand-Popo must be registered within the more total framework of the fitting of the communities on the African western littoral and of central Africa, which also is to him the fruit many old and current migrations African and international. Generally, the period of migration is rhythm by the seasons of fishing. Socio-economic arrangements of the migrations relate to the type of decision (individual or collective) and the mode of financing of the migration (own capital stocks or prefinancing or mixed standard). Several reports have trickled our investigations and illustrate well the bonds between the relations of kind and the behaviours migratory. For example, the men are much more independent in the migration; they often only migrate while leaving their wife instead of origin.

The analysis of the dendrogram and the various classes of households realized at the end of the "cluster analysis" enables us to note that there is a heterogeneity between the households with regard to the wellbeing. The first assumption of research is refuted: The medium of the fishermen is heterogenic in term of wellbeing. Four (4) categories of wellbeing, were then made up are: "Very poor ", "Poor ", "less poor ", "Non poor ".

The results of the econometric analysis lead us to accept our assumption relating to the conditions of the household and its environment of life which would determine the choice of the fishermen as regards migration. Among the factors suspected of having an effect on the decision to migrate, the environment in which saw the household or its village of residence, the ratio of dependence in the household and the rate of schooling in the household, are those which have a significant effect. The analysis of the impact of the migration on the various capitals of the households take us along to conclude that fisher which migrate decrease the human capital, the social capital and naturalness capital of their household without contributing to the financial scheme; what puts in danger the efforts of subsistence of these households. The migration does not make it possible to improve the wellbeing of the households. There remains a strategy of diversification of risks for the households with its contribution to the financial capital and the physical capital but also an individual strategy of improvement of the income for the migrant.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Liste des tableaux

- Tableau n° 1 : Répartition des sols par nature à Grand-Popo
- Tableau n° 2 : Densité de population : Grand-Popo, Mono et Bénin
- Tableau n° 3 : Densité par arrondissement dans la commune de Grand-Popo
- Tableau n° 4 : Répartition de la population par arrondissement
- Tableau n° 5 : Population par sexe et par arrondissement dans la commune de Grand-Popo
- Tableau n° 6 : Groupements de pêcheurs affiliés à l'UNAPEMAB en 2000
- Tableau n° 7 : Equipements marchands, localisation, accessibilité et produits commercialisés
- Tableau n° 8 : Effectif (%) des répondants Béninois et non Béninois par village
- Tableau n° 9 : Répartition de la taille moyenne des ménages par village
- Tableau n° 10 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction
- Tableau n° 11 : Quelques espèces de poissons marins capturées
- Tableau n° 12 : Principaux déterminants du niveau de bien-être
- Tableau n° 13 : Effectif et nom de chaque catégorie de bien-être
- Tableau n° 14 : Sélection (%) des lieux d'accueil par migrant en partance de Grand-Popo
- Tableau n° 15 : Répartition par provenance des immigrants
- Tableau n° 16 : Codes, modalités, et signe des variables incluses dans la régression logistique
- Tableau n° 17 : Résultats de la régression logistique
- Tableau n° 18 : Effectif (%) de migrants récents ou non selon la catégorie de ménage

Liste des figures

- Figure n° 1 : Cadre analytique du « livelihood » ou moyens d'existence des ménages
- Figure n° 2 : Interaction système physique, système humain dans la zone côtière
- Figure n° 3 : Calendrier de pêche
- Figure n° 4 : Dendrogramme des ménages étudiés suivant leur niveau relatif de bien-être
- Figure n° 5 : Représentation graphique des catégories de bien-être dans le premier plan factoriel
- Figure n° 6 : Calendrier des migrations
- Figure n° 7 : Interrelation entre pauvreté, migration et ressources naturelles

Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Répartition des personnes enquêtées selon leurs nationalités

Graphique n° 2 : Répartition des enquêtés par tranche d'âge selon le village

Graphique n° 3 : Répartition des enquêtés selon l'ethnie

Graphique n° 4 : Répartition des personnes enquêtées par niveau d'instruction et selon le village

Graphique n° 5 : Répartition des types de confession religieuse fréquentées par les enquêtés animistes

Graphique n° 6 : Répartition par types de culte religieux des enquêtés pratiquant le christianisme

Graphique n° 7 : Répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant récent selon l'existence ou non de migrant non récent

Graphique n° 8 : Répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant récent selon la catégorie de bien-être

Graphique n° 9 : Répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant récent selon le village de résidence

Graphique n° 10 : Répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant récent selon la possession ou non de terre cultivable

Graphique n° 11 : Répartition du taux de dépendance selon l'existence ou non de migrant récent dans le ménage

Graphique n° 12 : Répartition du taux de scolarisation selon l'existence ou non de migrant récent dans le ménage

Liste des photos

Photo n° 1 : Vue d'une ancienne maison de commerce avec des boutiques délabrées du faite de l'érosion côtière

Photo n° 2 : Grande pirogue monoxyle

Photo n° 3 : Petite pirogue monoxyle

Photo n° 4 : Vue d'un endroit de la plage à Ayiguinnou et poche du filet « *Ouatcha* » appartenant à une « *company* » ghanéenne de Avloh

Photo n° 5 : poisson « brochet », frais

Photo n° 6 : Poisson frais : « maquereau » en haut et « carangue » en bas

Liste des cartes

Carte n° 1 : Situation géographique de la commune de Grand-Popo

Carte n° 2 : Réseau hydrographique

Liste des encadrés

Encadré n° 1 : Propos d'un pêcheur sur le système « Company »

Encadré n° 2 : Exemple de règlement de conflit

Encadré n° 3 : Difficultés de la pêche au Bénin comme cause des mobilités

Encadré n° 4 : Obligations sociales comme cause des mobilités

Encadré n° 5: Tiré d'un récit de migration : conditions socio-économique de la pêche au Bénin comme cause des mobilités

Encadré n° 6 : Cause des immigrations de pêcheurs vers Grand-Popo

Encadré n° 7 : Tiré d'un récit de migration ; Difficulté des migrations

Encadré n° 8 : Tiré d'un récit de migration ; désagréments causés aux migrants par les chefs « company »

Encadré n° 9 : Tiré d'un récit de migration ; harcèlements et maltraitements des migrants dans les pays d'accueils

Liste abrégations

ABE : Agence Béninoise pour l'Environnement.

BIDOC/FSA : Bibliothèque, Centre de documentation/ Faculté des Sciences Agronomiques.

CEBEDES-Xudodo : Centre Béninois pour l'environnement et le Développement Economique et Social.

CENATEL : Centre National de Télédétection.

DIPA : Programme pour le Développement Intégré des pêches Artisanales en Afrique.

FLASH : Faculté des Lettre Art et Sciences Humaines.

FSA : Faculté des Sciences Agronomiques.

IITA: International Institute of Tropical Agriculture.

IGN : Institut Géographique Nationale

MAEP : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.

PADPA : Projet d'Appui au Développement de la pêche Artisanale.

PMEDP : Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la pêche.

RGPH 2 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

RGPH 3 : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Table des matières

CERTIFICATION.....	i
DEDICACES	iii
REMERCIEMENTS.....	v
RESUME.....	vii
ABSTRACT	ix
Liste des tableaux	xi
Liste des figures	xi
Liste des graphiques.....	xii
Liste des photos.....	xii
Liste des cartes.....	xiii
Liste des encadrés.....	xiii
Liste abrégations	xiv
Table des matières.....	xv
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	1
1.1. INTRODUCTION GENERALE	1
1.2 PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION	4
1.3 OBJECTIFS DE RECHERCHE	7
1.3.1 Objectifs de recherche.....	7
1.3.2 Hypothèses de recherche.....	7
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LITTERATURE.....	8
2.1 PAUVRETE ET MIGRATION EN ZONE DE PECHE : PERSPECTIVE THEORIQUE	8
2.1.1 Théories sur la migration.....	8
2.1.1.1- Théorie sur le déclenchement des migrations.....	8
2.1.1.2- Théorie sur la perpétuation des mouvements migratoires	14
2.1.2 Différentes approches théoriques de la pauvreté.....	16
2.1.3 Pauvreté et migration : Migrer pour sortir de la pauvreté?	19
2.1.4 Approches d'analyse du niveau de bien-être.....	21
2.1.5 Ménage et identification du bien-être.....	23
2.2 DEFINITION DES CONCEPTS	25
2.2.1. Migration.....	25
2.2.2. Stratégies de recherche d'un mieux-être	25
2.2.3. Pauvreté.....	27
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	30
3.1 INTRODUCTION.....	30
3.2 LA REVUE DOCUMENTAIRE.....	30
3.3 CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE.....	31
3.4 PHASE EXPLORATOIRE	32
3.4.1 Choix des villages d'étude et de la population opérationnelle.....	32
3.4.2 Unité d'observation et échantillonnage.....	33
3.5 PHASE D'ETUDE APPROFONDIE	34
3.5.1 Données collectées	34
3.5.2 Outils de collecte.....	34
3.5.3 Outils de traitement des données.....	34
CHAPITRE 4 : GENERALITE SUR LA ZONE D'ETUDE.....	38
4.1 LE CADRE PHYSIQUE	40
4.1.1 Situation géographique.....	40

4.1.2 Relief.....	40
4.1.3 Climat.....	41
4.1.4 Hydrographie.....	41
4.1.5 Sols, végétation et faune.....	44
4.2. LE CADRE HUMAIN	45
4.2.1. Histoire, peuplement et groupes ethniques	45
4.2.1.1- Histoire.....	45
4.2.1.2- Peuplement, groupes ethniques et religions.....	46
4.2.2 Données démographiques	47
4.2.2.1- Densité et répartition spatiale de la population.....	48
4.2.2.2- Répartition par sexe et par âge.....	49
4.2.2.3- La dynamique associative	50
4.3 L'ORGANISATION DE L'ESPACE COMMUNAL	51
4.3.1 Evolution spatiale et occupation des sols.....	51
4.3.1.1- Le développement de la ville	51
4.3.1.2- L'état actuel de l'occupation des sols dans la commune	52
4.3.2 Caractéristiques des arrondissements ayant une façade maritime	53
4.3.2.1- Grand-Popo	53
4.3.2.2- Agoué.....	55
4.3.2.3- Avloh.....	56
4.4 LES ACTIVITES ECONOMIQUES	57
4.4.1 Principales activités économiques et interactions système physique, système humain dans la zone côtière.	57
4.4.2 Les équipements marchands.....	58
4.5 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE L'ECHANTILLON D'ENQUETE	58
4.5.1 Nationalité, âge, sexe, ethnie et statut matrimoniale des personnes enquêtées.....	59
4.5.2 Taille des ménages et activités menées	61
4.5.3 Le niveau d'instruction des personnes enquêtées	62
4.5.4 Caractéristiques religieuses des personnes enquêtées.....	63
CHAPITRE 5 : LA PECHE MARITIME ARTISANALE A GRAND-POPO	65
5.1 INTRODUCTION	65
5.2 HISTORIQUE ET EVOLUTION	65
5.3 LES MOYENS DE CAPTURE DANS LA PECHE MARITIME ARTISANALE	66
5.3.1 Les embarcations.....	66
5.3.2 Les engins de pêche maritime artisanale.....	67
5.4. ORGANISATION SOCIALE ET ECONOMIQUE DES PECHEURS	69
5.4.1- Systèmes d'exploitation commercialisation et partage des revenus	69
5.4.2- La communauté et le campement	72
5.5 Différentes espèces de poissons marins pêchées et calendriers de pêche.	73
5.5.1- Les différentes espèces de poissons	74
5.5.2- Le calendrier de pêche	76
5.6. Contraintes et difficultés liées à la pêche maritime artisanale	76
5.6.1- Contraintes écologiques	77
5.6.2 Absence de structures de formation des pêcheurs.....	77
5.6.3- Contraintes matérielles et difficultés d'approvisionnement en matériel et intrants de pêche.....	78
5.6.4. Absence des structures de financement de la pêche maritime artisanale	78
5.6.5. Difficultés d'écoulement et de conditionnement des produits de la pêche	78
5.6.6 Conflit avec la flottille industrielle et pollution	79

5.6.7 Absence d'une politique d'aménagement	79
CHAPITRE 6 : TYPOLOGIE DES MENAGES SELON LE BIEN-ETRE	80
6.1 CONSTITUTION DES GROUPES OU « CLUSTER » DE MENAGE	80
6.2 PROFIL DES DIFFERENTES CATEGORIES DE BIEN-ETRE	82
6.3.1 Analyse comparative de la situation de bien-être des ménages selon le village de résidence.....	85
6.3.2 Analyse des stratégies utilisées par les ménages pour satisfaire les besoins essentiels ..	85
CHAPITRE 7 : LA MIGRATION DES PECHEURS MARINS ARTISANS : PROCESSUS, DYNAMIQUE ET LOGIQUE	93
7.1 INTRODUCTION	93
7.2 HISTORIQUE ET EVOLUTION	93
7.2.1 Genèse des migrations.....	93
7.2.3 Les immigrations récentes des pêcheurs vers Grand-Popo	97
7.3 TYPOLOGIE DES MIGRATIONS	98
7.4 LES CAUSES DU PHENOMENE MIGRATOIRE	99
7.4.1 Cas des pêcheurs émigrants.....	99
7.4.1.1- Les motifs liés à l'écologie et à la gestion des ressources naturelles.....	100
7.4.1.2- Les motifs socio-économiques.....	101
7.4.2 Cas des pêcheurs immigrants	103
7.5 MODES OPERATOIRES DES MIGRATIONS.....	104
7.5.1 Les périodes de migration	105
7.5.1.1- Périodes d'émigration	105
7.5.1.2- Période d'immigration	105
7.5.2 Les arrangements socio-économiques des migrations	106
7.5.2.1- Des candidats à l'émigration.....	106
7.5.2.2- Des candidats à l'immigration	109
7.6 CONSEQUENCES DES MIGRATIONS.....	110
7.6.1 Les avantages de la migration	110
7.6.2 Les difficultés des migrations	111
7.6.3 Femmes et migrations	113
CHAPITRE 8 : ANALYSE DES INTERRELATIONS PAUVRETE, MIGRATION, RESSOURCES NATURELLES	115
8.1 INTRODUCTION	115
8.2 ANALYSE DES FACTEURS DETERMINANT LA DECISION EN MATIERE DE MIGRATION DE PECHE	115
8.3 FORME D'ACCES A LA MIGRATION SELON LA CATEGORIE DE BIEN- ETRE	125
8.3.1 Accès aux types de migration.....	125
8.3.2 Accès aux types d'arrangements socio-économiques de la migration.....	126
8.4 EFFETS DE LA MIGRATION SUR LE BIEN ETRE DES MENAGES	128
CHAPITRE 9 : CONCLUSION ET SUGGESTIONS	134
9.1 SYNTHESE DES RESULTATS	134
9.2 SUGGESTIONS	136
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	141
ANNEXES.....	147

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1. INTRODUCTION GENERALE

La Pauvreté est désormais un phénomène récurrent de la vie dans la majorité des régions du monde. « ... Ne rien faire est inacceptable quand plus de 800 millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent de faim » (SOS FAIM 2006). C'est en ces termes que le rapport d'activité 2005-2006 de SOS FAIM essayait de présenter l'immensité de la tâche qui reste à abattre en matière de réduction de la pauvreté.

Malgré les progrès remarquables accomplis depuis des décennies, le monde est encore bien loin de garantir un bien-être pour tous. Plus d'un milliard de personnes survivent avec moins d'un dollar par jour (UNESCO 2005) et n'ont donc pas suffisamment à manger pour satisfaire leurs besoins quotidiens essentiels. La réduction de la pauvreté bien qu'occupant une place de choix au rang des orientations stratégiques et politiques dans les pays en développement est fortement compromise. Aussi la recommandation fondamentale adressée à tous les Etats membres des Nations Unies, aussi bien à la conférence de Maastricht en juillet 1990 qu'au sommet mondial sur le développement social tenu en mars 1995 à Copenhague, est loin d'être atteint.

La situation est plus alarmante en Afrique où se retrouvent 33 des 50 pays les plus pauvres au monde (le monde diplomatique, mai 2002). L'Afrique sub-saharienne représente sur ce continent une des zones où semble se concentrer la pauvreté (Azouley et Dillon 1993).

Au Bénin, la situation n'est guère moins inquiétante. Après la crise économique des années 80, la situation économique s'est dégradée sous l'effet du fardeau de la dette et de l'expansion démographique importante (MCCAG-PD/FNUAP 2001). Après 1990, même si la balance commerciale est constamment déficitaire, le taux de croissance économique en terme réel était de 4,2%, le déficit budgétaire (solde primaire) est devenu positif et la situation monétaire relativement stable. Le bilan d'une décennie d'ajustement a révélé que si les différentes politiques économiques et financières menées ont permis d'atteindre des résultats macroéconomiques relativement satisfaisants, elles n'ont pas suffi pour ouvrir une brèche véritable dans l'immense et épais mûr de la pauvreté et d'améliorer les indicateurs sociaux (MCCAG-PD/FNUAP, 2001).

La pauvreté reste un phénomène massif au Bénin et touchait environ le tiers de la population en 2002 (PNUD, 2003). L'incidence de pauvreté monétaire au Bénin en 2006

demeure encore élevé et semble même avoir augmenté par rapport à 2002 passant de 28,5% à 36,8% (EMICoV 2006). La pauvreté au Bénin varie considérablement selon les zones de résidence, l'incidence étant de 27% en moyenne en milieu urbain contre 40,6% en zone rurale (SCRIP 2007).

La situation semble plus dramatique pour une certaine frange de la population. En effet l'incidence de la pauvreté selon le seuil de pauvreté globale est plus élevée dans le département du Couffo au Sud et dans le département du Borgou au Nord (ECVR 2). En ce qui concerne la pauvreté sociale, ce sont les départements du Mono au Sud et du Borgou au Nord qui sont les plus pauvres (FIDA 2003). Pire, la situation sociale au Bénin depuis 1990 révèle globalement que les populations dépendantes de la pêche dans les régions lacustres et côtières s'appauvrissent plus rapidement que l'ensemble du pays (Ezin 2006).

En reprenant à l'examen la situation telle que précédemment décrite, on se rend compte que la pauvreté est plus rurale qu'urbaine ; que l'incidence de la pauvreté sociale au Sud du Bénin est plus élevée dans le département du Mono et enfin que les communautés de pêches sont les plus menacées à court terme !

Cependant, les stratégies de réduction de la pauvreté en cours au Bénin ne sont pas encore imprégnées des contraintes et opportunités spécifiques de la filière pêche pour la réduction de la pauvreté (PMED/ DFID_FAO 2002). La pêche artisanale est très souvent marginalisée dans les stratégies de réduction de pauvreté ; les activités de pêche dans les DSRP ont été soit examinées sommairement soit totalement absentes. Le secteur de la pêche artisanale est relativement mal connu et les questions portant sur la pauvreté en termes généraux sont mieux connues que celles portant sur la pauvreté dans les communautés de pêcheurs (trait d'union n° 4-5, 2003).

La présente thèse se propose de participer à la compréhension du phénomène de la pauvreté et à sa réduction en zone de pêche au Bénin. Elle sera structurée de la manière suivante :

- ▶ Le premier chapitre est un chapitre introductif, il traite de la définition des problèmes et en déduit l'importance et la pertinence. Il pose aussi les questions de recherche et présente les objectifs et hypothèses de recherche.
- ▶ Le deuxième chapitre présente le canevas théorique de la recherche, précise le champ théorique et oriente les démarches à travers une revue de littérature, qui débouche sur un choix logique d'approches méthodologiques pour guider les analyses et interprétations;
- ▶ Le troisième chapitre présente, la méthodologie adoptée pour l'exécution des différentes phases de cette recherche ;

► Le quatrième chapitre présente la zone d'étude et les caractéristiques socio-économiques et démographiques des personnes enquêtées.

► Le chapitre cinq (5), présente la pêche maritime artisanale à Grand-Popo.

Les résultats issus des tests des hypothèses couvrent trois chapitres.

► Le chapitre six (6), présente la typologie des ménages selon le bien-être et analyse quelques stratégies de recherche d'un mieux-être

► Le chapitre sept (7) décrit la dynamique, le processus et la logique des migrations de pêcheurs marins artisans,

► Le chapitre huit (8) analyse les interrelations entre pauvreté, migration et ressources naturelles.

► La conclusion enfin, porte sur un chapitre : le chapitre 9, qui résume les grandes conclusions tirées à l'issue de l'étude ainsi que les suggestions qui en découlent.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

1.2 PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION

La FAO estime à 38 millions le nombre de pêcheurs artisans dans le monde. Plus de 100 millions de personnes s'adonnent à des activités liées à la pêche notamment la transformation, le commerce, le mareyage etc., ce qui porte à environ 138 millions le nombre total des personnes directement ou indirectement employées dans la pêche artisanale en 2002 (FAO 2004). Parmi ces derniers, les pauvres se comptent par millions, surtout en Asie et en Afrique, et vivent dans des zones rurales reculées où il existe peu de sources alternatives de revenus et d'emploi pour contribuer aux stratégies de subsistance (FAO op.cit).

Les conditions de vie des communautés de pêcheurs, sont étroitement liées à l'état de l'environnement aquatique. Haskoning (2000) montre que les zones humides béninoises sont menacées et sont constamment sous pression humaine, ceci se traduit par une dégradation d'ordre physique (érosion des berges des plans d'eau et leurs comblements, érosion côtière), et biologique (perte de la biodiversité, baisse de la productivité des plans d'eau et de la fertilité des sols) (Haskoning 2000 cité par Hodigue 2003).

Le constat général sur la situation dans les zones de pêche est la dégradation continue des conditions de vie des populations vivant de la pêche artisanale. Du fait même du dépérissement grandissant de leur environnement, le revenu des pêcheurs s'amenuise d'année en année, accentuant leur état de pauvreté (Atahouet 2004).

Les groupes d'opérateurs dans le secteur de la pêche maritime artisanale, sont confrontés à des facteurs qui favorisent et/ou accentuent leur vulnérabilité à la pauvreté. Il s'agit notamment de la variabilité de l'écologie marine, caractérisée par une faible productivité, de l'insécurité des zones de pêche artisanale créée par le chalutage industrielle en zone côtière, d'une intense exploitation des ressources halieutiques, des difficultés d'approvisionnement en intrant, du manque ou de l'insuffisance des infrastructures et équipements de pêche, de la difficulté de valorisation des produits et du faible niveau d'information et d'organisation des acteurs (PMEDP/ DFID_FAO 2002).

Dans ces conditions de vulnérabilité, nombre de pêcheurs artisans marins ne possèdent pas de terre et n'ont d'autres moyens d'existence que la pêche (Atti-mama 2005). Cette dépendance quasi-totale des populations côtières vis-à-vis de la pêche justifie la nécessité de cibler les pêcheurs marins lors des études sur les communautés de pêcheurs artisans.

La côte béninoise compte 80 campements inégalement répartis entre trois départements du Sud-Bénin (FIDA 2004). Au Sud-Ouest du Bénin, les Xwla communément

appelés popo et les Xwéda sont réputés grands pêcheurs marins artisans (Atti-mama 2006). Les Xwla, représentent 51% de la population de Grand-Popo ; ajouté aux Xwéda et mina, ils font 71% de la population de Grand-Popo (RGPH 3). Ainsi les communautés de pêcheurs marins artisans de Grand-Popo sont reconnues comme maîtresses des eaux du fait de leurs expériences historique et culturelle de la pratique de pêche.

A l'instar de la plupart des milieux marginaux littoraux, Grand-Popo dispose d'importantes ressources naturelles constituant ainsi un important pôle d'attraction des populations qui, dès leur installation, se sont investies dans l'exploitation des ressources disponibles (fabrication du sel, d'huile de coco et surtout la pêche) (Chodaton 2003). On note une baisse généralisée du niveau de vie de ces populations en relation avec la dégradation des ressources naturelles (ABE 2001).

Face à cette situation, différentes formes de mobilités ont été initiées par ces populations dans un souci d'amélioration du bien-être. Notamment les communautés de pêcheurs de Grand-Popo ont d'abord colonisé les côtes de Cotonou avant de progresser vers le Nigeria, le Cameroun, le Gabon, etc. Les pêcheurs migrent souvent pour plusieurs mois, au gré des bancs des poissons, vers d'autres lieux, d'autres communautés, en quête de meilleures prises et de revenus subséquents (Atti-mama 2005). Selon le rapport sur l'état et le devenir de la nation (2001) la migration est une stratégie de subsistance dont le principal facteur motivant est la recherche de l'amélioration des conditions de vie du migrant (MCCAG-PD, 2001). Les transferts d'argent et le «gain de cerveaux» figurent comme des impacts positifs des migrations ; la «fuite de cerveaux» et le fardeau croissant du VIH sida en sont les aspects négatifs (Glind 2005).

Les problèmes liés à la migration des pêcheurs artisans de l'espace maritime ouest africain ont été relativement bien documentés (Dia 2001). En effet, lors de la table ronde organisée par la FAO à Kokobité au Ghana, plusieurs auteurs (Chaboud et Kébé, 1991; Chauveau, 1991; Ijff, 1991; Odeteï, 1991 ; Atti-Mama, 1991; Bouju, 1991; Diop et Thiam, 1991; Nukunya, 1991, etc.) ont présenté des études de cas pour éclairer la question des mouvements de pêcheurs sur le littoral ouest africain. Les différents auteurs qui ont présenté leurs résultats lors de la table ronde de la FAO sur la migration des pêcheurs artisans de l'espace maritime ouest africain, ont abordé les migrations, à l'échelle d'un pays ou d'une sous – région, sous l'angle de leurs morphologies spatiales et/ou temporelles, de leurs causes, des rapports entre communautés migrantes et autochtones, du transfert de technologie etc... (Haakonsen et Diaw, 1991). Bouju (2000) et Dia (2001) ont abordé la signification que revêt les migrations des pêcheurs en terme d'identité. D'autres auteurs ont traité ces migrations

sous les angles biologique et technique (Diop. 2006). Ceux qui abordent le sujet sous l'angle biologique soulèvent, entre autres, la dynamique spatio-temporelle de l'upwelling (remontée d'eaux froides riches en éléments nutritifs), la reproduction des poissons et les mécanismes de leurs migrations qui détermineraient, en partie, celles des pêcheurs le long des côtes du nord-ouest africain (Diop. opcit). Sur le plan technique, on met l'accent sur les différentes améliorations apportées à la pirogue (motorisation et conservation à bord) et aux engins de pêche (sennes tournantes et coulissantes) pour rendre compte de l'élargissement des horizons des marins pêcheurs (Kebe, 1993 ; Diop, 2002). Atti-mama (2006) s'est intéressé à la migration des pêcheurs au Bénin ; outre l'étude des types de migration, leurs causes, les rapports entre communautés migrantes et autochtones, le transfert de technologie, les modes opératoires et les périodes de migrations, l'étude de Atti-mama apporte des éléments nouveaux sur l'impact des migrations sur le développement de la pêche artisanale et leurs implications en matière de politiques nationales et régionales.

Cependant, le processus et les déterminants socio-économiques de la migration, la biographie et les trajectoires de vie des migrants, les interrelations entre les migrations, la pauvreté et les ressources naturelles, la place des migrations au sein des stratégies de subsistance et leurs contributions à la réduction de la pauvreté, de même que l'étude du résultat net des migrations et, tout ceci différencié selon le niveau relatif de bien-être des ménages restent des problématiques actuelles au Bénin.

Il se pose alors plusieurs interrogations :

- Quelles sont les conceptions locales du bien-être et de la pauvreté ?
- Quelle est l'ampleur actuelle de la pauvreté dans la zone d'étude ?
- Quelles sont les stratégies de recherche d'un mieux-être utilisées par les pêcheurs ?
- Quels sont les formes de mobilité et les types de migration ?
- Quels sont les différents modes opératoires de la migration ?
- Quels sont les facteurs déterminant la décision de migration et comment cette décision est-elle prise?
- Quelles sont les interactions entre migration et mobilité des membres des ménages restés dans la zone de départ ?
- Quelles sont les interrelations entre migration, pauvreté et ressources naturelles ?

Tout ceci justifie l'intérêt de la présente étude intitulée : Pauvreté, recherche d'un mieux-être et migration: Cas des communautés de marins artisans pêcheurs de Grand-Popo au Sud-Ouest du Bénin.

1.3 OBJECTIFS DE RECHERCHE

1.3.1 Objectifs de recherche

La présente recherche vise de façon générale à contribuer à l'analyse des enjeux socio-économique et environnementaux de la migration en vue de déceler leurs effets sur les moyens d'existence des ménages de pêcheurs à Grand-Popo.

De manière spécifique cette étude vise les objectifs suivants :

- Etablir une typologie des ménages selon le niveau relatif de bien-être,
- Etudier les migrations de pêcheurs par une approche socio-économique.
- Etudier les interactions entre bien-être, migration et ressources naturelles.

1.3.2 Hypothèses de recherche

Trois hypothèses serviront de fil directeur à cette étude :

- Le milieu des pêcheurs est homogène en terme de bien-être.
- Les caractéristiques du ménage ainsi que de son milieu déterminent le choix de la migration comme stratégie de recherche d'un mieux-être.
- La migration améliore le bien-être des ménages de migrants.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LITTERATURE

2.1 PAUVRETE ET MIGRATION EN ZONE DE PECHE : PERSPECTIVE THEORIQUE

Ce chapitre résume les différentes théories et conclusions empiriques, en matière de migration, de pauvreté et d'interrelation pauvreté, environnement et migration.

2.1.1 Théories sur la migration

Pourquoi les individus choisissent-ils d'émigrer ? Pourquoi les courants migratoires, une fois établis, tendent-ils à se perpétuer ? La recherche des solutions à ces interrogations nous conduit à réaliser un tour d'horizon des principales théories sur les migrations.

2.1.1.1- Théorie sur le déclenchement des migrations

La théorie économique, on le sait, est riche de courants de pensée divers, qui partent de prémisses différentes et parviennent à des conclusions souvent contrastées. Il n'en va pas différemment en matière de migration, notamment pour l'explication de leur déclenchement. Sans prétention à l'exhaustivité, on évoquera ici quatre courants théoriques, les deux premiers se situant dans le champ de la théorie « standard », les deux derniers parmi les courants « hétérodoxes ».

i - L'approche néo-classique

Développée initialement par Lewis (1954) et Harris et Todaro (1970), cette théorie se rapproche du sens commun spontané : les travailleurs migrent parce qu'ils sont pauvres chez eux et qu'ils préféreraient l'être moins dans un pays développé. C'est le modèle du type « répulsion - attraction » (*push-pull* en anglais), qui constitue le « B-A-BA » de la théorie économique standard des migrations.

Au niveau macro-économique, « les migrations internationales, comme les migrations internes, seraient provoquées par des différences géographiques entre l'offre et la demande de travail (Lewis 1954). Les pays richement dotés en travail relativement au capital ont un salaire d'équilibre bas, alors que les pays où le travail est rare relativement au capital ont un salaire de marché élevé. Le différentiel de salaire qui en résulte provoque le déplacement de travailleurs du pays à bas salaires vers le pays à hauts salaires. A l'équilibre le différentiel international de

salaires reflète seulement le coût monétaire et psychologique, de la mobilité internationale » (Massey et al. 1993).

Mais ce modèle, qui semble le bon sens même, n'a qu'une valeur scientifique relative car il n'a guère de pouvoir prédictif et est largement contredit par l'expérience. La tendance du modèle *push-pull* à être appliqué aux flux constatés dissimule son incapacité à expliquer pourquoi des mouvements similaires ne se produisent pas en provenance d'autres pays également pauvres, ou pourquoi les sources d'émigration se concentrent dans certaines régions et non dans d'autres, à l'intérieur d'un même pays. Selon certains auteurs, « s'il fallait prendre au sérieux les théories *push-pull*, les courants les plus intenses d'émigration devraient provenir d'Afrique équatoriale ou de pays aussi misérables ; à l'intérieur de ces pays, les migrants devraient provenir des régions les plus pauvres. Si nous devions prendre les modèles d'offre-demande à la lettre, les migrations devraient suivre avec un décalage le cycle économique et décliner ou s'interrompre pendant les récessions. Ces généralisations ont été constamment démenties par les recherches empiriques (Portes et Borocz, 1989).

On peut certes dire qu'en général, les migrations se produisent des pays pauvres vers des pays riches : mais il n'y a pas là une théorie des migrations, car une telle généralité n'explique pas pourquoi les migrations se produisent à un moment et pas à un autre, depuis un pays donné et non depuis un autre (à niveau de revenu équivalent), vers un pays et non vers un autre. L'introduction des « coûts de migration » peut améliorer la capacité prédictive du modèle mais il est en général impossible de mesurer les « coûts psychologiques » que doivent supporter les migrants qui abandonnent leur pays.

Au niveau micro-économique, le modèle *push-pull* repose sur des comportements individuels « rationnels » au sens de la théorie économique standard : « les migrants potentiels évaluent les coûts et avantages de se déplacer vers différentes destinations internationales alternatives et émigrent là où le rendement net escompté de la migration est le plus élevé compte tenu de leur horizon temporel. Le rendement escompté pour chaque période future est obtenu en considérant les revenus correspondant au niveau de qualification de la personne dans le pays de destination et en les multipliant par la probabilité d'obtenir un emploi là-bas. On déduit ensuite de ce revenu espéré celui qu'on s'attend à obtenir dans son pays d'origine (le revenu observé multiplié par la probabilité d'emploi) et la différence est cumulée sur une période de 0 à n années, incluant un facteur d'actualisation qui reflète la plus grande utilité de l'argent gagné aujourd'hui par rapport à celui qu'on gagnera dans l'avenir. » (Massey et al. 1993). Si le rendement net escompté est positif, l'individu migre : il va alors là où le rendement escompté est le plus élevé. Par rapport à l'approche macro-économique, on notera

que le taux de chômage intervient dans la décision individuelle. Un autre argument souvent évoqué pour prédire une inévitable intensification des flux migratoires est la « pression démographique » : la croissance démographique beaucoup plus rapide des pays du Sud inciterait, comme par un phénomène thermodynamique d'égalisation des pressions de deux gaz mis en contact, à un accroissement de l'émigration vers le Nord. Or cette hypothèse suppose que la croissance démographique provoque en général une baisse du revenu par tête, ce qui est loin d'être démontré. Au plan empirique, rien n'indique que le taux d'accroissement de la population du pays d'émigration soit un facteur explicatif de l'intensité des flux d'émigration, comme l'indique encore une étude allemande (Rotte et Vogler, 1998)

Ce modèle ne peut permettre de faire des hypothèses pour expliquer pourquoi, dans un pays d'émigration, certains individus choisissent d'émigrer plutôt que d'autres, vers certains pays plutôt que vers d'autres. Aussi, la valeur prédictive du modèle est faible (Cogneau et Tapinos, 1997), ce qui le rend peu utile dans la conception de politiques en la matière.

ii - La « nouvelle économie des migrations »

Inaugurée notamment par l'article de Stark et Bloom (1985), cette théorie se situe dans le cadre de ce que Olivier Favereau (1986) appelle la « théorie standard élargie » : elle abandonne les hypothèses les plus caricaturales du modèle standard pour donner plus de réalisme à la modélisation sans renoncer toutefois à la méthode « individualiste » selon laquelle les phénomènes économiques résultent entièrement des interactions entre agents micro-économiques. La « nouvelle économie des migrations » ne part pas d'un individu isolé au milieu de marchés parfaits et qui maximiserait son revenu en disposant d'une information complète et instantanée sur les perspectives d'emploi et de salaire dans son pays et dans les pays d'accueils potentiels. Elle considère au contraire que les migrations résultent de décisions collectives prises dans des situations d'incertitudes et d'imperfections des marchés. « Les décisions de migration ne sont pas prises par des agents isolés mais par des ensembles plus larges de personnes liées entre elles, surtout des familles et des ménages dans lesquels les agents agissent collectivement non seulement pour maximiser leur revenu mais aussi pour minimiser les risques et pour relâcher les contraintes qui proviennent de diverses limites des marchés, au-delà du marché du travail » (Massey et al.1993). En effet, les marchés d'assurance, pour les populations rurales qui représentent la grande majorité des habitants, sont peu ou pas développés dans les pays d'émigration ; il s'agit notamment :

- des marchés de l'assurance des récoltes : en cas de calamité naturelle la survie même du ménage est menacée, faute d'institutions adéquates de mutualisation des risques ;

- des marchés à terme : en cas de chute des cours des produits agricoles, il n'y a pas de garantie de prix pour les récoltes, et les revenus peuvent subir de très fortes fluctuations ;
- de l'assurance chômage : en cas de perte d'emploi salarié suite par exemple à une chute de la production ou des prix, aucun revenu de remplacement n'est versé ;
- des marchés de capitaux : les institutions d'épargne ne sont pas fiables, le risque de spoliation est permanent, ce qui limite les capacités d'épargne et d'investissement et il existe un rationnement du crédit.

Pour surmonter les risques liés à ces insuffisances des institutions locales, les familles peuvent choisir de diversifier leurs activités en envoyant l'un de leurs membres à l'étranger. Même s'il ne gagne pas plus qu'au pays, ce revenu sera soumis à des risques différents, et des compensations pourront s'établir, par exemple entre une mauvaise année au village et une bonne année pour l'émigré.

Les différentiels de revenu entre pays d'émigration et d'accueil ne sont plus une condition nécessaire de la décision de migration ; au contraire les préoccupations d'assurance contre l'incertitude poussent les ménages à s'engager à la fois dans des activités internes risquées (innovations, entreprise) et vers l'émigration : « le développement économique des régions d'émigration ne réduit pas nécessairement les pressions à l'émigration » (Massey op cit). Car les ménages qui accroissent leurs ressources au pays sont aussi ceux qui sont susceptibles de mener cette stratégie complexe de diversification des risques ; au contraire les ménages les plus pauvres ne peuvent même pas financer le départ de l'un de leurs membres.

Dans ce cadre, et contrairement aux prédictions du modèle néo-classique originel, le développement des pays du Sud n'est pas, du moins à court et moyen terme, de nature à réduire l'intensité des migrations : « les transformations structurelles de l'économie favorisent la propension à émigrer » (Cogneau et Tapinos, 1997). Car ces transformations constituent des facteurs de risques.

iii - La théorie du dualisme du marché du travail

Cette théorie s'oppose elle aussi à la théorie néo-classique conventionnelle mais elle le fait en attribuant le rôle déterminant à la demande de travail émanant des entreprises des pays d'accueil. « Selon Piore (1979), l'immigration n'est pas causée par des facteurs de répulsion (push) dans les pays d'origine (bas salaires ou chômage élevé), mais par des facteurs d'attraction (pull) dans les pays d'accueil (un besoin chronique et inévitable de travailleurs étrangers). » (Massey et al, 1993).

En effet, dans les pays d'accueil, les hiérarchies de salaires sont aussi des hiérarchies de prestige. « Si les employeurs veulent attirer des travailleurs pour des emplois situés au bas de l'échelle, ils ne peuvent se contenter d'élever les salaires. Si les salaires les plus faibles sont augmentés, il en résultera de fortes pressions pour une augmentation équivalente des salaires aux autres niveaux de la hiérarchie ». D'où une « inflation structurelle », et une forte incitation à faire venir des travailleurs étrangers, non sensibles (du moins au début) aux exigences de statut social des sociétés d'accueil. Les immigrants sont des « targets earners », des travailleurs qui visent un objectif précis (accumuler suffisamment d'argent pour construire une maison, lancer une affaire ou acheter une terre chez eux). Ils acceptent donc les emplois considérés comme « dégradants » dans les sociétés d'accueil.

En outre, les entreprises segmentent le marché du travail : les méthodes intensives en capital sont utilisées pour satisfaire la partie prévisible de la demande et les méthodes intensives en travail pour la partie imprévisible. Dans le premier segment (« primaire ») les travailleurs sont stables et relativement bien payés. Dans le deuxième (« secondaire »), ils sont précaires et mal payés. Les travailleurs autochtones fuient le segment secondaire, considéré comme dégradant ; les femmes désirent désormais des carrières équivalentes à celles des hommes et les jeunes veulent poursuivre leurs études. Les entreprises ont donc un besoin structurel d'immigration pour pourvoir les postes de travail dans ce secteur sans déclencher de spirale des salaires (Massey et al, 1993).

Ce schéma correspond aux politiques d'immigration des entreprises françaises dans les années soixante : des recruteurs étaient envoyés par les constructeurs automobiles au Maroc et en Algérie pour alimenter les usines en main-d'œuvre obéissante et bon marché ; les employeurs de l'agriculture, du bâtiment ou de la confection profitaient eux aussi de ces courants migratoires. « La migration issue d'anciennes colonies et le système des « travailleurs invités » (Gastarbeiter en allemand) ont été les deux formes majeures de l'émigration de travailleurs vers l'Europe occidentale dans l'après-guerre. Ces deux phénomènes appuient, chacun à sa manière, l'idée selon laquelle ces flux ne s'expliquent pas par l'arriération ou la pauvreté en elle-même.

Cette analyse, proposée par Piore à la fin des années soixante-dix, a perdu de son actualité en Europe. Depuis le début de la crise économique des années soixante-dix, la perspective a changé : l'immigration de travail est très réduite, la proportion de travailleurs non qualifiés dans le système productif décline rapidement. Pourtant certains auteurs ont adapté la théorie du dualisme du marché du travail aux évolutions observées. Depuis 1975, les politiques de gestion de la main d'œuvre ont connu une inflexion radicale. Au lieu de

concentrer les salariés dans de grandes unités de production, avec des emplois stables, des tâches strictement définies et une hiérarchie omniprésente (comme dans l'après-guerre), les entreprises ont choisi la voie de la flexibilité. Diminution rapide des effectifs des établissements, recours systématique à la sous-traitance en cascade (avec des cercles concentriques autour du donneur d'ordre), développement de l'emploi précaire, tout a été fait pour flexibiliser les conditions d'usage de la main d'œuvre dans son ensemble. Autrement dit, les « marchés primaires » ont été largement entamés et la main d'œuvre a été progressivement « secondarisée ». Dans ce nouveau contexte, au tournant des années quatre-vingt, le développement de la sous-traitance s'est fait en partie par un recours à la main d'œuvre immigrante (de préférence illégale). La vraie ou fausse sous-traitance et le travail au noir étaient plus faciles à faire accepter par des salariés étrangers illégaux, grâce à la menace permanente de non renouvellement des titres de séjour, qui les rend plus malléables. Dans les années quatre-vingt les étrangers, plus « souples », moins syndiqués, plus « court-termistes », ont donc été utilisés comme cobayes des politiques de précarisation : « en fournissant le modèle d'un nouveau rapport employeur-salarié, l'emploi d'étrangers sans titre a ouvert la voie à un mode de régulation sociale exactement inverse de celui qui prédominait dans la phase antérieure », ce que Claude-Valentin Marie appelle l' « avènement du salarié néo-libéral » (Marie, 1997).

iv - L'approche par « l'économie monde »

Cette approche, inspirée du cadre théorique marxiste, prend encore davantage de recul par rapport aux phénomènes de migrations pour les situer dans des évolutions globales et de long terme. Selon I. Wallerstein (1974) et M. Castells (1989), ce sont des facteurs socio-historiques de grande ampleur qui provoquent les courants migratoires, et non des microdécisions individuelles ou d'entreprises particulières. « La pénétration des relations économiques capitalistes dans des sociétés périphériques non capitalistes crée une population mobile disposée à émigrer » (Massey et al, 1993). « A mesure que la terre, les matières premières et le travail dans les régions périphériques deviennent des marchandises, des flux migratoires en découlent inévitablement ». Car « la substitution de l'agriculture marchande à l'agriculture de subsistance sape les relations économiques et sociales traditionnelles ; l'utilisation d'intrants modernes produit des récoltes à haut rendement et à bas prix, qui évincent les producteurs non capitalistes des marchés » (Massey op.cit.). De même la salarisation d'un nombre croissant de paysans pour les besoins des mines puis des entreprises multinationales, « sape les formes traditionnelles d'organisation économique et sociale basées

sur des systèmes de réciprocité et des rôles fixés d'avance et crée des marchés du travail basés sur de nouvelles conceptions individualistes, sur le gain privé et sur le changement social. Ces tendances favorisent vraisemblablement la mobilité géographique du travail dans les régions en développement, avec souvent des conséquences internationales » (Massey et al op.cit.). C'est donc la déstructuration des sociétés du Sud, par le colonialisme puis le néocolonialisme, qui « libère » une main-d'œuvre qui va alimenter les marchés du travail des pays du Nord.

Les destinations de ces travailleurs ne résultent pas de calculs économiques d'individus rationnels mais des liens historiquement tissés entre métropole et semi colonies : « la mondialisation des échanges crée des liens matériels et idéologiques avec les pays d'où sont originaires les capitaux ». Les liens matériels se constituent autour des moyens de transport et de commerce international ; les liens idéologiques proviennent du pouvoir de pénétration des modèles culturels et sociaux des pays économiquement dominants. Les « villes globales », où se concentrent les richesses et les capitaux, attirent des flux d'immigrants pour remplir les milliers d'emplois peu qualifiés nécessaires, que les travailleurs autochtones tendent à refuser. « Finalement les migrations n'ont guère de rapport avec des écarts de salaire ou de taux de chômage : elles découlent de la dynamique de la pénétration des marchés et de la structure de l'économie globale » (Massey et al 1993).

A l'ère de la mondialisation accélérée des échanges économiques et financiers, au moment où les forces du marché pénètrent l'ensemble des pays de la planète sous l'impact des politiques libérales « d'ajustement structurel » et y détruisent les protections traditionnelles, cette approche théorique estime largement illusoire le projet des pays riches d'inverser la tendance à la mobilité internationale croissante des hommes. Sans nier l'intérêt d'une analyse historique globalisante, on peut cependant regretter que ce courant soumette rarement ses hypothèses à des vérifications empiriques conséquentes.

2.1.1.2- Théorie sur la perpétuation des mouvements migratoires

Une fois les courants de migration établis, ils tendent à se reproduire d'eux-mêmes au cours du temps, même quand les conditions qui leur ont donné naissance changent ou disparaissent. Plusieurs approches théoriques rendent compte de cette perpétuation. On peut citer entre autres, la théorie des réseaux, la théorie dite institutionnelle et celle dite des causes cumulatives.

i - La théorie des réseaux

Ce premier modèle explicatif est centré autour du réseau migratoire. Il considère la migration comme un système d'acteurs sociaux qui favorisent la transmission de ressources (informationnelles, relationnelles ou statutaires) à l'intérieur d'une structure à forte cohésion. Les liens d'entraide, qui relient les migrants, les migrants de retour et les non migrants à la fois dans les pays de départ et de destination, ont alors pour fonction principale de minimiser les coûts et les risques de la migration, grâce aux différentes formes d'appui qu'ils apportent au migrant (Boyd, 1989 ; Fawcett, 1989 ; Guilmoto et Sandron, 2000 ; Kritz et col. 1992 ; Zlotnik, 1992).

Les premiers migrants constituent des ressources pour les candidats futurs à l'émigration : les réseaux qu'ils constituent forment un « capital social sur lequel les personnes peuvent s'appuyer pour trouver un emploi à l'étranger » (Hugo, 1981). « Une fois un certain seuil atteint, l'expansion des réseaux réduit les coûts et les risques de l'émigration, ce qui provoque une hausse du taux d'émigration, et qui à son tour renforce les réseaux, etc. » (Massey et al., 1993). Les migrations sont donc des processus auto-entretenus. « Plus que des calculs de gains individuels, c'est l'insertion des personnes dans des réseaux qui en partie explique les différences dans les propensions à émigrer et le caractère durable des flux migratoires » (Portes et Borocz, 1989).

ii - La théorie « institutionnelle »

Une fois les courants d'immigration enclenchés, des opportunités économiques apparaissent pour aider les candidats à l'émigration à réaliser leur projet, à contourner les éventuelles barrières ou restrictions mises en place par les pays d'accueil. Les filières d'immigration constituent un secteur d'activité hautement rentable. Puisque ce marché souterrain crée des conditions propices à l'exploitation et à l'oppression, apparaissent également des organisations humanitaires dans les pays d'accueil pour assurer le respect des droits et améliorer la situation des migrants légaux et illégaux. A la longue, les filières souterraines et les organisations humanitaires « constituent de nouvelles formes de capital social sur lesquelles les migrants peuvent s'appuyer pour accéder aux marchés du travail étrangers » (Massey, et al 1993).

iii - La « causalité cumulative » (Myrdal, 1957) ou théorie des causes cumulatives

Le modèle des causes cumulatives, stipule que le processus de migration modifie les conditions économiques et sociales du lieu d'origine (Massey et col.1993 ; Massey et col. 1998). Ainsi les transferts dus à la migration transforment les structures sociales et

économiques, augmentent les inégalités de revenus et intensifient le sentiment de privation chez les non migrants. Enfin, l'expérience que les migrants accumulent dans les pays d'accueil est susceptible de modifier, dans les communautés d'origine, les perceptions et les valeurs, en créant une véritable « culture de la migration » (Schoorl et col. 2000).

Chaque migration modifie le contexte social dans lequel les décisions ultérieures de migration sont prises, généralement d'une manière qui accroît les probabilités de migrations supplémentaires. Plusieurs mécanismes sont à l'œuvre dans le déclenchement d'une causalité cumulative :

- Imitation : les premiers émigrés envoient des ressources au pays ou reviennent avec des économies qui accroissent les inégalités et introduisent des frustrations parmi les familles dont aucun membre n'a encore émigré, favorisant ainsi l'émigration ultérieure.
- Distribution des terres : les émigrés achètent des terres qu'ils exploitent peu, diminuant la demande de travail agricole et favorisant ainsi l'émigration.
- Techniques agricoles : les émigrés utilisent des techniques plus intensives en capital, diminuant ainsi encore la demande de travail agricole.
- Changement culturel : les migrations deviennent un rite de passage, et ceux qui n'y ont pas réussi sont considérés comme paresseux et indésirables.
- Capital humain : l'émigration étant un processus sélectif, les mieux éduqués et les plus productifs sont ceux qui émigrent en premier ; ceci ralentit la croissance économique du pays d'émigration et accélère celle des pays d'accueil, ce qui renforce les incitations à l'émigration. En outre, le développement de l'éducation dans les pays d'émigration accroît les rendements escomptés de l'émigration et favorise donc cette dernière.
- Stigmatisation : dans les pays d'accueil les emplois occupés de façon croissante par des immigrants sont étiquetés comme non désirables par les autochtones, qui les fuient, renforçant ainsi le recours des employeurs à l'immigration.

En définitive, si au niveau macro, les inégalités entre économies nationales favorisent ces types de migration des pays pauvres vers les pays riches, au niveau des individus et des ménages, les conditions de pauvreté constituent le facteur démarreur de l'émigration. La question qui nous intéresse ici est de savoir si la migration contribue à réduire ou à entretenir la pauvreté.

2.1.2 Différentes approches théoriques de la pauvreté

La littérature révèle deux types d'approche pour définir un niveau de bien-être jugé adéquat pour une personne. Il s'agit de l'approche utilitariste et de l'approche non utilitariste.

- Approche utilitariste

L'approche utilitariste néo-classique est basée sur le principe économique qui stipule que les agents économiques, incluant les ménages, sont rationnels. Ainsi, en fonction de leur dotation en capital physique, humain, etc., chaque agent économique effectue des choix de production et de consommation qui maximisent son utilité et son bien-être. Ceci implique par exemple que chaque individu satisfait son bien-être selon ses préférences. Cette approche suppose que l'on soit capable d'ordonner des paniers de biens alternatifs par rapport à l'utilité telle que chaque agent la perçoit. En principe, l'approche utilitariste constitue une méthode idéale pour la définition du bien-être des individus. Cependant, l'hétérogénéité des préférences (elles varient selon les caractéristiques personnelles ou du ménage, les besoins, les capacités et le temps) limite son utilisation pratique.

L'utilisation de l'approche utilitariste dans l'évaluation du bien-être se heurte à au moins deux problèmes. Le premier problème est lié à l'observation des préférences révélées, alors que le deuxième est lié à l'évaluation des niveaux d'utilité en relation avec le bien-être psychique.

Concernant le premier problème, pour déterminer si un individu est pauvre ou non pauvre, il ne suffit pas de considérer ses caractéristiques sociodémographiques et ses conditions de vie. Il faudrait également analyser si les actions réalisées par la personne lui procurent un niveau d'utilité inférieur ou supérieur à un certain niveau d'utilité critique selon sa perception. Pour cela, il faut disposer d'une grande quantité d'informations sur les préférences révélées de chaque individu. La collecte de toutes ces informations est très difficile à réaliser et l'approche utilitariste s'avère peu pratique. Quant à la question de l'évaluation de l'utilité en relation avec le bien-être psychique, il va de soi que la mesure du niveau de satisfaction ou de bien-être psychique généré par la consommation d'un bien ou d'un service n'est pas aisée. Le concept est à la fois complexe et relativement abstrait. Par exemple, comment peut-on mesurer le niveau de satisfaction atteint par une personne suite à la consommation d'une tasse de café ? Comment peut-on mesurer le niveau de satisfaction d'une personne suite à la consommation d'un loisir ? Il existe des moyens d'évaluer ces niveaux d'utilité, en utilisant notamment l'utilité monétaire métrique ou les coûts d'opportunité (cas du loisir). Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il s'agit d'approximations.

- Approche non utilitariste

L'approche non utilitariste définit le bien-être selon les normes et les valeurs de chaque société en se basant sur ce que la communauté et non l'individu estime être

souhaitable pour son bien-être. Contrairement à l'approche utilitariste, l'approche non utilitariste a tendance à ne pas privilégier un indicateur agrégé (de type revenu ou utilité monétaire métrique) pour analyser les niveaux de vie. L'approche met l'accent sur les multiples dimensions (l'aspect multiforme) du bien-être et cherche à considérer l'impact spécifique de la consommation pour chaque bien/service consommé (Duclos, 2002). Afin de soulever les difficultés liées à l'hétérogénéité des préférences individuelles, la présente recherche s'inscrit dans une logique non utilitariste

On distingue deux types d'approches non utilitaristes : l'approche basée sur les capacités et celle basée sur les besoins essentiels.

- *Approche non utilitariste basée sur les capacités (théorie du bien-être).*

Selon Sen (1973) cité par Duclos (2002) et Nduruhirwe (2000), les capacités sont définies comme étant une combinaison fonctionnelle du savoir être et du savoir-faire que chaque personne peut atteindre. En d'autres mots, ces capacités confèrent à chaque personne l'habileté à mener un type de vie plutôt qu'un autre. Selon l'approche basée sur les capacités, un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre s'il n'a pas le capital humain et physique nécessaire pour accéder à un niveau de vie supérieur à un certain seuil critique, dans un environnement donné. Proposé par Amartya Sen, puis approfondi par Dreze et Sen, cette approche stipule que les revenus et les marchandises ne sont pris en considération que dans la mesure où ils accroissent la capacité des personnes à mener la vie à laquelle elles aspirent (et qui est définie par les « potentialités », « fonctionnements » ou encore « modes de fonctionnement »). Les capacités recouvrent non seulement les possibilités individuelles de base telles que s'alimenter ou être en bonne santé, mais aussi des possibilités sociales plus complexes, telles que faire partie intégrante de la collectivité ou maintenir une bonne estime de soi. L'approche des capacités efface les distinctions entre moyens et fins ou, du moins, l'atténue. Ainsi, la santé et l'instruction sont à la fois des potentialités en soi et des capacités permettant d'atteindre d'autres potentialités considérées comme importantes. Les capacités ne sont plus seulement définies par les choix ou les décisions des gens, mais aussi par leurs possibilités d'obtenir certains résultats. Elles dépendent donc en partie du contexte individuel (les circonstances particulières dans lesquelles vit la personne considérée), et en partie de contraintes sociales. Si ces réussites, ces réalisations, sont bien individuelles, elles peuvent aussi être appréhendées au niveau de la collectivité ou du pays. C'est l'objectif que vise l'indicateur du développement humain (IDH) du PNUD, calculé à partir de données nationales sur le revenu, l'espérance de vie et le niveau d'instruction. L'IDH considère les trois capacités

ci-dessous comme plus fondamentales que toutes les autres : Vivre longtemps et en bonne santé; Acquérir un savoir; Accéder aux ressources permettant des conditions de vie décentes. Plusieurs auteurs ont critiqué cette approche de Sen. Nussbaum (1988) a critiqué Sen pour ne pas avoir établi une liste précise des « capacités ». Sugden (1993) et Roemer (1996) ont mis en doute la possibilité d'agrèger dans un indice unique les multiples capacités. Cohen (1993) a critiqué les concepts de « fonctionnements » et de « capacité ». Srinivasan (1994) parle de « réinvention de la roue ». Qizilbash (1997) met en doute la capacité de l'approche à aborder les inégalités hommes-femmes. Dworkin (2000) critique les ambiguïtés de la théorie des capacités. Navarro (2000) reproche à Sen son absence d'analyse des relations de pouvoir entre les organisations internationales et les pays en développement. Bénicourt (2002, 2003), pense que cette approche est difficile à comprendre, que son cadre théorique ne diffère en rien de la théorie dominante (ou néoclassique) en économie, ce qui conduit à une « impasse » pour la réflexion éthique. Cette liste de critiques serait encore bien plus longue si l'on mentionnait les différents textes ayant poursuivi le débat avec ces auteurs.

- *Approche non utilitariste basée sur les besoins essentiels*

L'approche non utilitariste basée sur les besoins de base ou essentiels analyse le bien-être en termes de résultats. Le bien-être est considéré comme un ensemble d'éléments jugés essentiels pour mener une vie décente. Ces éléments sont définis en fonction des caractéristiques de chaque société. Ils comprennent notamment : une alimentation adéquate, une bonne santé, savoir lire et écrire, un logement adéquat, un bon habillement, etc. Ces éléments peuvent s'étendre à la sécurité, à la vie communautaire, au respect de la personne humaine, etc. Elle est donc plus facile à utiliser. Néanmoins, certains concepts doivent être précisés. Il s'agit par exemple, de ce qu'on entend par une alimentation adéquate.

L'utilisation de cette approche en matière d'analyse du bien-être nécessite donc une bonne définition de l'étendue et de la profondeur des besoins essentiels. Voilà un des défis auxquels devra faire face la méthode utilisée dans la présente étude, puisqu'elle s'inspire de ce type d'approche non utilitariste.

2.1.3 Pauvreté et migration : Migrer pour sortir de la pauvreté?

Les synthèses des travaux abordant les relations entre la pauvreté et les mobilités (de Haan 1999 ; Skeldon 2002; Waddington et Sabates-Wheeler 2004 ; Sabates-Wheeler, Sabates R. et Castaldo 2005) reconnaissent la difficulté à généraliser les conclusions des études consacrées à cette question, tant les interactions entre les deux phénomènes sont dépendantes

du contexte et du moment de l'observation. Les raisons substantielles à cette diversité ont bien sûr à voir avec la singularité des lieux et des sociétés concernées (et justifient l'analyse contextuelle), mais il apparaît tout aussi nettement que l'on se heurte à de sérieux obstacles statistiques et conceptuels.

Pour savoir si la migration soulage ou non la pauvreté, il est indispensable de suivre les trajectoires économiques et migratoires, ou du moins de disposer d'une séquence d'observations (Manski 1993). Or les panels de ménage perdent justement ceux qui migrent et les enquêtes biographiques rétrospectives, qui restent rares et lourdes, peinent à obtenir une appréciation objective des pauvretés passées. Surtout, leur représentativité spatiale est mauvaise car elle se limite aux personnes présentes au moment de l'enquête, éliminant les migrants et les habitants qui n'ont fait que séjourner dans ce lieu. Elles sous-estiment les populations mobiles (Bertrand et Delaunay 2005). Les recensements offrent en revanche la meilleure précision spatiale envisageable, mais selon des coupes transversales qui ne sont pas en mesure de fournir des estimations fiables des gains des migrants au cours du temps (Borjas 1989). En effet, le recensement ne saisit pas les caractéristiques des migrants avant leur migration, ou à une date antérieure de référence ; on ignore donc en quoi le déplacement a changé leur condition économique et éventuellement leur pauvreté. Le problème ne se pose pas lorsqu'il faut se limiter aux variables stables dans le temps (sexe, éducation à partir d'un certain âge...) ou dont l'évolution est prévisible, tel l'âge. Ce n'est en tout cas pas le cas de la situation économique des individus, de sorte que l'impact des migrations sur les inégalités ou la vulnérabilité ne peut pas être documenté par les recensements.

Au-delà des exigences statistiques de la comparaison, un des principaux défis à l'étude de ce lien est le biais d'endogénéité introduit par la sélectivité de la migration (Chiswick 1999). La migration économique en particulier résulte d'un choix rationnel (les migrants ne sont pas tirés au hasard) soit de la part du candidat à la migration ou sous l'influence de son entourage. Les mutations économiques entraînées par la migration seraient alors endogènes ; en d'autres termes les migrants composent un groupe plus homogène que la population où ils se recrutent ; et cela peut-être dans le sens du résultat attendu ou testé. La difficulté est bien identifiée dans la littérature économétrique et la solution est généralement recherchée dans les équations simultanées (Heckman 1978), avec des propositions adaptées à l'articulation entre la pauvreté et la migration (Sabates-Wheeler, Sabates et al. 2005) ; mais elles supposent une batterie de mesures pour modéliser la décision de migrer (et la singularité des migrants), distinctes de celles qui éclairent leur devenir économique.

Une dernière difficulté, peu abordée dans la littérature, est qu'il n'existe pas une seule stratégie migratoire en réponse à la pauvreté, mais plusieurs. Ce rappel en forme d'évidence cache en fait plusieurs lacunes conceptuelles ou analytiques. Tout d'abord, cela revient à admettre que la migration n'est pas plus facile à concevoir et définir que la pauvreté, dont on reconnaît les différentes facettes économiques, sociales et politiques. La migration interne définie par les recensements n'est pas la seule stratégie territoriale de lutte contre la pauvreté, des arbitrages sont faits entre les va-et-vient saisonniers ou le changement de résidence, la mobilité interne ou internationale.

La tâche à laquelle s'est attelée la présente étude est de chercher à surmonter ces limitations, ou les contourner, dans une mesure qui reste modeste, en exploitant les qualités des recensements et des enquêtes biographiques. L'étude de la décision de migrer (ou de l'impact des conditions de vie sur la décision de migrer) s'est faite sur les migrants récents alors que le résultat des migrations (ou l'impact de la migration sur le bien-être) a été évalué au niveau des migrants de retours et des migrants non récents.

2.1.4 Approches d'analyse du niveau de bien-être

L'approche d'analyse du niveau de bien-être utilisé est le « livelihood » ou moyens d'existence des ménages, qui est un concept alternatif à celui de « système ¹ » utilisé comme paradigme de conceptualisation des modes de production et de vie des ménages et groupes sociaux. Selon la définition largement acceptée, les moyens d'existence englobent les capacités, les atouts (y compris les ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires pour vivre. Les moyens d'existence sont durables lorsqu'ils peuvent supporter et surmonter les contraintes et les chocs, et maintenir ou renforcer leurs capacités et leurs atouts, tant dans le temps présent que pour l'avenir, sans pour autant fragiliser la base des ressources naturelles (PMEDP, 2001). L'Approche des moyens d'existence durables est une manière de penser aux objectifs, à la portée et aux priorités en matière de développement. Son but général est l'éradication de la pauvreté perçue tant en terme de pauvreté actuelle que de vulnérabilité à la pauvreté. Cette approche permet une plus grande compréhension de la pauvreté. Elle ne remplace pas les autres approches mais se base sur les leçons du passé et les évaluations récentes de la pauvreté (Carney, 1999). Pour Ann Whitehead, le « livelihood » intègre beaucoup de données (quantitatives et qualitatives) et peut permettre de fournir une analyse

¹ Pour plus de détail sur la notion de système et sur son application à l'analyse des ménages ruraux, voir Norman, 1980, Midingoyi 1986, Mongbo et Floquet, 1994, Floquet et Mongbo, 1994 etc.

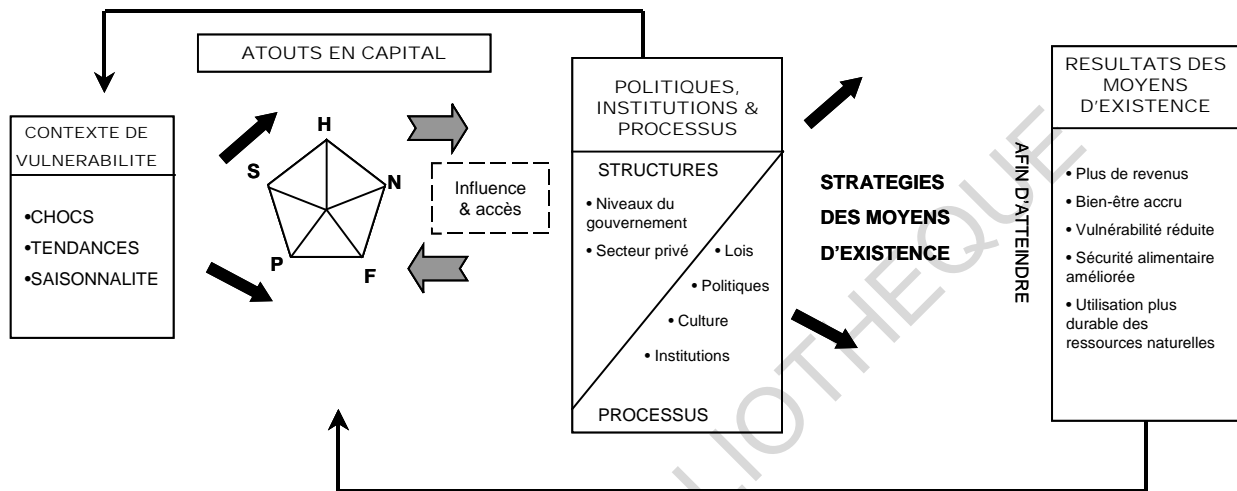
socio-économique et surtout politique sur ce que cache les disparités entre ménages dans la mobilisation des atouts et le déploiement des stratégies de subsistance (Whitehead, 2002).

Le « livelihood » est basé sur un certain nombre de principes essentiels. C'est une approche centrée sur les populations, plutôt que sur les ressources. L'usage des ressources naturelles n'étant qu'un des éléments des moyens d'existence des communautés. La notion du « livelihood » s'appuie sur leurs forces, intègre leurs stratégies des moyens d'existence et vise la réalisation de bénéfices durables que ces communautés elles-mêmes considèrent comme importants. L'approche est réceptive et participative. Les populations pauvres et vulnérables doivent elles-mêmes être les acteurs clefs dans le processus de développement. C'est une approche opérationnelle à plusieurs niveaux. Elle fait le lien entre les différents niveaux (local, régional et national) et les différents secteurs. Etant dynamique et flexible, le paradigme du « livelihood » prend en compte la nature dynamique des moyens d'existence des populations pauvres et vulnérables; elle est souple et s'adapte aux changements. Un autre principe important du concept de « livelihood » est son caractère holistique qui lui confère la latitude d'identifier les désirs et les besoins les plus importants des populations, indépendamment du secteur, du lieu ou du niveau où ils se font sentir. L'approche « livelihood » est participative, les populations pauvres et vulnérables étant elles-mêmes être les acteurs clefs dans le processus de développement. L'approche reconnaît aussi reconnaît aussi qu'il y a une grande diversité des acteurs dont les besoins, les aspirations et les capacités sont différentes. Ceci ne veut pas dire qu'un diagnostic holistique des conditions d'existence des populations doit toujours conduire à des solutions holistiques. Au contraire, grâce au « livelihood », une bonne compréhension de l'environnement de ces communautés permettra de mieux cibler de façon participative les points d'entrée prioritaires pour une intervention. Le cadre analytique du « livelihood » (figure n° 2) est un outil pratique pour faire comprendre et assimiler l'approche en favorisant l'analyse des moyens réels d'existence des populations. Il est également utile pour comme outil de planification. Le cadre comprend cinq composantes qui dans le contexte de notre thème de recherche peuvent être décrites de la manière suivante : (i) le contexte de vulnérabilité du monde dans lequel opèrent les communautés de pêche ; (ii) leurs atouts en capital (social, humain, naturel, physique et financier) ; (iii) les politiques, institutions et processus qui influent sur leur vie ; (iv) les stratégies adoptées par ces communautés, et (v) les résultats qu'ils obtiennent ou auxquels ils aspirent. Le cadre analytique fournit une liste de contrôle des sujets importants et montre comment ceux-ci sont liés les uns aux autres. Il attire l'attention sur les différentes influences et processus majeurs et souligne les multiples interactions entre les divers facteurs qui affectent les moyens

d'existence. Il amène ses utilisateurs à penser de façon holistique plutôt que sur une base sectorielle. Liant explicitement les niveaux micro et macro, il propose que l'analyse des politiques et des institutions soit conduite à tous les niveaux, du niveau local au niveau national.

Figure n°1 : Cadre analytique du « livelihood » ou Moyens d'Existence des ménages.

Légende: H: humain; N: naturel; F: financier; P: physique; S: social



Source : DFID 1997

2.1.5 Ménage et identification du bien-être

Au niveau de la théorie microéconomique, le recours au ménage pour analyser la pauvreté dans une société donnée repose sur le concept de la fonction de bien-être. Cette dernière permet d'« additionner » l'utilité de différents consommateurs au sein d'une entité sociale bien définie (Koné 2002). Le point de départ de l'agrégation des préférences individuelles est que les ménages offrent la vision d'un modèle familial unitaire au sein duquel le processus de décision est basé sur la coopération et le consensus. Il existerait donc un consensus entre individus d'un même ménage afin de maximiser leur bien-être commun, leur préférence commune. Au plan théorique cette approche de la « préférence commune » se trouve dans deux modèles distincts : le modèle de consensus d'opinion de Samuelson (1956) et le modèle altruiste de Becker (1974,1981). Samuelson rationalise le comportement familial sous la forme de la maximisation d'une fonction d'utilité unique. Pour lui, les membres du ménage de commun accord, conviennent de maximiser une fonction commune de bien-être de leurs utilités individuelles distinctes, sous une contrainte budgétaire conjointe formée à partir

de l'ensemble de revenus des membres du ménage ; mais « Samuelson ignore comment est édifié ce consensus sur la fonction commune de bien-être, de même que le processus par lequel il se maintient » (Koné 2002). C'est ce vide que tente de combler Becker par son modèle altruiste. Selon lui, la famille est constituée, à la base, d'un groupe « d'enfants » purement égoïstes mais rationnels, et d'un parent altruiste unique dont la formation de la fonction d'utilité comporte le souci du bien-être des autres membres. Ce qui en résulte est que si les membres de la famille mettent leurs revenus en commun et consacrent le total à maximiser une fonction objective unique, alors, seul le revenu affecte la demande. A cet effet, le statut des individus au sein du ménage, reflétant leurs caractéristiques socio-économiques, et par conséquent, leur potentiel d'intervention dans la prise de décisions, s'avère être une variable déterminante de l'analyse de la pauvreté. La littérature économique relative aux questions de pauvreté révèle un recours systématique au concept de chef de ménage. Le concept de chef comporte deux hypothèses implicites qu'il importe d'analyser ; la première, stipulant l'existence d'une relation hiérarchique entre les membres du ménage et désignant le chef de ménage comme le membre le plus important, manque de fondement quant à l'établissement de cette hiérarchie. La seconde indique que le chef est celui qui est régulièrement présent à la maison, qui a l'autorité prépondérante dans les décisions à prendre concernant le ménage, et qui fournit un soutien économique consistant et central. Or le concept de chef de ménage serait « chargé de pensées additionnelles qui reflètent l'accent traditionnel mis sur le ménage comme une unité indifférenciée avec un système patriarcal de gouvernance et une absence de conflits internes dans l'allocation des ressources (Folbre, 1990 cité par Koné 2002). Dans nos sociétés africaines, si un membre adulte est présent dans le ménage, quel que soit son statut socio professionnel, il est le chef de ménage.

Cette vision néoclassique d'un ménage idéal sans conflit et en proie à un altruisme contagieux a fait l'objet de nombreuses critiques ayant conduit à l'avènement des modèles de négociation qui « visent à assouplir notamment l'hypothèse de la mise en commun des revenus et à faire admettre comme une procédure normale le fait que deux ou plusieurs agents ayant des préférences distinctes puissent participer à la détermination de la consommation de la famille » ; à ce propos Sen (1985) montre, que « ... la capacité des individus à imposer leur préférence (au cours du processus de négociation) est une fonction croissante de leur contribution au sein du ménage ». Autrement dit, l'altruisme n'est pas la clé de la participation au revenu du ménage.

Le modèle de négociation offre donc un élément de compréhension à la mise en commun des ressources au sein du ménage et reste pour l'heure, le plus adapté pour

appréhender les diverses stratégies déployées par les différents membres du ménages de manière aussi bien individuel que coopérative pour assurer la recherche du bien-être.

2.2 DEFINITION DES CONCEPTS

Les discussions théoriques précédentes nous permettent à présent de préciser les bases conceptuelles de la présente recherche.

2.2.1. Migration

Le phénomène de migration existe depuis l'origine de la formation des sociétés humaines. Il constitue une forme de mobilité sociale dont les fondements sont de plusieurs ordres : psychosociologique, économique, politique et culturel. Le concept de migration se présente sous plusieurs acceptions. La migration d'une façon générale se définit comme le déplacement d'un individu ou de groupes humains d'un pays à un autre ou d'un lieu à un autre pour s'y établir (Williams et Bala, 2002).

Dans la présente recherche, le terme de « migration » renvoie de façon générale au changement de résidence d'un individu et/ou d'un groupe social ou ethnique. Globalement nous distinguons dans la zone d'étude deux types de migration :

- L'immigration : Suivant les origines latines du mot, l'immigration désigne l'entrée dans un pays d'étrangers qui viennent y séjourner et y travailler. Dans ce cas l'immigration est une migration vue du côté du pays de destination ou d'accueil. Pour nous, l'immigration représente l'entrée des pêcheurs étrangers au Bénin.
- L'émigration : C'est le mouvement contraire du précédent qui consiste à sortir de son propre pays pour s'établir dans un autre pays. Dans ce cas ci, l'émigration est une migration vue du côté du pays de départ ou d'origine. Pour nous l'émigration consiste à sortir de son lieu de résidence habituel pour s'établir dans un autre lieu dit « d'accueil ».

2.2.2. Stratégies de recherche d'un mieux-être

Les stratégies de recherche d'un mieux-être regroupent l'ensemble des moyens quotidiennement mis en œuvre par chaque ménage pour améliorer son niveau de bien-être relatif. Les stratégies de survie désignent quant à elles de façon particulière les moyens mis en œuvre par les ménages pauvres pour se garantir une subsistance.

La faiblesse ou l'échec de très nombreuses opérations de développement s'explique, en partie, par une méconnaissance ou une sous-estimation de la capacité des producteurs à développer des stratégies différenciées selon les groupes et les milieux, et tenant compte, le plus souvent des contraintes et objectifs de type multidimensionnel (Yung et Zalavsky 1992).

En milieu rural, les fluctuations des revenus des ménages sont particulièrement marquées en raison de la volatilité importante des prix agricoles et les aléas climatiques. A l'instar de Lamarck qui, parlant des capacités adaptatives de l'homme à son milieu de vie, avance que «la fonction crée l'organe», les paysans développent des stratégies de survie et d'amélioration du bien-être. Yung et Zaslavsky définissent les stratégies des acteurs comme «...l'ensemble de combinaisons plus ou moins structurées de réponses élaborées des acteurs pour faire face aux défis auxquels ils se trouvent confronter ou qu'ils s'assignent (objectifs)». Les acteurs sont ici compris au sens de Norman Long et de Giddens (agency).

Alderman et Praxon (1994) opposent les stratégies de gestion des chocs (risk-coping stratégies) et les stratégies de gestion du risque (risk-management) (Alderman et Praxon, 1994 cités par Gondard-Delcroix 2005). Les premières sont des stratégies ex-post et peuvent prendre plusieurs modalités au nombre desquelles l'assurance communautaire, la recherche d'activités complémentaires (diversification des activités) et les migrations. Les secondes visent à réduire ex-ante l'exposition aux chocs ; on y retrouve les stratégies de diversification des sources de revenus qui passent par la combinaison d'activités dont les gains sont dotés d'une covariance peu élevée, et, les stratégies visant à mettre en œuvre une seule activité mais particulièrement peu risquée, même si le revenu escompté est faible (Ellis, 2000 cité par Gondard-Delcroix op cit) ;

Pour Murdoch (1999), on distingue les risques idiosyncrasiques (probabilité de survenance d'un choc qui touche un ménage particulier, indépendamment des autres ; cas de maladie ou perte d'un emploi par exemple), des risques covariants (probabilité de survenance des chocs qui affecte l'ensemble d'une communauté ou d'une région dont l'exemple type est le choc climatique) (Murdoch 1999 cité par Gondard-Delcroix op cit). En ce qui concerne les risques idiosyncrasiques, la gestion par assurance mutuelle au sein de la société est relativement efficace. En revanche si le risque est covariant cette solution n'est plus tenable il faut alors recourir à des transferts extérieurs à la communauté (crédits) ou des transferts inter temporels (épargne de précaution)

D'autres études sur les stratégies des acteurs ont révélé que :

- Face aux multiples facettes de la pauvreté les acteurs, tendent d'abord à renforcer les stratégies individuelles par une assise collective, susceptible de fonctionner comme un

système de sécurité sociale. Ensuite, ils procèdent à une hiérarchisation de leurs besoins et ajustent leurs dépenses en conséquence. Enfin les ménages mobilisent l'ensemble des actifs dans la quête des moyens de subsistance (Koné 2002).

- Les évolutions climatiques, sociales, techniques et économiques peuvent induire des changements rapides dans les stratégies des acteurs (Yung et Zalavsky 1992).

- Les objectifs poursuivis et moyens mis en œuvre varient selon que l'on a affaire à un acteur dont la préoccupation est à dominante agricole ou pastorale, selon qu'il soit riche ou pauvre, selon son sexe, selon son âge, etc.

2.2.3. Pauvreté

Pauvreté et dimensions de la pauvreté : la pauvreté se définit comme un état de privation à long terme du bien-être jugé adéquat pour vivre décemment (Larivière et al, in Aho et al 1997). Lorsque Chambers parle des « pauvres », c'est bien habituellement au sens du « peuple ». Pour lui, « pauvre » est une catégorie à géométrie variable. Font partie des pauvres des campagnes, aussi bien les femmes que les habitants éloignés des routes, les simples paysans que les personnes âgées..., il s'agit donc là de tous les exclus, les marginalisés, les laissés-pour-compte du développement, autant dire la très grande majorité du monde rural. (Chambers cité par Sardan 1995).

La pauvreté (bien-être) comporte une dimension matérielle et une dimension non matérielle. La dimension matérielle fait référence aux facteurs tangibles tels que les revenus/dépenses, l'accès à une alimentation adéquate, aux services de santé et d'éducation, l'accès à l'eau potable, etc. L'approche de la pauvreté axée sur la dimension matérielle a le mérite d'être relativement plus facile à mesurer de manière cardinale. La principale critique est qu'elle représente une simplification de la réalité. La dimension non matérielle, associée le plus souvent au développement humain, met l'accent sur l'acquisition des capacités fonctionnelles (savoir-faire) pour accéder à un niveau de vie souhaité (savoir être). Pour cette approche, le niveau de bien-être est défini en fonction des besoins, des aspirations et des capacités de chaque individu. Elle a été élargie, suite au Rapport du PNUD sur le Développement Humain de 1990, à d'autres aspects tels que l'éthique (respect des droits de l'homme, des valeurs humaines, morales et culturelles), l'équité, la sécurité humaine, l'intégration et la durabilité. Par définition, les aspects non matériels sont peu ou pas tangibles. Ils sont donc plus difficiles à mesurer de manière cardinale. Ceci limite leur intégration dans les analyses classiques de la pauvreté. Par contre, ils peuvent être évalués de

manière ordinale en termes de satisfaction ou de non-satisfaction, et inclus dans le profil de pauvreté.

Pauvreté temporaire ou transitoire et pauvreté chronique : la pauvreté est temporaire lorsqu'elle frappe à court terme, sous le coup d'un choc pouvant être une maladie, un décès, une mauvaise récolte ou une baisse des prix sur le marché. La pauvreté chronique représente la forme durable ou structurelle de la pauvreté elle frappe sur une période plus longue plongeant les individus dans une simple vie de survie.

Vulnérabilité : Vu du ménage, elle symbolise la fragilité, l'absence de possibilité de faire face aux chocs, sans dommages dévastateurs. Vue de l'extérieur, elle représente le manque de moyens de défense face aux tensions et aux risques.

Taux de pauvreté ou incidence de la pauvreté : il s'agit d'une estimation du pourcentage des personnes en deçà du seuil de pauvreté. Ce pourcentage ne renseigne pas sur la profondeur ou l'acuité de la pauvreté.

Seuil de pauvreté : c'est le minimum de bien-être qu'un individu doit atteindre pour se situer à un niveau de vie standard de la société de référence. En dessous de ce seuil l'individu ou le ménage a du mal à satisfaire les besoins essentiels et est dit pauvre. Idéalement, on devrait déterminer un seuil de pauvreté pour chaque individu sur la base de ses besoins, ses aspirations et ses capacités. Cependant, la détermination d'un seuil de pauvreté individuel n'est pas facile à réaliser. En pratique, on détermine un seuil de pauvreté pour un groupe d'individus ayant des conditions socio-économiques relativement homogènes. Ainsi, un seuil de pauvreté peut être défini non seulement au niveau d'un pays donné, mais également au niveau d'une région donnée. On distingue deux types de seuil de pauvreté : le seuil relatif et le seuil absolu. La liste des biens et services constituant ces seuils peut varier selon les valeurs, les habitudes et les priorités dans chaque communauté.

La revue de littérature a permis de montrer la complexité des phénomènes en jeu : les « pressions migratoires » ne s'expliquent pas simplement par l'écart de richesse entre zones de départ et zones d'accueils comme stipulé dans la théorie néo-classique élémentaire qui apparaît d'ailleurs singulièrement réductrice par rapport à la diversité des facteurs en cause. Cette théorie rudimentaire a d'ailleurs été abandonnée au profit des approches plus complexes évoquées ci-dessus. L'analyse des migrations s'inscrit de plus en plus dans le cadre de théories systémiques qui considèrent la migration comme un processus dynamique, relevant de la combinaison et de l'interdépendance de plusieurs paramètres (économiques, politiques, socioculturels, environnementaux, informationnels), liant les pays d'origine aux pays de

destination, et renvoyant aussi bien aux logiques individuelles ou familiales que du milieu (Fawcett 1989 ; Boyd 1989 ; Zlotnik 1992, Bilsborrow et Zlotnik 1994 ; Simmons 2002) :

Il apparaît ainsi clairement, aussi bien au plan théorique qu'au plan empirique, que les migrations peuvent être un outil de réduction de la pauvreté. Mais que le développement des zones d'émigration (développement pouvant s'étendre sur plusieurs décennies) n'est pas, un facteur de ralentissement à court terme des migrations.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.1 INTRODUCTION

Toute connaissance scientifique est formalisée à l'aide d'une méthodologie précise de telle sorte que la plausibilité des résultats puisse être démontrée en se référant aux expériences et aux arguments logiques. Les connaissances scientifiques se distinguent donc des connaissances quotidiennes par la rigueur des règles méthodologiques à appliquer lors du processus de formalisation (Mongbo et al 1992).

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude est une combinaison des approches de recherche qualitative et quantitative. En effet, les phénomènes en cause sont des phénomènes sociaux et nécessitent pour leur compréhension approfondie, la mesure de certains aspects concrets et la connaissance de leurs causes, effets et manifestations, de même qu'une interaction intensive entre le chercheur et l'objet de recherche. L'approche méthodologique utilisée est donc basée sur une grande attention à la population locale qui peut ainsi partager ses points de vue sur ces problèmes, les solutions à y apporter pour mieux planifier et agir en conséquence. La méthodologie a été en outre très flexible pour prendre en considération les indicateurs fort déterminants des modes de vie au sein des ménages ruraux.

Le processus de recherche suivi dans le cadre de la présente étude se résume en plusieurs étapes :

- la phase documentaire,
- la formulation du thème de recherche,
- l'élaboration du protocole théorique de recherche,
- la phase exploratoire
- réadaptation du protocole de recherche,
- la phase d'étude approfondie combinant recherche qualitative et enquête structurée à base de questionnaire,
- Enfin la phase d'analyse des données.

3.2 LA REVUE DOCUMENTAIRE

Cette phase a couvert toutes les étapes de notre recherche et visait dans un premier temps l'accumulation et la capitalisation de connaissances théoriques précises pour la formulation du thème de recherche, l'orientation théorique, l'élaboration et l'exécution des différentes phases de la recherche, puis dans une seconde phase, à faire le traitement théorique des informations collectées. A cet effet des centres de documentation ont été fréquentés au fur et à mesure du déroulement de la recherche. Au nombre de ces centres nous avons : la BIDOC-FSA, les centres de documentation de l'IITA, de la FLASH, du PADPA, du MAEP, de l'ABE et des ONG CEBEDES, etc. Par ailleurs, la documentation privée de certaines personnes ressources et des sites Internet ont été exploités. Ces différentes fréquentations nous ont ainsi permis dans un premier temps de formuler un thème de recherche, de faire une synthèse des résultats des recherches antérieures sur le sujet d'étude et d'élaborer un protocole théorique de recherche, présentant le problème, les objectifs et les hypothèses de recherche ainsi qu'une méthodologie théorique de conduite de la recherche et les résultats attendus et dans une seconde phase de consulter des ouvrages généraux et spécialisés pour le traitement théorique des informations collectées.

La consultation d'ouvrages divers, d'articles publiés, d'études de cas a permis d'identifier les aspects non encore ou pas suffisamment explorés de l'analyse de la pauvreté, des migrations et des aspects socio économiques des pêches; de mieux appréhender notre sujet de recherche et d'en cerner les différents contours. Elle nous a permis aussi de recenser dans la littérature les indicateurs forts déterminants de la satisfaction des besoins de base, d'établir la liste provisoire des besoins essentiels dans la zone d'étude.

3.3 CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE

La commune de Grand-Popo, choisie comme zone d'étude est une commune du département du mono, située dans la zone agro écologique numéro huit (8) qui couvre la zone fluvio-lacustre du sud Bénin encore appelée zone des pêcheries ; Cette zone est une région à risque du point de vue alimentaire en raison du faible taux de pratique de l'agriculture et du faible revenu des pêcheurs (Housou 2000). Parmi les trois départements (Littoral, Ouémé, Mono) où se pratique la pêche maritime au Bénin, le département du mono se révèle être le plus pauvre (ECVR2) donc propice pour servir de cadre d'étude à ce type de recherche.

Le choix spécifique de Grand-Popo est aussi lié au fait que cette commune soit la seule côtière dans le département du mono ; aussi Grand-Popo est limitrophe avec le TOGO et

pourrait être particulièrement exposée à la pauvreté du fait des conditions sociopolitiques ayant prévalu ces dernières années dans ce pays, le flux migratoire y afférent et le soupçon d'une prévalence élevée du SIDA dans cette commune frontalière. L'enquête cadre sur la pêche artisanale maritime rapporte que les campements de pêche maritime artisanale les plus actifs et peuplés en zone rurale se situent dans la commune de Grand- popo.

3.4 PHASE EXPLORATOIRE

Les objectifs ultimes assignés à cette phase sont : orienter la recherche formelle sur les questions pertinentes pour l'étude, préciser les hypothèses émises eu égard aux réalités du milieu, sélectionner et réajuster les données à collecter et les variables pertinentes pour l'étude, choisir les villages d'étude et enfin compléter et valider la liste des besoins essentiels puis établir pour chaque besoins la norme (seuil) dans la communauté pour que l'on soit considéré comme pauvre versus non pauvre. Cette phase inclue donc une étude exploratoire à l'échelle communale et une étude exploratoire à l'échelle villageoise.

Pour ce faire dans un premier temps, nous avons réalisé des entretiens ouverts et semi structurés avec les personnes ressources, les autorités de la mairie, les agents du CeRPA, des ONG, les associations et groupements de pêcheurs, les pêcheurs, les mareyeuses, transformatrices et autres en vue de collecter des informations sur la commune de Grand-Popo, la pêche maritime artisanale et la migration de pêcheurs et de choisir les villages d'étude. Dans un second temps, nous avons pris contact avec les populations des villages choisis, pour collecter les informations sur les perceptions de bien-être et de pauvreté, les dimensions de la pauvreté, afin de compléter et de valider la liste des besoins essentiels. Enfin, à la suite d'un recensement des pêcheurs, les ménages devant constituer notre échantillon ont été identifiés et un pré-test a été réalisé.

3.4.1 Choix des villages d'étude et de la population opérationnelle

Les informations collectées lors de la première partie de la phase exploratoire permettent de savoir que ce sont dans les arrondissements de Avloh, de Grand-Popo et de Agoué que se pratique la pêche maritime artisanale. Nous avons donc choisi d'abord deux des trois arrondissements côtiers et choisi enfin un village par arrondissement pour ce qui est des villages d'étude. A cet effet, nous avons sillonné les différents villages de ces trois arrondissements ; ce qui nous a permis de constater que : Grand-Popo et Agoué sont des sites

majoritairement urbains, mais Grand-Popo concentre les structures administratives et la pêche est en train d'y laisser place à d'autres activités (commerce d'essence frelaté, guide touristique, maraîchage). Avloh quant à lui est un site essentiellement rural, confronté à une situation d'enclavement. Dossa (2005) rapporte que l'Arrondissement d'Agoué est classé comme zone de pêches, Grand-Popo comme zone touristique et Avloh, une plage peu sauvage et moins occupée (Dossa 2005). Sur la base de ces informations, les arrondissements de Avloh et de Agoué ont été choisis. Ensuite sur la base de la liste des villages de pêche maritime dans les deux arrondissements (6 villages dans Agoué et 3 dans Avloh) nous avons procédé à un choix raisonné de un village par arrondissement. Les critères qui ont servi de base au choix raisonné sont l'activité principale dans le village, l'intensité de la pratique de pêche, les techniques de pêche utilisées, l'existence de la problématique des migrations de pêcheurs et l'accessibilité au village. Au final les villages Avloh-plage dans l'arrondissement de Avloh et Ayiguinnou dans l'arrondissement de Agoué ont été retenus.

La population théorique est l'ensemble des ménages de la zone de pêche de Grand-Popo, la population opérationnelle est l'ensemble de la population des campements de Avloh-plage et de ayiguinnou.

3.4.2 Unité d'observation et échantillonnage

A l'issue de la phase exploratoire, qui a permis entre autres, l'établissement de la base de sondage par recensement, un échantillon de 120 ménages de pêcheur a été constitué pour les entretiens standardisés. La taille de l'échantillon par village a été déterminée en appliquant un taux d'échantillonnage de 0,62 aux données issues du recensement. 193 ménages de pêcheurs ont été recensés au total dont 122 à Ayiguinnou et 71 à Avloh-plage. En appliquant à ces données le taux d'échantillonnage de 0,62, nous obtenons un échantillon de 120 ménages de pêcheurs dont 76 à Ayiguinnou et 44 à Avloh-plage.

L'unité d'observation est le ménage pour être fidèle à la ligne théorique choisie. Le choix du ménage comme référentiel d'analyse de la pauvreté se justifie selon Koné de deux façons au plan pratique : premièrement, un regard sur l'organisation sociale nous fait observer que, très souvent, la pauvreté monétaire sévit au niveau global du ménage plutôt qu'à des niveaux individuels au sein d'un même ménage. Deuxièmement, les enquêtes auprès des ménages sont la principale source pour comparer la pauvreté au sein d'une société donnée, car elles seules fournissent des informations directes sur la distribution du niveau de vie dans une société, ainsi que sur le nombre de ménages pauvres (Koné 2002).

3.5 PHASE D'ETUDE APPROFONDIE

3.5.1 Données collectées

Les données collectées tout au long de cette étude, sont surtout des données qualitatives mais aussi quantitatives concernant certains aspects concrets des phénomènes en cause. Ces informations sont relatives aux conditions de vie des ménages, aux différentes stratégies de recherche d'un mieux-être, à l'organisation socio-économique de la pêche, à l'origine et aux causes des mouvements migratoires anciens et actuels, aux types de migration, au processus et aux résultats de migration.

3.5.2 Outils de collecte

Pour avoir toutes ces informations, des observations, des entretiens non et semi structurés, des histoires de vie ainsi que des entretiens standardisés avec questionnaire ont été conduits. Par ailleurs, des documents écrits et des cartes ont été consultés pour servir de support à notre argumentation. Pour l'entretien standardisé, un questionnaire a été élaboré et administré avec l'aide de trois enquêteurs. L'un des enquêteurs est étudiant en première année de CBG-1², un autre a le niveau du Baccalauréat et le dernier (une fille) est en 3^{em} année de droit, niveaux que nous avons jugés acceptables pour collecter sans grand biais ces informations. Précisons que deux guides d'entretien avaient été élaborés pour conduire les entretiens semi structurés lors de la phase exploratoire. Le questionnaire d'enquête peut être consulté en Annexe.

3.5.3 Outils de traitement des données

Pour le traitement des informations collectées, nous nous sommes servis des logiciels Excel pour la saisie des données et pour les graphiques. Les données saisies sont analysées avec le logiciel SAS.

Plusieurs outils d'analyse statistique ont été utilisés dans cette étude.

² Chimie Biologie Géologie 1^{ère} année

Par rapport à la première hypothèse, pour réaliser la typologie, nous utiliserons le « cluster analysis » ou analyse de groupe. Le terme analyse de groupe (utilisé pour la première fois par Tryon, 1939) englobe un certain nombre d'algorithmes et de méthodes et est très indiqué pour le groupement des objets de même nature dans les catégories respectives. Le type d'algorithme qui sera utilisé ici est la classification hiérarchique ou « tree clustering », qui a la particularité de réunir des objets (par exemple, catégorie de bien-être), successivement en grappes de plus en plus large, en utilisant une certaine mesure de similarité ou de distance. Un résultat typique de ce type de regroupement est l'arbre hiérarchique ou dendrogramme. D'autres outils tels que l'Analyse des Correspondances Multiples, les tests d'Anova et de Students-Newman-Keuls, ont été utilisés pour analyser les stratégies adoptées par chaque groupe de ménage pour satisfaire les besoins essentiels.

La seconde hypothèse, stipule que les caractéristiques du ménage ainsi que de son milieu déterminent le choix de la migration comme stratégie de recherche d'un mieux-être.

En matière de déterminants de choix, la littérature économétrique suggère entre autres méthodes l'utilisation des modèles de régression. Mais il se pose souvent un problème du choix de modèle de régression. En effet, n'importe quel modèle de régression ne peut être utilisé pour n'importe quelle régression. C'est d'abord la nature continue et/ou discontinue des variables qui déterminent le choix du modèle de régression (Biaou, 2006). Selon Doucouré (2001) et Biaou (2006), les modèles de régression usuels (régression linéaire, doubles, log, etc.), sont indiqués lorsqu'il s'agit de variables continues. Dans le cas des variables discontinues, ces modèles de régression ne peuvent être utilisés. En effet, l'approximation linéaire est peu adaptée au problème car les nuages de points sont difficilement approchables par une seule courbe pouvant donner l'équation de régression. Il a donc fallu élaborer des modèles de régression à variables qualitatives. Il s'agit du Probit, du Logit, du Tobit et du Gombit. Ces modèles diffèrent notamment par la forme de leur fonction de répartition. Cette dernière suit la loi normale centrée réduite pour le Probit, la loi logistique pour le Logit, la loi normale centrée réduite pour le Tobit et la loi gumbel pour le Gombit. A cet effet, Gouriéroux (1989) affirme que les modèles Logit ont été initialement introduits comme approximation des modèles Probit, permettant des calculs plus simples.

Le Logit est binomial lorsque la variable qualitative dépendante est dichotomique (comme c'est le cas ici) c'est-à-dire qu'elle a deux valeurs (0 ou 1). Lorsque la variable dépendante a plus de deux valeurs, le Logit utilisé est dit polychotomique ou multinomial.

Pour toutes ces raisons, nous utiliserons le modèle Logit binomiale d'analyse des choix individuels, pour tester la deuxième hypothèse de recherche. Des tests de khi-deux et de

Student seront aussi effectués pour étudier les liens entre les variables explicatives et la variable expliquée.

Présentation et spéciation du modèle d'analyse des choix rationnels (le Logit) pour l'hypothèse 2 :

Le Logit associe à l'individu i , la probabilité P_i qui est lié à la variable expliquée.

$$\text{Avec } P_i = F(I_i) = 1 / (1 + e^{-I_i})$$

$$\text{et } I_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \beta_3 X_{i3} + \dots + \beta_m X_{im}$$

I_i est le vecteur caractéristique des conditions du ménage étudié ; les X_i sont les variables explicatives et les β_i en sont les coefficients.

La décision de migrer n'intervient que lorsque le niveau de la variable socio-économique considérée atteint une valeur critique. En se mettant dans l'hypothèse que le niveau de cette variable est mesuré par un indice, I_a pour le ménage d considéré, et que I_a' est la valeur critique de l'indice à partir de laquelle il décide de migrer, on a :

Si I_a est supérieur à I_a' , alors il migre et la variable de choix Y prend la valeur 1 ; dans le cas contraire, Y est égale à 0.

La probabilité P_d pour que l'individu décide de migrer est alors : $P_d = p(Y=1)$

Les variables introduites dans le modèle comprennent des variables relatives aux conditions socio-économiques et à l'environnement du ménage.

Dans l'objectif d'éviter l'effet de la multi colinéarité entre les variables, nous avons choisi les variables de manière parcimonieuse.

Les prédictions faites sur les signes des variables et présentées dans le tableau n° 16 ont été adaptées de la revue de littérature.

- Le signe positif attendu de la variable « existence de migrant non récent se justifie par la théorie des réseaux qui stipule que l'existence d'un réseau informationnel entre le lieu d'accueil et le lieu de départ est facteur qui encourage la migration.

De même les résultats de recherche sur la migration de Ram D. Singh 1988 en Afrique de l'Ouest, et de Sara Curran, montrent le rôle positif des migrants « non récent » dans la poursuite des mouvements migratoires.

- Le signe négatif attendu de la variable « catégorie de bien-être », se justifie entre autre par l'approche néoclassique de la migration (Lewis 1954), qui stipule que les travailleurs migrent parce qu'ils sont pauvres chez eux.
- Le signe positif attendu de la variable « village », se justifie par le fait que plusieurs études prouvent le fait que le manque d'alternatives locales et l'impossibilité de pluriactivités qui sont intimement liés à l'environnement du lieu de résidence

contraignent les gens à migrer (de Jong G. F. et Garder R. W. 1981, Sara Curran 2002). Or, nos investigations nous ont permis de constater que c'est dans le second village d'étude (Avloh) que les possibilités de pluriactivité sont quasiment inexistantes.

- Sur la base du raisonnement précédent et sachant qu'un ménage qui possède une terre cultivable détient une possibilité d'activité complémentaire (production végétale) à la pêche, nous avons prédit un signe négatif pour la variable « possession de terre cultivable ».
- Le signe positif attendu de la variable « taux de dépendance » est lié au fait que les migrants sont poussés à partir à cause de la lourdeur des charges de leur ménage (Attimama Cyriaque 2006, de Jong G. F. et Garder R. W. 1981).
- Le signe négatif attendu de la variable « taux de scolarisation des actifs » se justifie par le fait que les ménages où la plupart des actifs ne sont pas scolarisés sont très dépendants de la pêche. Certains membres de ces ménages migrent alors, pour diversifier les risques auxquels sont soumis leurs revenus (Gondard-Delcroix 2005, Murdoch 1999).

Les codes des variables, leur nature, leurs modalités et signes attendus, c'est-à-dire les sens dans lesquels nous pensons qu'elles peuvent influencer la décision de migrer, sont résumés dans le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : Modalités et signes des variables incluses dans la régression logistique et signes attendus de leurs effets sur la décision de migrer.

Code de la variable	Définition de la variable	Type de variable	Modalité de la variable	Signe attendu
exmigrnr	existence de migrant non récent	binaire	1 si non 2 si oui	+
clbe	catégorie de bien-être	discrète	1 si très pauvre 2 si pauvre 3 si moins pauvre 4 si non pauvre	-
village	village	binaire	1 si ayiguinnou 2 si avloh	+
rtmta	taux de dépendance	continue		+
tsco	taux de scolarisation	continue		-
pofon	possession de terre cultivable	binaire	1 si oui 2 si non	-

Source: adapté de la revue de littérature et des résultats et de la phase exploratoire

- En ce qui concerne la dernière hypothèse, elle a été déclinée en deux hypothèses qui sont :

- Le niveau de bien-être d'un ménage dépend de l'existence d'un migrant de « retour » dans ce ménage.

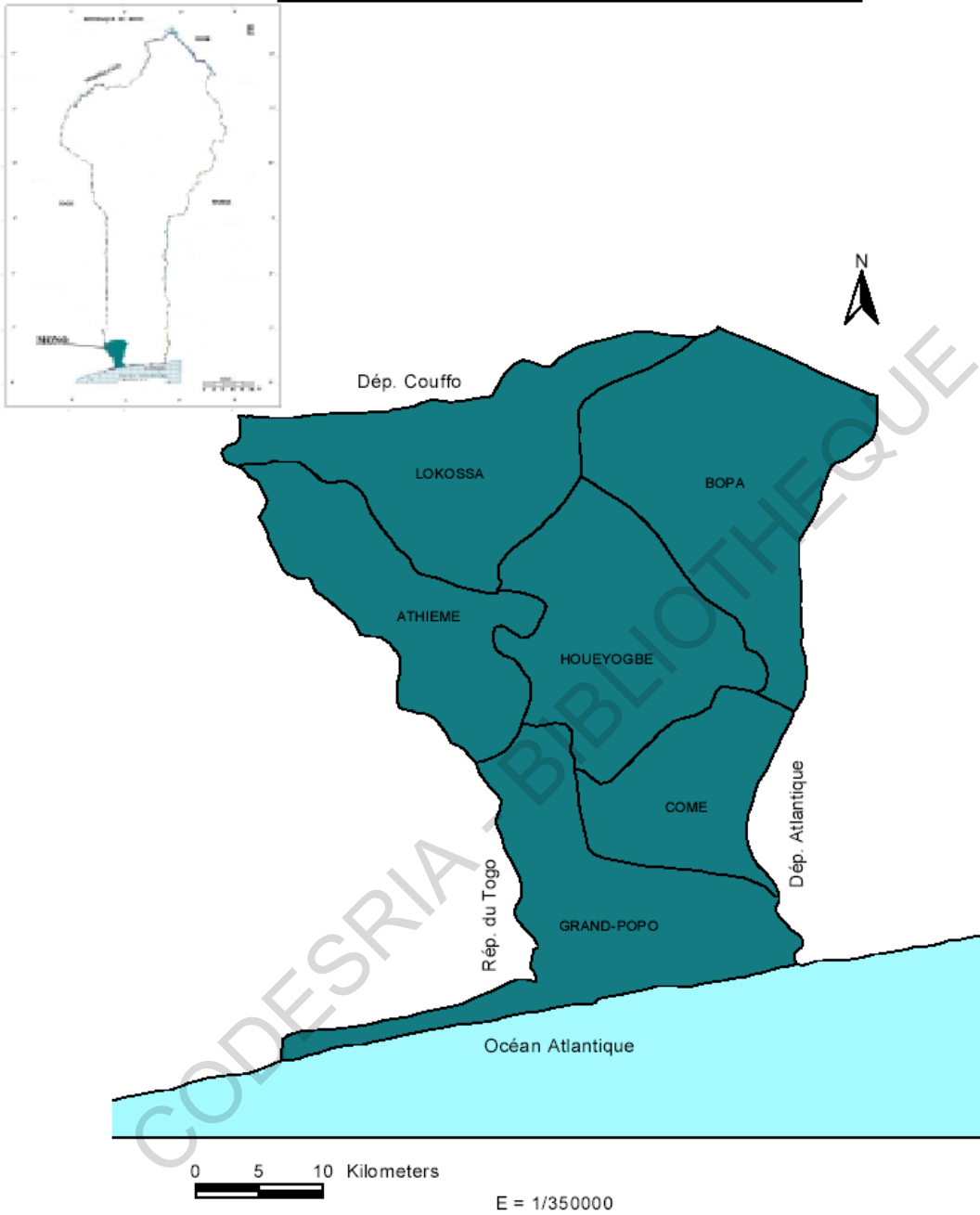
- Le niveau de bien-être d'un ménage dépend de l'existence d'un migrant « non récent » dans ce ménage.

Pour vérifier ces deux hypothèses, nous ferons des tests d'indépendance de khi-deux.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 4 : GENERALITE SUR LA ZONE D'ETUDE

DEPARTEMENT DU MONO
CARTE



Carte n° 1 : Situation géographique de la commune de Grand-Popo.
Source : INSAE

4.1 LE CADRE PHYSIQUE

4.1.1 Situation géographique

La Commune de Grand-Popo est située au Sud-Ouest du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes d'Athiémé, de Comé et de Houéyogbé, au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Ouest par les Communes de Ouidah et de Kpomassè et à l'Ouest par la République du Togo. (Carte n°1).

La Commune de Grand-Popo s'étend sur une superficie de 289 km², soit 7,2% de l'ensemble du département du Mono³ pour une densité moyenne de population d'environ 140 habitants / km². Elle compte sept (07) arrondissements et 44 villages⁴.

Elle est traversée par la route inter-Etats N°1 Cotonou – Lomé qui est bitumée ainsi que par des routes régionales d'une distance totale d'environ 35 km. La distance entre Grand-Popo, le chef-lieu de commune, et Lokossa, le chef lieu du Département est de 57 km ; la distance entre Grand-Popo et Cotonou est de 85 km.

4.1.2 Relief

Le relief de la commune de Grand-Popo se compose de trois (03) ensembles à savoir :

- la côte à laquelle s'intéresse notre étude, qui correspond à toute la partie Sud le long de la mer et va de Hillacondji au-delà de Hokoué. C'est un cordon littoral sablonneux (fluvio-marin) plat et rectiligne dans son ensemble et dont l'altitude ne dépasse pas 5m au dessus du niveau de la mer.
- les zones marécageuses ou zones de bas-fonds et les zones inondables qui couvrent la plus grande partie des terres, vont de l'Est d'Adjaha au Nord-Est jusqu'au chenal de Aho, estuaire du lac Ahémé.
- le plateau continental terminal qui recouvre des formations fines, sableuses ou sablo-argileuses souvent ferrugineuses, s'étend de l'Ouest vers le Nord. Il couvre les régions d'Adjaha et remonte vers Gbéhoué et Comé.

³ Revue permanente du secteur urbain deuxième édition – SERHAU-SA – Juin 2000

² Atlas monographique des communes du Bénin – DED – Juin 2001

4.1.3 Climat

La Commune de Grand-Popo fait partie d'un ensemble qui jouit d'un climat subéquatorial de type Guinéen, caractérisé par quatre (04) saisons plus ou moins marquées :

- une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars
- une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet
- une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre
- une petite saison de pluies de mi-septembre à mi-novembre

Les précipitations ont donc lieu principalement entre mars et juillet avec un maximum en juin. Elles se répartissent en moyenne sur 80 à 120 jours. Entre 1990 et 2000, la hauteur annuelle moyenne des pluies était de l'ordre de 900 mm à Grand-Popo avec des minima à 730 mm et des maxima à 1 145 mm.

Du fait de l'influence maritime, les températures se caractérisent par des variations (diurne et annuelle) peu marquées. Les écarts thermiques annuels, en général très atténués sont de l'ordre de 2°C à 6°C environ. Les températures maximales les plus élevées sont relevées en Mars (34°C) tandis que les températures les plus basses sont observées en Août (23°C).

L'humidité relative est forte et varie entre 70% et 90% du fait de la proximité de la mer.

Pendant l'été, (décembre à mars), l'alizé continental (ou harmattan) qui est un vent sec et chaud de secteur nord-est souffle à une vitesse de 2 à 3 m/s tandis que pendant l'hivernage (Avril à novembre), règne un régime de mousson avec l'alizé maritime venant de l'océan qui souffle à une vitesse dépassant parfois 20 m/s.

4.1.4 Hydrographie

Les éléments qui composent le réseau hydrographique local sont :

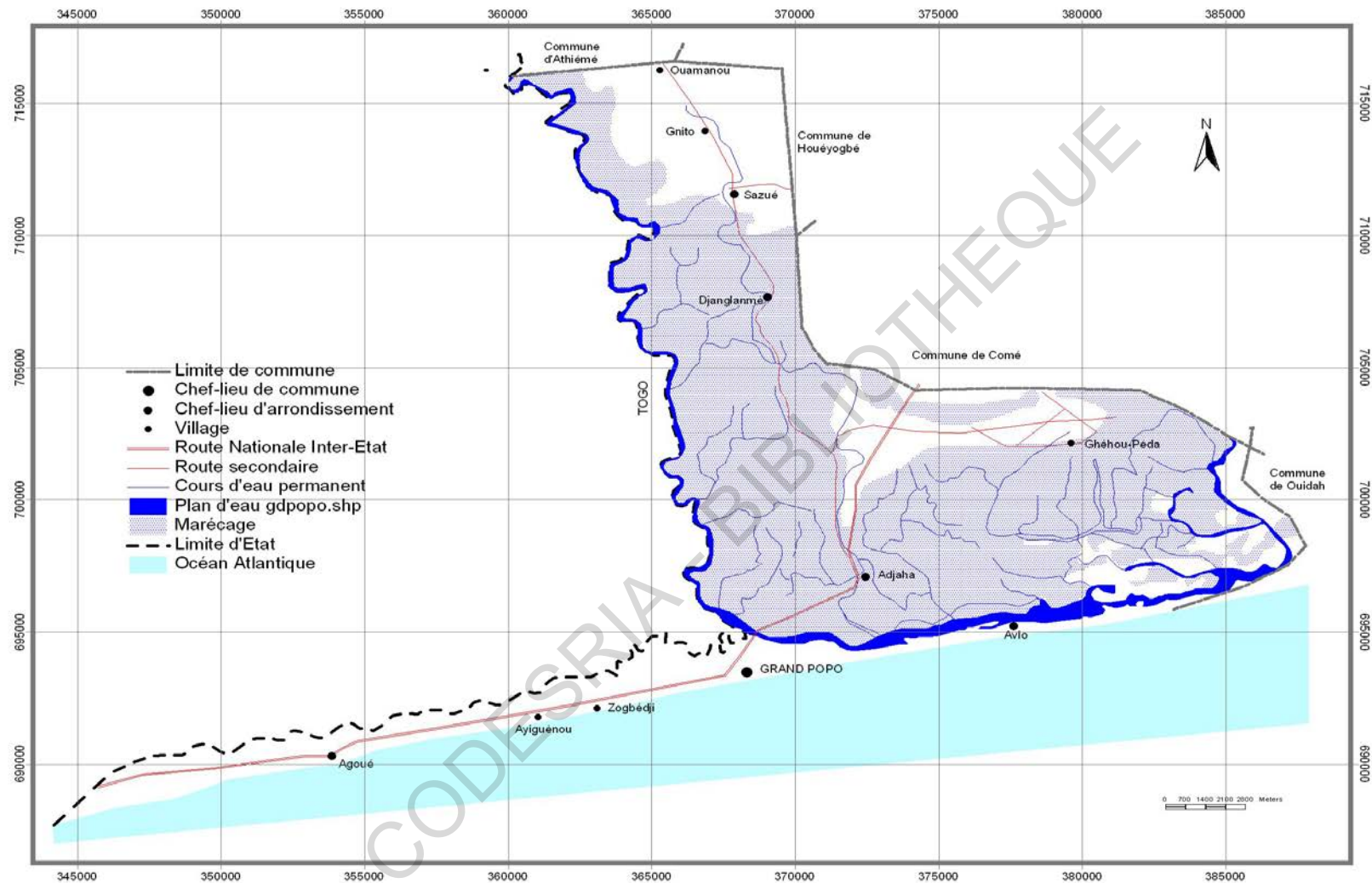
- le fleuve Mono, qui prend sa source dans les Monts Alédjo dans l'Atacora au Nord du Bénin et coule dans sa partie supérieure au Togo avant de constituer dans sa partie inférieure la frontière naturelle entre le Bénin et le Togo à partir d'Aplahoué. Il a un régime tropical très irrégulier avec de grandes variations interannuelles et connaît une crue généralement située entre septembre – octobre parce qu'il ramène à la fois les eaux de la grande saison des pluies reçues dans son cours supérieur et celles de la petite saison reçues dans son cours inférieur. Cette crue a pour conséquence les

inondations constatées à Grand-Popo surtout dans l'arrondissement de Avloh. Ces inondations se produisent de nos jours beaucoup plus tôt, (déjà dans le mois d'août) car non seulement le fleuve subit un phénomène de comblement mais aussi les pluies sont presque continues et chevauchent la petite saison sèche. Le fleuve se jette dans l'océan atlantique par un large delta appelé "Bouche du Roy". A partir du village d'Agbanankin, le Mono communique avec la lagune de Grand-Popo qui lui sert de relais vers l'Océan Atlantique.

- une série d'affluents parmi lesquels on peut citer le Sazué (le plus important), Agogo, Adanwadonmè etc. dont la navigabilité dépend en partie du régime du Mono.
- la lagune de Grand-Popo d'une longueur de 15 km qui débouche sur le chenal de Aho. Elle reçoit les eaux de la mer et celles du Mono. Elle communique aussi avec celle de Ouidah.

La carte n° 2, montre le réseau hydrographique de Grand-Popo.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Carte n°2 : Réseau hydrographique de Grand-Popo.

Source : Enquête, Grand-Popo 2007

4.1.5 Sols, végétation et faune

Sur le territoire de la commune de Grand-Popo, on trouve trois types de sols, correspondant aux trois grands ensembles de relief. On y observe également trois (03) types de végétations dominantes :

- les sols du littoral (zone d'étude) et des cordons dunaires (arrondissement de Avloh, de Grand-Popo et d'Agoué) sont sablonneux, constitués de sables fins, pauvres en matière organique et très perméables et où dominent des alluvions sableuses bien drainées. On trouve sur ces sols une végétation de *Cocos nucifera* (cocotiers).
- dans le secteur du plateau (arrondissement d'Adjaha, Djanglanmey et de Sazuè), les terres sont hydromorphes et fertiles. Elles correspondent aux parties basses des formations sableuses, soumises aux fluctuations d'une nappe à faible profondeur. Ce sont des alluvions et collusions sableuses de recouvrement sur les argiles. La végétation est constituée de savane arborée à *Elaeis guinéensis* (palmier à huile), le *Borassus aethiopium* (le rônier) en voie de disparition parce que utilisées pour la vannerie, *Mitragyna inermis*, *Ceiba pentandra* (fromager), *Milicia excelsa* (Iroko).
- un peu plus à l'intérieur dans la mangrove (zones lagunaires et marécageuses), ce sont les sols alluvionnaires et hydromorphes, sols de basses vallées et des lagunes côtières avec une végétation dominées par une formation herbacée, des espèces lacustres plus ou moins denses telles que les palétuviers (*Avicenia* et *Rhizophora*), les joncacées, les graminées etc.

Tableau n°2 : Répartition des sols par nature à Grand-Popo

Zone	Superficie (km ²)	Pourcentage
Terres fermes (zones de plateaux et agglomérations urbaines)	45	15,6
Plans d'eaux et principaux cours d'eau	15	5,2
Marécages	41	14,2
Zones inondables (plaines)	178	61,6
Plage (cordon littoral)	10	3,4
Total	289	100

Source : PDC Grand-Popo (Reconstitution à partir des cartes de l'IGN et du CENATEL en 2003).

La faune est constituée de poissons, de mammifères, de reptiles et d'oiseaux. Mais par suite de la destruction de son habitat, cette faune est devenue de plus en plus rare.

- Les poissons : on retrouve des espèces pélagiques et des espèces démersales. Nous reviendrons plus en détail sur les espèces de poissons retrouvées.
- Les mammifères : les plus retrouvés sont l'hippopotame (*Hippotamus amphibius*) le *sitatunga* ou antilope des marais, le guib harnaché ou antilope des galeries forestières, les céphalophes, les potamochères, les aulacodes, le rat de Gambie etc
- Les reptiles : trois catégories de reptiles sont retrouvées : ce sont les crocodiles et les varans, les tortues et les serpents. Ils font l'objet depuis une décennie de capture, de commercialisation (vers le Togo) et de grande consommation. Cette activité aurait pour conséquence la prolifération des rongeurs.
- La faune aviaire : elle est très riche en raison de l'existence de nombreuses zones humides : les canards d'eau ; les hérons ; les quelea ; les éperviers ; les francolins.

4.2. LE CADRE HUMAIN

4.2.1. Histoire, peuplement et groupes ethniques

4.2.1.1- Histoire

Selon le régent d'Agoué, l'histoire de Grand-Popo remonterait au XV^{ème} siècle où les pêcheurs Ewé originaires de la région de la volta, devenue pendant la période esclavagiste, la « côte d'or » (dans les environs de l'actuelle Ghana) ont colonisé progressivement toute la côte ouest africaine ; certains fuyant les conflits et recherchant de nouvelles terres d'accueil, se sont installés sur la côte en un endroit nommé un peu plus tard Grand-Popo.

En 1727, les Français installèrent leur premier comptoir commercial à Grand-Popo qui était déjà un grand centre commercial : de nombreux navires de traite esclavagiste venaient y chercher depuis le XVI^{ème} siècle des esclaves (PDC Grand-Popo).

Le 12 Avril 1885, Grand-Popo passa sous protectorat français (PDC Grand-Popo op.cit); grand centre administratif, la ville était grâce à son chemin de fer et au wharf, alors le seul débouché sur la mer des grandes richesses agricoles liées à l'économie de traite et provenant de la région allant du Mono jusqu'à Savalou et Parakou.

A partir de 1922, Grand-Popo a été victime des assauts de la mer qui ont progressivement privé la ville de sa partie la plus dynamique. Le centre perdit

progressivement de son poids administratif et plusieurs de ses infrastructures furent englouties par la mer.

Avec la construction du port en eau profonde de Cotonou entre 1959 et 1965, le wharf de Grand-Popo fut fermé. Une partie de ses acteurs émigra à Cotonou et l'autre retourna à la pêche lagunaire et maritime. Le transfert du port à Cotonou sonna le glas des activités commerciales de Grand-Popo.

Au fil du temps, l'ancien cercle régional prospère fut progressivement ramené au rang de commune. Aujourd'hui ses ruines, ses maisons et ses magasins délabrés témoignent encore de sa grandeur passée.



Photo n° 1 : Vue d'une ancienne maison de commerce avec des boutiques en délabrement avancé du fait de l'érosion côtière à Gbékon.

Source : Cliché ALLADATIN, 2007

4.2.1.2- Peuplement, groupes ethniques et religions

L'historique du peuplement de Grand-Popo tourne d'abord autour de ses groupes ethniques majoritaires que sont les Xwla, les Xwéda et les Guens ou Mina tous dérivés du grand groupe ethnique des ADJA-TADO. Selon les personnes ressources interviewées, les Xwla originaires du golfe de guinée seraient les premiers à s'installer à Grand-Popo au XV ème siècle. Ensuite sont venus les Xwéda et les Mina, qui, chassés de la vallée du Nil s'installèrent, après une grande migration d'abord à Tado (Togo) au XIV ème siècle puis à Aplahoué et à Grand-Popo au Bénin au XV ème siècle (PDC Grand-Popo).

- Les Xwla ou Popo se rencontrent un peu partout dans la commune mais surtout à l'Ouest de Grand-Popo sur le littoral et dans les zones lagunaires : ils représentent plus de 51% de la population de la commune.

- Les Xwéda ou Pédah se retrouvent davantage dans le Nord-Est de la Commune sur la bande sablonneuse de Gbéhoué.
- Les Guens ou Mina se retrouvent surtout sur le littoral de la Commune principalement à Agoué et Grand-Popo.

Les autres ethnies sont les Ouatchis qui occupent le Nord et le Centre de la commune (Gbéhoué, Ouatchi, Lintan, Todjohoukouin, Kpovidji et Adjaha), les Kotafons que l'on retrouve au Nord-Est de la Commune de Grand-Popo (de Hamlangni à Gnito) et les Aizos qui occupent la bordure du fleuve Mono, de Koutonkondji jusqu'au sud de Vodomey. Enfin, le long du littoral, on retrouve diverses minorités ethniques venues du Ghana pour pratiquer la pêche maritime et un peu partout des Haoussa, des Yoruba et des Peulhs qui dominent surtout les activités d'élevage bovin à l'ombre des cocotiers.

Au total et selon le RGPH2, les ethnies Adja et apparentées représentent 70% du peuplement de Grand-Popo, suivis des Fons (21,6%), des Yoruba (1,7%), des Peulhs (0,2%), des Bariba (0,1%), des Dendi (0,1%), des Yom Lokpa (0,1%) et d'autres ethnies Béninoises et non Béninoises dans une proportion de 6,2%.

Le Vodoun est la religion dominante des Xwla et des Xwéda. Selon le RGPH2, la religion traditionnelle mobilisait 62,9% de la population de Grand-Popo en 2002, suivie de la religion catholique (24,6%), suivie de loin par les religions protestante (2,1%), musulmane (2,0%) et des autres (8,3%).

4.2.2 Données démographiques

Entre 1979 et 1992, la population de Grand-Popo est passée de 26872 habitants à quelques 33 079 habitants avec un taux de croissance moyen annuel de 1,6%. Sa population était alors la plus faible du département du Mono.

Selon le RGPH3, la population de la Commune de Grand-Popo a été estimée en 2002 à 40 335 personnes dont 19254 hommes et 21081 femmes. Grand-Popo contribue ainsi pour 11,2% à la population du nouveau département du Mono. Le taux de croissance moyen annuel de la population entre 1992 et 2002 est de 2%. Ce taux relativement faible mais tout de même en progression par rapport à la période inter censitaire 1979–1992 peut s'expliquer par l'importance des mouvements migratoires en défaveur de Grand-Popo et compensant à la baisse le taux de natalité.

4.2.2.1- Densité et répartition spatiale de la population

La densité moyenne à Grand-Popo est d'environ 140 habitants/km² (RGPH3 – 2002). Eu égard à la particularité de Grand-Popo caractérisé par une forte proportion de terres inondables et des zones humides (un peu plus de 75% du territoire).

Tableau n°3 : Densité de population : Grand-Popo, Mono et Bénin

Désignation	Superficie (km ²)	1992		2002		Variation
		Population	Densité	Population	Densité	
Grand-Popo	289	33.079	114,5	40.335	140	25,5
Mono	4009	281.245	70,15	358.467	89,41	19,26
Bénin	115.063	4.925.555	42,72	6.769.914	94,2	51,48

Source : RGPH2 et RGPH3.

Le tableau n°4 présente les densités de population par arrondissement dans la commune de Grand-Popo en 2002. On constate: (i) des densités plus fortes dans les centres urbains avec notamment une densité de 773 habitants/km² à Agoué, (ii) des densités relativement élevées dans les arrondissements situés sur des plateaux (Djanglanmey, Gbéhoué et Sazué) et (iii) des densités plus faibles dans les deux autres arrondissements avec notamment une densité de 64 habitants/km² à Avloh.

Tableau n° 4 : Densités par arrondissement dans la commune de Grand-Popo en 2002

Arrondissement	Population	pourcentage	Densité / km ²
Grand-Popo	8 874	22	174
Adjaha	6 454	16	99
Avloh	3 630	9	64
Djanglanmey	4 840	12	121
Gbéhoué	4 437	11	103
Sazué	3 227	8	124
Agoué	9 277	24	773
<i>Total commune</i>	<i>40 335</i>	<i>100</i>	<i>140</i>

Source : RGPH3 – INSAE

Tableau n°5 : Répartition de la population par arrondissement à Grand-Popo

Arrondissement	Population totale	Population totale
	1992	2002
Grand-Popo	7 263	8 874
Adjaha	5 158	6 454
Avloh	2 873	3 630
Djanglanmey	4 123	4 840
Gbéhoué	3 681	4 437
Sazué	2 495	3 227
Agoué	7 486	9 277
<i>Commune (Total)</i>	<i>33079</i>	<i>40335</i>

Source : INSAE, RGPH2 et RGPH3

En terme de répartition spatiale, on relève une répartition peu homogène de la population avec près de 45% de la population concentrée dans les deux arrondissements urbains de la commune.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner que Agoué est plus peuplé que Grand-Popo qui est pourtant le chef lieu même si les deux arrondissements ont des dynamiques démographiques similaires (respectivement + 22%). Cela s'explique par l'attrait des activités économiques liées à la présence de la frontière et des structures étatiques.

Derrière ces deux arrondissements, on trouve celui d'Adjaha, le plus important des arrondissements ruraux en termes de population.

Ensuite viennent les arrondissements de Djanglanmey et de Gbéhoué.

Enfin, les arrondissements de Sazué et de Avloh situés respectivement en limites Nord et Est de la Commune, et éloignés des centres d'activités avec en plus de mauvaises conditions d'accessibilité.

4.2.2.2- Répartition par sexe et par âge

Tandis que les arrondissements de Agoué et de Grand-Popo concentrent chacun un cinquième de la population de la commune, Sazué et Avlo se détachent parmi les arrondissements les moins peuplés de la commune. Et c'est à Agoué que le poids relatif des femmes est le plus important (55% pour une moyenne communale de 52,7%). Cet état de chose pourrait bien être lié à la migration des hommes dans cet arrondissement.

Tableau n° 6 : population par sexe et par arrondissement dans la commune de Grand-Popo

Arrondissement & commune	Population totale					
	1992			2002		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Grand-Popo	3 485	3 778	7 263	4 259	4 614	8 874
Adjaha	2 494	2 664	5 158	3 098	3 356	6 454
Avloh	1 281	1 592	2 873	1 634	1 997	3 630
Djanglanmey	2 000	2 123	4 123	2 372	2 469	4 840
Gbéhoué	1 740	1 941	3 681	2 085	2 352	4 437
Sazué	1 271	1 224	2 495	1 646	1 581	3 227
Agoué	3 369	4 117	7 486	4 175	5 102	9 277
Commune	15 640	17 439	33 079	19 254	21 081	40 335

Source : Source : INSAE, RGPH2 & RGPH3

L'arrondissement de Sazué est atypique du point de vue de la part relative des femmes et des hommes dans la commune : les hommes y dépassent proportionnellement un peu les femmes (49% de femmes pour 51% d'hommes). Dans tous les autres arrondissements la part de la population féminine dans la population totale varie entre 51 et 53%. En 2002, le rapport de masculinité était de 100 femmes pour 92,7 hommes à Grand-Popo. Plus de 50% de la population appartient à la tranche d'âge de 0 à 9 ans.

4.2.2.3- La dynamique associative

Selon le rapport d'activités 2002-2003 du CARDER Mono, environ 150 organisations paysannes pouvaient être décomptées comme suit sur le territoire de la Commune de Grand-Popo : 58 Groupements Villageois à vocation Coopérative (GVC), 64 Groupements de Femmes (GF), 9 Organisations Paysannes Pilotes (OPP), 3 Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt (CREP), 12 Comités Villageois de Développement, 1 Union Communale des Groupements Féminins.

Les statistiques obtenues au niveau de l'Union Nationale des Artisans et Pêcheurs Marins Artisanaux révèlent que les groupements de pêcheurs et de femmes de la sous-zone de

Grand-Popo affiliés à cette organisation faîtière nationale des acteurs de la pêche se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau n° 7 : Groupement de pêcheurs affiliés à l'UNAPMAB en 2000

Sous-zones	Campements	Groupements				
		Hommes		Femmes		Total
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr
	Nombre					
Agoué	5	2	20%	8	80%	10
Ayiguinnou	5	10	50%	10	50%	20
Tourisme – Plage	7	3	27%	8	73%	11
Allongo	7	15	100%	0	0	15
Total Grand-Popo	24	30		26		41
Total UNAPMAB	80	80	53%	70	47%	150

Source : UNAPMAB – 2003

Nbr = nombre

Nos investigations ont révélé que, même si quelques groupements de pêcheurs et transformatrices, fonctionnent encore normalement, d'autres ne sont réactivés que lorsqu'il y a des visiteurs ou des rumeurs sur une éventuelle aide aux groupements. L'organisation faîtière, elle-même, ne fonctionnerait plus et les responsables de l'UNAPMAB à Avloh et à Ayiguinnou ont confirmé ce fait.

4.3 L'ORGANISATION DE L'ESPACE COMMUNAL

4.3.1 Evolution spatiale et occupation des sols

4.3.1.1- Le développement de la ville

A l'origine, Grand-Popo était composé de quelques grands villages implantés sur le littoral. On peut citer entre autres d'Agonèkanmè, Apoutagbo, Agoué et Glidji.

L'apparition de la ville fut liée au développement des échanges commerciaux avec l'Europe faisant de Apoutagbo le quartier commercial, l'actuelle partie lagunaire constituant la zone portuaire. Le quartier administratif Kpogandji abritait l'école régionale de Grand-

Popo, le bureau du cercle du commandant, l'école des filles, le commissariat de police, le bureau des recettes et perceptions, les bureaux de Postes et Télécommunication, le centre de santé etc... La ville abritait aussi les premières industries, les infrastructures liées au commerce de produits de traite et d'exploitation des cultures de rente. Le développement de la ville sur cette zone s'expliquait aussi par le fait que l'axe Gbékon Hèvè constituait le point de passage du Mono avec le Bac et l'arrivée du Chemin de fer à Hèvè.

Mais la construction du pont sur le tracé actuel de la RNIE 1, entre Agbannakin et Honkouihoué a provoqué le début de l'abandon de ce qui est aujourd'hui la vieille ville. Ainsi la partie comprise entre Gbékon et Honsoukouè a pâti de cette mutation, la ville se trouvant déplacée à une distance évaluée à 3 ou 4 km de Gbékon. Une partie importante de l'ancienne ville a aujourd'hui disparu du fait de l'érosion côtière.

Aujourd'hui la partie récente de la ville de Grand-Popo est construite sur ce qui aurait été d'anciennes fermes. Elle serait issue d'un processus de recréation de l'ancienne ville autour de la douane par un lotissement avec pour motivation de la rapprocher des centres de commerce. Il apparaît donc, sans qu'il ne soit possible de confirmer l'ensemble de ces informations par des documents graphiques, que la ville n'a pas été construite sur la base d'un plan d'aménagement d'ensemble.

Le développement des centres ruraux fut lié à celui des activités menées sur la côte.

Dans ce cadre, et dans la mesure où l'ensemble des activités tournait autour de la mer et des plans d'eau (soit les activités de pêche ou liées à la pêche, soit les activités agricoles pour lesquelles la commercialisation des produits passait par l'eau), le développement des centres ruraux s'est fait le long de la plage et le long des principaux cours d'eau : fleuve mono (Vodomè) mais aussi et surtout à Sazué (Adjaha jusqu'à Gnito).

4.3.1.2- L'état actuel de l'occupation des sols dans la commune

Schématiquement, on peut distinguer aujourd'hui cinq (5) grands ensembles composant la commune de Grand-Popo :

- La langue balnéaire Ouest partant de Hillacondji à Gbékon. Elle s'organise d'une part dans une direction Est/Ouest autour des deux centres urbains de la Commune à savoir Grand-Popo et Agoué et d'autre part, dans une direction Nord/Sud s'appuyant sur les activités de pêche et d'agriculture urbaine commerciale. Ce pôle abrite plusieurs fonctions dont principalement les fonctions commerciale, résidentielle, de transit des hommes et des produits entre le Togo et le Bénin (avec le poste frontalier de Hillacondji), de détente et de tourisme.

- La langue balnéaire Est partant de Gbékon à la Bouche du Roi et la lagune de Grand-Popo : elle est composée d'une bande de terre étroite coincée entre la mer et la lagune, et accueillant des villages (Agoninkanmé, Allongo, Avlo-plage) et du système lagunaire comprenant la lagune et ses différentes îles. Cet ensemble est essentiellement consacré à deux fonctions à savoir, l'habitat pour les ressortissants de cette localité et le tourisme pour lequel elle constitue le principal pôle d'attraction à Grand-Popo.
- Le grand marécage suivant la lagune côtière entre Avlo et Gbéhoué et limité à l'Ouest par la RNIE 1.
- Les plaines inondables du fleuve Mono, qui s'étendent depuis la partie basse du fleuve Mono à Grand-Popo jusqu'à la limite Sud de l'arrondissement de Sazué, entre le fleuve Mono et l'affluent Sazué. Elles sont essentiellement consacrées aux activités agricoles et de pêche.
- La zone de terres majoritairement fermes et non inondables partant de Gbéhoué à Sazué. Localisées le long de la limite Nord de la commune, elles ne sont que partiellement exploitées, principalement au niveau de Gbéhoué.

Ces 5 ensembles s'articulent autour de deux (2) éléments structurants que sont :

- Le système hydrographique avec deux axes Nord-Sud parallèles qui sont le fleuve Mono et l'affluent Sazué et un axe Est/Ouest, la lagune de Grand-Popo.
- Le réseau de voirie structurant constitué de la RNIE 1 et des pistes Adjaha – Sazué et Gbéhoué-RNIE 1 organisant la desserte dans les directions Nord/Sud et Est/Ouest.

4.3.2 Caractéristiques des arrondissements ayant une façade maritime

Dans cette section, nous présentons exclusivement les trois arrondissements côtiers.

4.3.2.1- Grand-Popo

Cet arrondissement urbain est situé au Sud de la commune de Grand-Popo. Il couvre une superficie d'environ 50 km² et est limité par l'arrondissement de Agoué à l'Ouest, l'arrondissement Adjaha et un affluent du Mono au Nord, l'arrondissement d'Avloh à l'Est et au Sud par l'Océan Atlantique.

La façade Sud de l'arrondissement de Grand-Popo constitue la partie centrale de la façade maritime de la commune dont le milieu naturel est caractérisé par :

- la présence de la mer qui s'accompagne d'un phénomène d'érosion côtière qui selon nos observations et enquêtes se serait ralenti au cours des 10 dernières années ;
- le fleuve Mono qui traverse l'arrondissement en sa partie centrale (entre les villages Agbanankin et Honkouihoué) avant de se déverser dans la lagune de Grand-Popo ;
- la lagune de Grand-Popo dans sa partie Ouest ;
- une alternance d'une part de sols de sables fins perméables (littoral), et d'autre part de zones lagunaires et marécageuses constituées de sols alluvionnaires et hydromorphes.

Du point de vue de l'organisation spatiale la ville se caractérise par la coexistence de trois pôles d'habitat :

- l'ancienne ville, Gbékon, est caractérisée par un tissu bâti dense et serré avec des constructions majoritairement en matériaux définitifs. Cette partie de la ville anciennement lotie abritait à l'origine les premières industries et infrastructures relatives au commerce de produits de traite et aux activités d'exploitation des cultures de rente. Elle est aujourd'hui marquée par une désaffection se traduisant par un abandon partiel des maisons, des maisons de commerces et bâtiments de l'administration coloniale. C'est donc un tissu ancien en état de dégradation avancé avec des écroulements partiels ou totaux de bâtiments qui restent néanmoins partiellement habiter. On y trouve un patrimoine architectural riche et datant de la période coloniale.

Les facteurs qui expliquent cette désaffection sont (i) le déclin commercial et économique de la ville amorcé avec la construction du wharf de Cotonou en 1930 et accentué après la construction du Port de Cotonou entre 1959 et 1965, et (ii) l'importante érosion côtière qui a provoqué une diminution des terres privant ainsi la ville de sa partie la plus dynamique. Grand-Popo perdit progressivement de son poids administratif et plusieurs de ses infrastructures administratives, sociales et économiques ont aujourd'hui disparu, détruites par la mer.

- la nouvelle ville qui est lotie et constituée dans sa grande majorité de constructions modernes en matériaux définitifs (Villas de standings variables). Ces constructions s'organisent autour d'un réseau de voirie qui s'appuie sur la RNIE 1, épine dorsale aménagée et orientée Est/Ouest, à partir de laquelle se distribue un réseau de voies secondaires. Hormis la rue pavée qui relie la RNIE à l'ancienne ville, ces voies secondaires ne sont ni revêtues ni drainées.

- la partie villageoise située sur le littoral : c'est un habitat précaire en paille caractéristique des populations de pêcheurs qui y vivent. Il est relativement bien organisé dans la mesure où les maisons sont disposées en damier avec des alignements. Le site n'est cependant pas viabilisé.

4.3.2.2- Agoué

L'arrondissement d'Agoué constitue l'extrémité Sud-Ouest de la commune de Grand-Popo. Il est limité à l'Ouest et au Nord par le Togo et à l'Est par l'arrondissement de Grand-Popo, et au Sud par l'Océan Atlantique.

On retrouve dans cet arrondissement une typologie de bâti similaire à celle de l'arrondissement de Grand-Popo. Cela s'explique par le fait que le site d'Agoué à savoir la langue balnéaire est identique à la moitié Sud du site de Grand-Popo. L'arrondissement d'Agoué est donc structuré comme suit :

- la partie urbaine constituée de constructions modernes en matériaux définitifs. Cette partie est partiellement lotie et s'étend sur environ 12 km² en bordure nord de la RNIE là aussi, les voies secondaires ne sont ni revêtues ni drainées.
- la partie villageoise située sur le littoral. On y retrouve des habitats sur un site non viabilisé. Cette partie s'étend jusqu'à la frontière avec le Togo. Les habitats y sont regroupés, ce qui dénote d'un certain lien entre les ménages.
- la spécificité de l'arrondissement réside précisément dans la présence de la frontière Bénin / Togo à Hillacondji. La présence des équipements et infrastructures douanières y génère un important trafic routier sur la RNIE, ainsi que la prolifération d'activités commerciales informelles qui se sont développées par mitage le long de la route.

A la différence de Grand-Popo, Agoué, plus récent, n'a pas encore connu de phénomène de destruction du bâti et de désaffection liés respectivement à l'érosion côtière et à un déclin commercial. Au contraire Agoué, notamment de part sa proximité plus grande avec le Togo, a connu un essor des activités économiques avec pour corollaire un attrait croissant sur les populations de la commune. De belles villas et des résidences y sont de plus en plus érigées par des fils de Grand-Popo résidents ou non dans la commune.

On relève cependant, en ce qui concerne le milieu naturel, et c'est là une autre différence avec Grand-Popo, un important phénomène d'érosion côtière.

4.3.2.3- Avloh

L'arrondissement d'Avloh, d'une superficie d'environ 56 km², est situé au Sud-Est de la commune et est limité à l'Ouest par l'arrondissement de Grand-Popo, au Nord-Ouest par celui d'Adjaha, au Nord par celui de Gbéhoué, à l'Est par la commune Ouidah dont il est séparé par le cheval d'Aho, et au Sud par l'Océan Atlantique. Le chef lieu de l'arrondissement est situé en position excentrée, au Sud-Ouest de l'arrondissement.

Avloh est un arrondissement lacustre, essentiellement accessible de nos jours par la voie lagunaire (accessibilité limitée) et constitué de différents villages dispersés dans la moitié Sud de l'arrondissement. Les plus importants sont Avloh-plage et Avlo-village situés respectivement sur la berge sud (cordon littoral constituant la plage) et la berge nord de la lagune de Grand-Popo. Les autres hameaux sont généralement situés en bordure de cours d'eau sur les parties de terres plus fermes (Azévikondji) ou sur des îles (Hlihoué, Kouèta etc.). Les différents cours d'eau et la lagune servent de voies de communication entre les villages, le principal mode de transport étant la pirogue ou la barque qui ne sont curieusement pas monnaie courante. Ce qui limite les déplacements des populations.

L'habitat est essentiellement constitué de cases en paille et de quelques cases en matériaux définitifs. Les habitats en paille sur la plage sont dispersés, ce qui témoigne de la présence d'étrangers sans liens apparents entre eux s'installant presque anarchiquement sur le littoral. Mais les abords immédiats de l'océan ne sont pas aussi habités qu'à Agoué. Un peu plus en retrait de la plage, les autres habitations sont regroupées montrant des liens apparemment étroits entre les ménages

Le milieu naturel de cet arrondissement constitue le principal cadre touristique de la commune avec notamment l'ensemble que constituent la lagune et son écosystème (mangroves), les îles, et le site dit de la Bouche du Roi (embouchure). Mais ce potentiel est encore peu ou mal utilisé. La majorité des sols sont des sols marécageux faiblement ou pas utilisés par l'agriculture.

4.4 LES ACTIVITES ECONOMIQUES

4.4.1 Principales activités économiques et interactions système physique, système humain dans la zone côtière.

Les principales activités économiques pratiquées dans la commune de Grand-Popo sont la production végétale (oignon, tomate, carotte, manioc, canne à sucre). La pêche (maritime et continentale), l'élevage, la fabrication du sel, la collecte et la commercialisation des huîtres, la transformation et la commercialisation du poisson et le commerce de divers ou d'aliments.

Différentes interactions ont été notifiées entre le système physique et le système humain dans la zone littorale (zone d'étude) ; la pêche est de loin la principale activité des populations de la zone côtière de Grand-Popo, elle constitue le soutien des revenus et de la survie. Au sein des ménages, la pêche est souvent combinée avec la transformation et la commercialisation des poissons. La figure qui suit résume les différentes interactions entre le système physique et le système humain dans la zone côtière.

Composantes du système physique	Mer et lagune	Terres exondées	Berge et littoral	
	<p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poissons et autres animaux aquatiques - sable marin et lagunaire - sel - bois (palétuvier) 	<p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits végétaux (produits maraîchers surtout) - bois - produits animaux (élevage et faiblement chasse) 	<p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crabe - noix de coco et rameaux de cocotier - paille - bois (rameaux et parties sèches des cocotiers) - produits animaux (élevage) 	<p>Ressources Naturelles extraites</p>

Figure n° 2 : Interactions système physique, système humain dans la zone côtière.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

4.4.2 Les équipements marchands

Le commerce à Grand-Popo est caractérisé par l'existence d'un marché Communal, de petits marchés d'arrondissement et la présence de quelques boutiques. Dans l'agglomération de Grand-Popo centre, les boutiques sont installées le long de la route inter-Etat Cotonou-Lomé et la seule voie pavée qui traverse la ville. Au niveau des arrondissements, ces boutiques villageoises sont généralement à l'entrée des villages comme la plupart des marchés de la commune. Le tableau n° 8 (en annexes), présente les équipements marchands, leur localisation, condition d'accessibilité et produits commercialisés.

La plupart des marchés sont difficiles d'accès ; soit à cause de l'état impraticable des pistes qui mènent aux marchés soit à cause de la crue du Mono ou de l'existence d'un cours d'eau.

Il est important de signaler que l'existence de deux autres marchés : celui de Comè et surtout le marché appelé "Djoda" situé à moins d'un (1) kilomètre de Agoué sur la rive gauche d'un bras du fleuve Mono, concurrence fortement le bon fonctionnement des marchés de la Commune de Grand-Popo. C'est le cas du marché de Agoué qui ne s'anime plus depuis plus de dix ans.

Au regard de ce qui précède, il est à retenir que le commerce à Grand-Popo est confronté à plusieurs problèmes dont l'inexistence d'infrastructures adéquates, et l'inaccessibilité des marchés.

En dehors des marchés, on peut relever l'existence d'un atelier de pêche construit depuis plus de 20 ans par la FAO à Ayiguinnou, malheureusement cet atelier est délaissé et n'a jamais fait l'objet d'utilisation.

4.5 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE L'ECHANTILLON D'ENQUETE

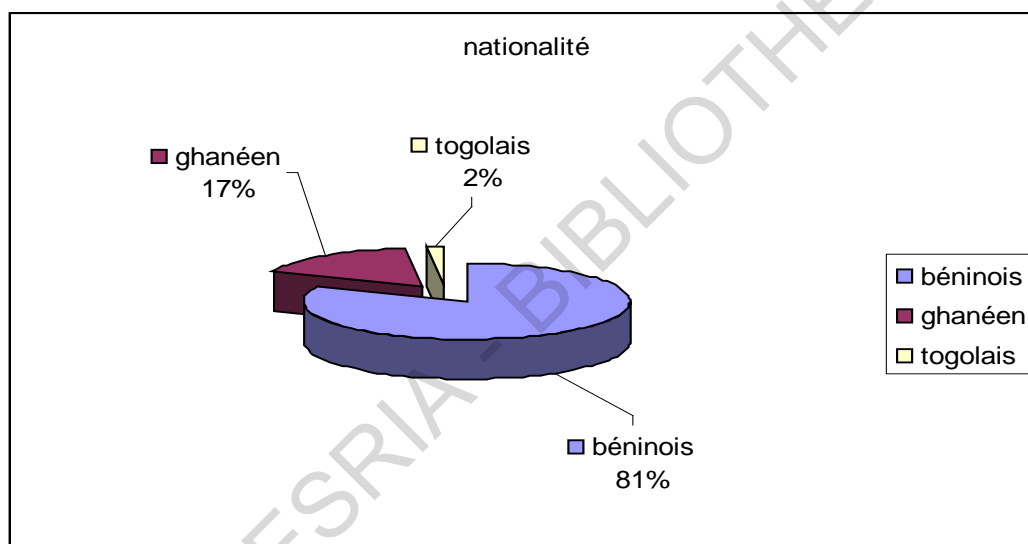
Les descriptions statistiques effectuées dans ce chapitre, sont faites sur la base des données issues des enquêtes auprès des pêcheurs de la zone d'étude. Elles permettent de connaître certaines caractéristiques des personnes enquêtées. Ces caractéristiques concernent l'âge, le sexe, la nationalité, l'ethnie, la religion, le statut matrimonial et les activités économiques menées.

4.5.1 Nationalité, âge, sexe, ethnie et statut matrimoniale des personnes enquêtées

Des 120 répondants, 81 % sont béninois, 17% ghanéens et 2% togolais.

Au total, 33% des béninois ont comme origine lointaine le Ghana. Les ménages en question se sont installés à Grand-Popo depuis en moyenne 6 générations. 6% des béninois ont comme origine lointaine le Togo (Anecho, Petit-popo surtout) ; ces derniers se sont installés en moyenne depuis environ 4 générations. Ceci confirme la thèse selon laquelle une bonne partie de la population des pêcheurs de Grand-Popo serait originaire du Ghana et se serait d'abord installée au Togo avant de venir s'installer à Grand-Popo.

La figure qui suit montre la répartition des ménages enquêtés selon la nationalité d'origine.



Graphique n° 1 : répartition des personnes enquêtées selon leurs nationalités d'origine

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

A Ayiguinnou, les nationaux représentent 85,2% des enquêtés alors qu'au niveau de Avloh, 77,20% des répondants sont Béninois. Si cette tendance se confirmait au niveau global, on pourrait en conclure qu'il y a plus d'étrangers au niveau de Avloh qu'au niveau de Ayiguinnou. Le tableau suivant résume la proportion de béninois et de non béninois par village.

Tableau n° 9 : effectif (en %) des répondants Béninois et non Béninois par village.

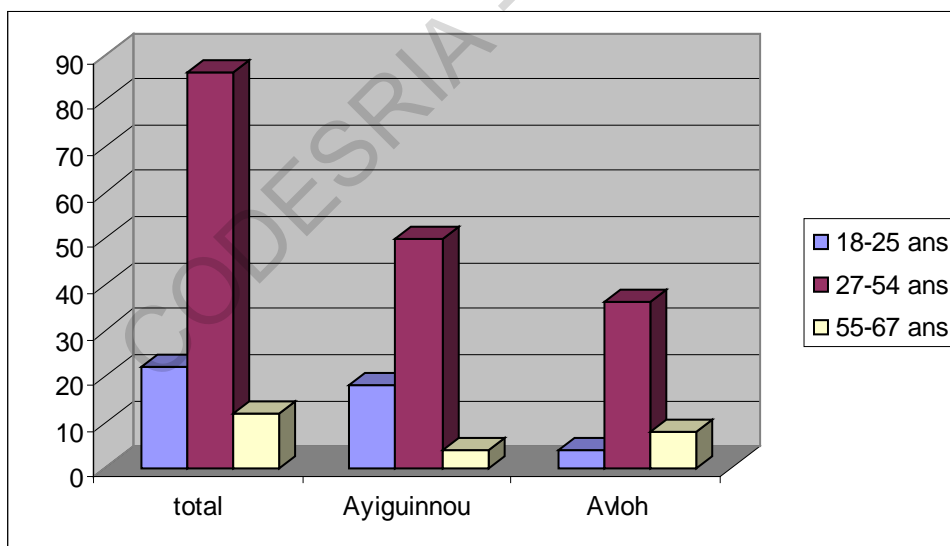
	Ayiguinnou	Avloh
Effectif des béninois (%)	84,2	77,3
Effectif des non béninois (%)	15,8	22,7
Total	100	100

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

L'âge des personnes enquêtées est en moyenne de 39.45 (± 11.78) ans. Pour l'ensemble de la zone avec un minimum de 18 ans et un maximum de 67 ans.

A Ayiguinnou, l'âge des répondant est en moyenne de 39,39 ($\pm 11,31$) ans tandis qu'à Avloh, cet âge est en moyenne de 39,75 ($\pm 12,70$) ans.

Le graphique suivant montre la répartition des enquêtés par tranche d'âge selon le village. Il montre que dans les deux villages la majeure partie des enquêtés fait partie de la tranche d'âge intermédiaire (27-54 ans) ; il est à remarquer cependant que les plus vieux (55-67ans) sont plus nombreux que les plus jeunes (18-25 ans) à Avloh alors que c'est la situation contraire à Ayiguinnou. Cet état de chose pourrait bien être lié à un plus fort taux d'exode rural des jeunes au niveau de Avloh par rapport à Ayiguinnou.



Graphique n° 2 : Répartition des enquêtés par tranche d'âge selon le village

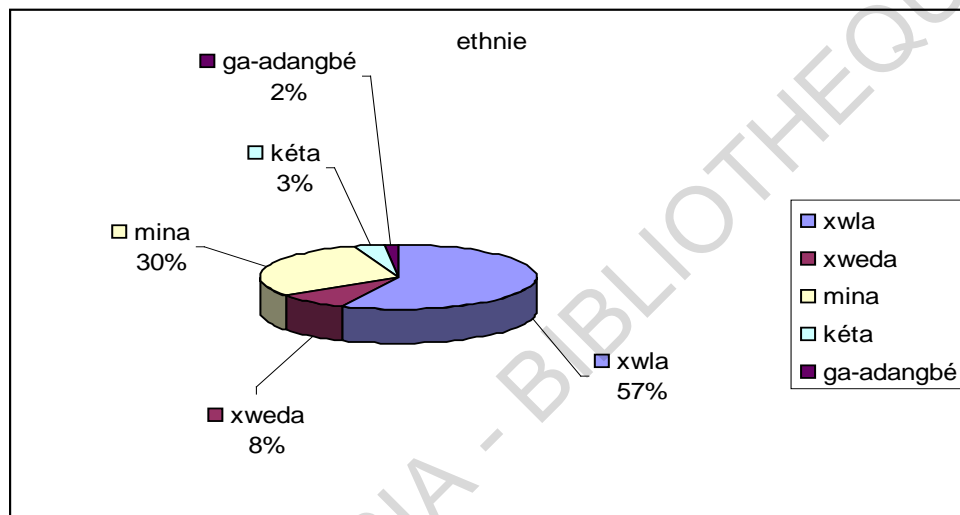
Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Les ménages enquêtés au cours de notre étude sont constitués aussi bien d'hommes que de femmes. Les chefs de ménages sont en majorité des hommes dans les deux villages

d'études (85%). Certaines femmes (15%) deviennent chef de ménage suite au décès ou à l'absence prolongée de leurs maris, ou encore en cas de divorce.

En ce qui concerne la situation matrimoniale, quatre modalités ont été distinguées, à savoir les célibataires, les personnes mariées, les personnes divorcées puis les veuves et veufs. En général, la majorité des répondants est mariée (86 % du total), alors que très peu sont célibataires (9 %). Le nombre de veufs (4%) est supérieur à celui des divorcés (1 % du total).

Au plan ethnique, 57% des répondants sont des xwla, 30% des mina, 8% des xweda, 3% des kéta et 2% des ga-adangbé. Les ga et les kéta sont des ghanéens.



Graphique n° 3 : répartition des enquêtés selon l'ethnie
Source : Enquête Grand-Popo, 2007

4.5.2 Taille des ménages et activités menées

La taille des ménages enquêtés varie d'un village à un autre (voir tableau). Il ressort que pour l'ensemble des deux villages, elle est en moyenne de 7,15 ($\pm 2,55$) personnes.

A Ayiguinnou, le nombre moyen de personnes par ménage est de 6,86 ($\pm 2,65$).

A Avloh, le nombre moyen de personnes par ménage est de 7,6 ($\pm 2,31$).

La taille des ménages est légèrement plus élevée au niveau des ménages enquêtés à Avloh qu'au niveau de ceux enquêtés à Ayiguinnou. Mais les coefficients de variation forts, montrent qu'il ne s'agit pas de groupes homogènes et qu'il existe de grandes différences entre les ménages. La différence constatée entre la taille moyenne des ménages selon le village n'est pas statistiquement significative.

Tableau n° 10 : Répartition de la taille moyenne des ménages par village.

Villages	Taille moyenne des ménages	Effectifs	Ecart-type
Ayiguinnou	6,8684	76	2,6550
Avloh	7,6364	44	2,3137
Total	7,1500	120	2,5525

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

En ce qui concerne les activités pratiquées par les enquêtés, la principale activité est la pêche maritime exercée par environ de 85% des répondants, les femmes enquêtées sont toutes des mareyeuses-commerçantes. Les autres activités pratiquées par les personnes enquêtées sont le manœuvrage agricole, le commerce, la pêche continentale, le maraîchage etc.

4.5.3 Le niveau d'instruction des personnes enquêtées

Le tableau suivant présente la situation des enquêtés en ce qui concerne le niveau d'instruction. De l'analyse du Tableau, il ressort qu'environ 66 % des personnes enquêtées sont instruits. Mais globalement le taux d'instruction au niveau de Ayiguinnou est plus élevé que celui des enquêtés à Avloh. Cependant, la grande majorité des instruits pour l'ensemble des personnes enquêtées ont le niveau primaire, rares sont ceux qui ont le niveau secondaire, peu aussi n'ont jamais été scolarisés mais sont alphabétisés.

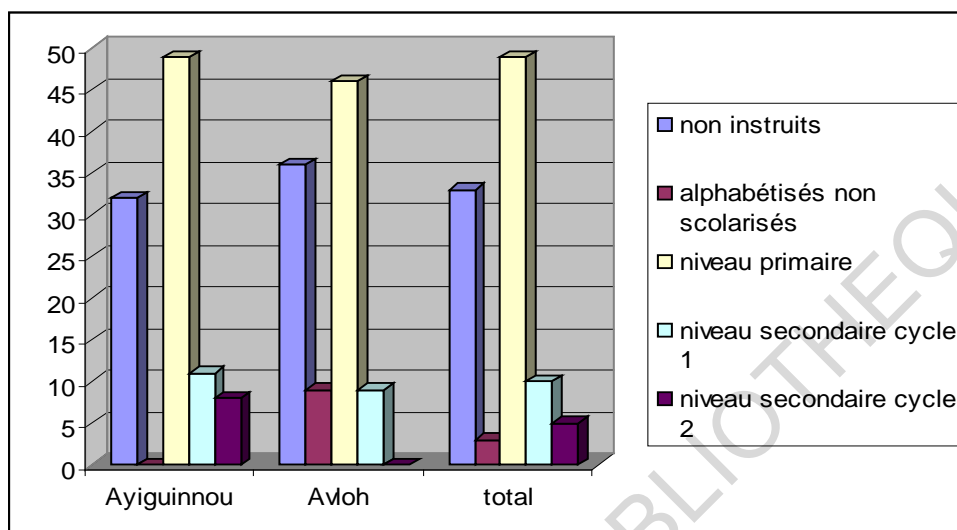
Tableau n° 11 : répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

	Ayiguinnou		Avloh		Total	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
non instruits	24	32	16	36	40	33
alphabétisés non scolarisés	0	0	4	9	4	3
niveau primaire	38	49	20	46	58	49
niveau secondaire cycle 1	8	11	4	9	12	10
niveau secondaire cycle 2	6	8	0	0	6	5

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Globalement le taux des non instruits au niveau de Avloh est plus élevé que celui des enquêtés à Ayiguinnou. Les instruits au niveau de Avloh sont majoritairement du niveau

primaire, rarement du niveau secondaire 1^{er} cycle et rarement alphabétisés alors que les instruits au niveau de Ayiguinnou sont majoritairement du niveau primaire, rarement du niveau secondaire 1^{er} cycle et très rarement du niveau secondaire 2nd cycle. Il est aisé de constater sur le graphique qui suit que globalement le taux d’instruction dépasse légèrement le taux des non instruits pour l’ensemble des personnes enquêtées et qu’aucun des enquêtées de Avloh n’a le niveau secondaire 2nd cycle.



Graphique n° 4 : Répartition des personnes enquêtées par niveau d’instruction selon le village.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

4.5.4 Caractéristiques religieuses des personnes enquêtées

Les personnes enquêtées pratiquent des cultes aussi divers que variés. Tous les enquêtés pour autant qu’ils soient pêcheurs pratiquent tous un peu le culte Gbéta-Ahoyo (divinité de l’eau) ; mais compte tenu du fait que les animistes risquent de déclarer plusieurs religions à la fois et pour éviter des biais, nous avons pris en compte le culte le plus pratiqué par chaque enquêté. Sur la base de cette considération, la présence de beaucoup de cultes religieux a été notée:

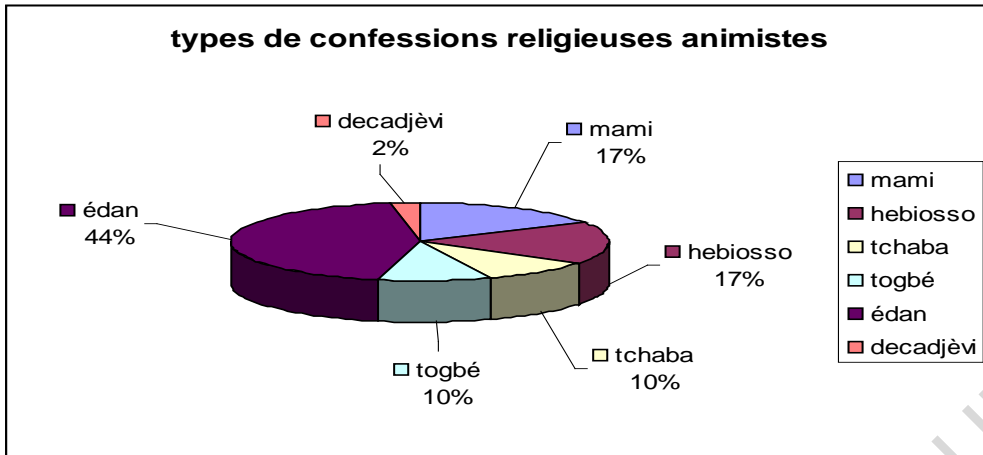
- les confessions religieuses animistes (décadjèvi⁵, mami⁶, édan⁷...). Le graphique n°5, qui suit montre la répartition par types de confessions religieuses des enquêtés

⁵ Dieu symbole de la jeunesse et de la vigueur

⁶ Déesse de l’eau (mer)

⁷ Dieu serpent

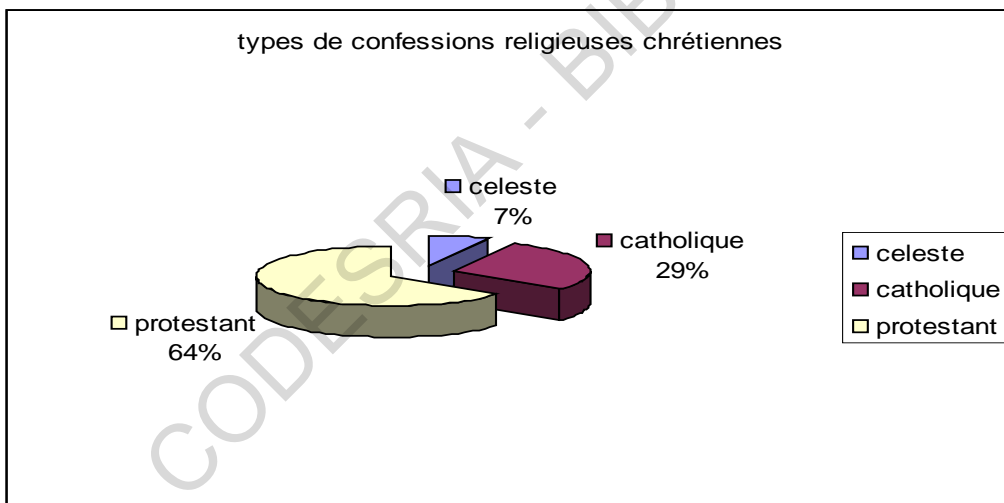
pratiquant l'animisme ; il montre que la plupart des animistes pratiquent le culte «édan ».



Graphique n°5 : répartition des types de confessions religieuses fréquentés par les enquêtés animistes.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

- les confessions religieuses chrétiennes (céleste, catholique, protestant). Le graphique qui suit montre la répartition par type de culte religieux des personnes enquêtées pratiquant le christianisme.



Graphique n°6 : Répartition par type de culte religieux des enquêtés pratiquant le christianisme

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Au total, il ressort que l'échantillon enquêté est constitué uniquement de chrétiens et d'animistes et d'athées. Le pourcentage des animistes (70%) dépasse largement celui des chrétiens (22%) ; celui des chrétiens dépasse lui aussi celui des athées (8%).

CHAPITRE 5 : LA PECHE MARITIME ARTISANALE A GRAND-POPO

5.1 INTRODUCTION

La plupart des peuples implantés près de la côte se sont toujours intéressés aux ressources de la mer. Depuis très longtemps, l'homme a commencé à détourner à son profit des chaînes trophiques marines. L'exploitation humaine de la production marine concerne un nombre étonnement faible d'espèces ; cela dépend de leurs dimensions, de leur abondance, de leur tendance à l'agrégation, et de leur valeur économique, qui dépend elle-même des qualités alimentaires, de la rareté et de facteurs psychologiques irrationnels (Lalèyè 2006).

Les moyens de capture sont tous très anciens ; les progrès récents concernent la qualité de la matière textile utilisée et une tendance au gigantisme.

On distingue deux types de pêche maritime se différenciant par la technicité :

- la pêche maritime artisanale
- la pêche maritime industrielle.

Nous nous intéressons ici exclusivement à la pêche maritime artisanale.

Elle est pratiquée le plus souvent par des communautés de pêcheurs installées le long de la côte maritime dans des habitations précaires.

Au Bénin, ce sont les groupes ethniques « Xwla » et « Xwéda » originaires du Bénin et les « Kéta » venus du Ghana qui pratiquent la pêche maritime artisanale (Lalèyè 2006). Ces groupes ethniques sont majoritaires sur la côte à Grand-Popo, ce qui confère à la pêche une place de choix dans les activités socio-économiques pratiquées dans cette commune.

5.2 HISTORIQUE ET EVOLUTION

Si il est difficile voire impossible de situer dans le temps le début de la pratique de la pêche dans les eaux intérieures (lacs, lagunes, fleuves et rivières), la pêche maritime elle, a une histoire. Selon certains enquêtés, la genèse de la pêche maritime à Grand-Popo est à situer entre le XV ème et le XVI ème siècle où les pêcheurs Ewé originaires de la région de la volta, devenue pendant la période esclavagiste côte d'or (dans les environs de l'actuelle Ghana) déjà habitués à la pêche maritime artisanale ont colonisé progressivement toute la côte ouest africaine depuis la Mauritanie jusqu'au Congo. Ces mouvements migratoires étaient soutendus par des conflits et des guerres, mais aussi par la recherche de nouvelles localités

d'accueil. C'est ainsi que les plages de Grand-Popo furent colonisées, les occupants prirent le nom ethnique popo ou Xwla. Les pêcheurs popo du fait de leur origine ont donc une longue tradition de pêche maritime artisanale. En dehors de la pêche maritime les popo se sont investis dans l'exploitation du fleuve Mono ainsi que des lacs et lagunes de la région. Mais avec l'avènement de la traite négrière, les activités de commerce se sont développées dans la région, devenue côte des esclaves. Durant donc toute la période esclavagiste les popo se sont consacrés aux activités de commerce le long du littoral ouest africain, certains conduisaient les européens en tant que canotiers dans les rades et embouchure du fleuve Mono. Pendant ce temps d'importantes évolutions technologiques sont intervenues dans la pêche maritime artisanale dans la « gold cost » et ces changements technologiques étaient en pleine diffusion sur le littoral ouest africain. C'est ainsi que dans les années 1800, avec les migrations de pêcheurs ghanéens, plusieurs techniques de pêche plus adaptées à la pêche maritime étaient transférées au Bénin. La pêche maritime artisanale a donc repris du poids à Grand-Popo car les ghanéens sont venus avec des matériels (embarcation, filet) plus appropriés, et ils avaient besoin de main d'œuvre.

Une seconde version raconte que, les pêcheurs n'avaient auparavant jamais pêché dans la mer avant la période coloniale. Avant leur premier contact avec la mer, les pêcheurs popo opéraient dans les eaux continentales (fleuve, lacs et lagunes). Ce serait au XIX^{ème} siècle que les popo eurent leur premier contact avec la mer et ceci en tant que canotiers à l'embouchure du fleuve Mono. Ce contact leur a permis de s'habituer à la mer et de commencer la pêche mais avec des matériels inadaptés. Vers 1920, avec l'arrivée des pêcheurs migrants ghanéens, la pêche maritime artisanale aurait pris une envergure très importante à Grand-Popo stimulée par l'introduction de matériels (embarcation, filet) plus appropriés.

La pêche s'effectue aujourd'hui à Grand-Popo par des Béninois (Xwla, Xweda, mina), des togolais (Ewé, Anlo, Kéta) et des ghanéens (Ewé, Mina, Ga, Pram-pram, Fanti, Ningo).

5.3 LES MOYENS DE CAPTURE DANS LA PECHE MARITIME ARTISANALE

Ils concernent, les embarcations et les engins de pêche.

5.3.1 Les embarcations

Les embarcations utilisées par les marins pêcheurs sont des pirogues monoxyles. Ces pirogues sont composées d'un corps pris dans un tronc d'arbre prolongé à chaque extrémité par un petit éperon. Le corps des pirogues est surmonté par des bordées en planches verticales de 10 à 28 cm de hauteur.

Sur le littoral de Grand-Popo, on distingue trois modèles de barques différents par leurs dimensions :

- la petite barque de 4 à 6 mètres de long sert pour les petits filets dormants et la petite senne de rivage.
- la pirogue moyenne qui mesure 7 à 8 mètres de longueur est utilisée pour les filets à sardinelles, les lignes ;
- la grande pirogue d'une longueur de 12 m à 15 m sert à l'utilisation des grands filets de senne tournante ;

Les embarcations de pêche maritime sont mues pour la plupart au moyen de moteur hors-bord. Mais dans certains cas surtout pour les petites embarcations, celles-ci sont déplacées sur l'eau par des pagaies et les voiles.



Photo n° 2 : Grande pirogue monoxyde



Photo n° 3 : Petite pirogue monoxyde

Source : Cliché ALLADATIN, 2007

5.3.2 Les engins de pêche maritime artisanale

Actuellement, la pêche maritime artisanale utilise un vaste éventail d'engins. On peut les classer en deux grands groupes :

- les filets
- les lignes

Dans la zone d'étude, seuls les filets sont actuellement utilisés, mais certains pêcheurs se sont mis en groupe pour commencer la pêche à la ligne. Ces derniers ont sollicité l'appui du Projet d'Appui au Développement de Pêche Artisanale (PADPA) et les négociations sont en cours. Nous ne parlerons ici que de la pratique actuelle : l'utilisation des filets.

Il en existe plusieurs types de filets:

- les filets maillants

Ce sont des filets simples installés dans lesquels se maillent les poissons. Ils peuvent être utilisés comme filets mobiles pour encercler les poissons (Mahoundo) ou sous forme de filets dormants (Tohunga) ou bien sous forme tournante (senne tournante).

Le filet « Mahoundo » sert à pêcher des sardinelles et les ethmaloses. Il est utilisé en filet dérivant si les poissons sont éparpillés. Composé de nappes de filets de Nylon de 20 à 45 m qu'on assemble, ce filet est de longueur variable pouvant atteindre 400 m, la chute du filet est de 4,10 m, avec un maillage de 20 à 28 mm de nœud à nœud. Il comporte une ralingue inférieure munie de plombs et une ralingue supérieure de flotteurs en nombre équivalents.

- Les filets tournants : « La senne tournante »

Elle est nommée « OUATCHA » ou « OUITCHI » et est surtout utilisé par les ghanéens. Cet engin permet d'encercler un banc de poissons. Le filet est mouillé autour d'un banc de poissons, rassemblé spontanément ou à l'aide de la lumière ou de l'appât. La nappe forme un cylindre. La pose s'effectue en pleine eau. Une fois les deux extrémités réunies, le relevage commence ; le cercle voit son diamètre diminuer et le poisson se concentrer (au niveau du sac) dans un volume de plus en plus restreint.

Comme en principe le cylindre formé par le filet ne touche pas le fond, le poisson encerclé conserve la possibilité de plonger sous la ralingue inférieure et de s'échapper. Pour parer à cela, deux solutions existent :

- soit le filet comporte un dispositif de collecte qui ne retient qu'une partie des animaux entourés (senne tournante non coulissante) ;
- soit le filet peut être fermé « en bas », ce qui annule toute chance d'évasion (filets tournants coulissants).

En général pour plus de commodité, le filet « OUATCHA » possède en son milieu une poche où les gros poissons qui ne se maillent pas viennent s'entasser. Cette poche est hissée à bord de la pirogue. Aujourd'hui la plupart des filets « OUATCHA » sont conçus pour la pêche des sardinelles qu'ils maillent avec d'autres petits poissons de même calibre, tandis que les plus gros poissons : thon, maquereaux sont capturés dans la poche.

- Les filets à poche : « La senne de plage »

Appelés « Aguéné », la senne de plage est un long filet constitué par une nappe centrale rectangulaire prolongée des deux côtés par deux nappes trapézoïdales ou ailes dont la hauteur diminue progressivement à mesure que l'on se rapproche des extrémités terminées par une corde de halage. Il en existe de différentes tailles dont la longueur, la hauteur, les dimensions des mailles varient selon les principales captures recherchées. Une grande senne mesure entre 486 et 648 m et les mailles sont de préférence en Nylon bleu, larges de 45 mm.

Les sennes sont des engins typiques des lacs ou des plages maritimes où la profondeur de l'eau est inférieure à la taille d'un homme (ou simplement peu profonde à certaine distance du rivage). Les sennes de plage sont manipulées par plusieurs personnes (20 à 30 personnes).

5.4. ORGANISATION SOCIALE ET ECONOMIQUE DES PECHEURS

L'organisation socio-économique des pêcheurs peut être appréhendée à partir de deux types d'institutions : la communauté et le système d'exploitation.

5.4.1- Systèmes d'exploitation commercialisation et partage des revenus

Trois types de systèmes d'exploitation prédominent dans la pêche maritime artisanale à Grand-Popo : le système contractuel marchand, le

- Un système contractuel marchand : localement appelé « company »

Il s'agit d'une unité de production individuelle ou les moyens de production appartiennent à un patron pêcheur, telle une « entreprise ». Les relations entre « l'entrepreneur » et les membres de l'équipage ne sont pas obligatoirement familiales, il s'agit de relations contractuelles d'employeur/employé, basée sur le rendement de travail et la compétence en matière de pêche, domaine dans lequel les ghanéens, les Béninois, et les togolais sont reconnus experts. Cela justifie le fait que les chefs de *company* Béninois, ghanéens, Gabonais, Congolais etc. viennent recruter les membres de leur équipage au Bénin au Togo et au Ghana quel que soit le pays dans lequel leur *company* exerçait les activités de pêche. Le contrat de recrutement précise sa durée (deux ou trois ans renouvelables), le montant à allouer à l'employé à la fin du contrat (variable entre 5 et 20 millions de f CFA parfois plus). En plus de cela, de l'argent de poche est payé à la fin de chaque journée, semaine ou mois et peut atteindre ou même dépasser 10 à 30 000 f CFA par mois. Le propriétaire de la « *company* » attend souvent le retour de pêche des membres de l'équipage

avant de venir sur la plage ; là ont lieu le débarquement et la commercialisation que l'entrepreneur même supervise en se faisant aider toujours par les membres de l'équipage. En ce qui concerne la rétribution financière, c'est le chef de *company* qui décide de tout, il décide de combien donner à chaque pêcheur comme argent de poche hebdomadaire et comme salaire annuel ou de fin de contrat ».

De l'avis de certains pêcheurs Béninois migrants « de retour », c'est dans ce même type de système qu'ils travaillent pour la plupart lorsqu'ils voyagent. Malheureusement, la plupart des migrants Béninois n'ayant pas les moyens de réaliser les papiers de voyage, sont « aidés » par les chefs de *company* sur la base d'un contrat de préfinancement qui les rend entièrement dépendants vis-à-vis de ces derniers.

Un pêcheur déclare : « Le chef de la « *company* » où j'ai travaillé au Cameroun se comportait en patron, il nous faisait faire 2 sorties en mer quand ça lui chante et il nous retenait pour la vente du poisson parfois au delà de 22 heures. Comme le contrat est oral, le chef nous manipulait trop, il peut te donner 40000 f CFA comme argent de poche ce mois et 10000 un autre mois, prétextant de mauvaises captures. ».

Encadré n°1 : propos d'un pêcheur sur le système « *company* »

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

- Un système d'exploitation à caractère familial :

Ce système évolue de plus en plus vers un système de type mixte avec une prédominance des membres de la famille (élargie) du propriétaire d'embarcation et un partage immédiat après une sortie.

L'embarcation prête à aller en mer doit contenir 5, 9 à 15 pêcheurs, chacun s'étant muni de deux filets. De retour de la pêche les produits sont débarqués à la plage. Le partage dans ce système se fait en nature. Mais le partage peut aussi se faire en espèce, et c'est dans ce cas qu'on parle de système d'exploitation (mixte) à caractère familial qui tend déjà vers un système « *company* ». L'objectif dans le système familial est de se procurer du poisson à manger et de vendre une partie pour s'acquérir un revenu couvrant d'autres besoins de la famille. Le partage des produits de pêche se fait de la manière suivante :

Pour les pêcheurs opérant selon le système d'exploitation à caractère familial, chaque membre de l'équipage regroupe sa prise en tas de 40 poissons ; soit n le nombre de tas. Le propriétaire de la pirogue a droit à 6 poissons par tas ; soit $n \times 6$ poissons. Le propriétaire du

filet prend 40 % du reste des produits de pêche puis les 60 % restant reviennent aux pêcheurs si les frais d'essence et de reprofilage du filet, sont à leur charge ; notons que si ces frais sont à la charge du propriétaire du filet, les pourcentages contraires sont pratiqués (60% pour le propriétaire et 40% pour les pêcheurs). Le partage entre les membres de l'équipage de la part qui leur revient se fait de la manière suivante : 10% pour les consommations alimentaires et la rétribution des différents aides ou apprentis (en Xwla lèblè) qui ne font pas parti à proprement parler de l'équipage, 10% pour le reprofilage des filets et l'essence puis les pêcheurs se partagent à part égale le reste du produit.

S'en suit alors la commercialisation ; chaque bénéficiaire vend ses poissons à une mareyeuse, souvent sa femme, s'il en a. Les mareyeuses se chargent ensuite de transformer et ou de vendre les poissons sur le marché local ou sur les marchés environnants. Les marchés d'écoulement des produits halieutiques les plus cités sont : Grand-Popo, Hillacondji, Comè, Mèmlèda, Cotonou etc.

Il est aisé de comprendre que le partage des revenus tel qu'effectué dans ce système n'arrange que les chefs de familles et les propriétaires d'embarcation. Les jeunes actifs dépendants ne sont presque pas rémunérés, ce qui accentue leur dépendance. Quant aux plus pauvres qui ne possèdent ni embarcation, ni filet et qui doivent donc s'acquitter d'une quote-part de location de filets dans le revenu déjà faible, ils sont maintenus dans un cercle de paupérisation.

Cette situation de dépendance et de pauvreté constitue un important facteur de vulnérabilité qui nourrit la mobilité des pêcheurs d'un pays à un autre ou d'un campement à un autre.

Notons que dans les systèmes mixtes où le recrutement des membres de l'équipage se fait sur une base familiale et la production tournée vers le marché, la commercialisation a lieu avant le partage des gains ; parmi les systèmes mixtes on a les groupements. Il s'agit dans les groupements d'une collectivisation des moyens de production. La rémunération du travail est donc identique pour tous. Dans ce cas les frais engagés pour l'achat de l'essence sont d'abord prélevés ensuite 10% du revenu est réservés pour le reprofilage des filets et la rétribution des différentes aides ou apprentis, enfin 40% reviennent au propriétaire et 40% aux pêcheurs et 10% est réservé à l'épargne (qui sert à aider les membres du groupement en cas de coup dur). Pour les grands engins de pêche notamment la senne tournante, en dehors des charges liées à une sortie de pêche précitée, il est déduit les primes de quelques responsables de l'équipage comme : le teneur de gouvernail, le chef d'équipe et le rabatteur de filet, avant de procéder au partage des gains.

L'épargne et le mode de recrutement basé sur la parenté large ont un effet sur la cohésion interne du groupe. Mais de plus en plus les cas de détournement occasionnent des scissions. Toutefois les groupements constituent aux dires des pêcheurs, une structure de protection contre le risque. Mais de plus en plus la rareté des ressources naturelles, la recherche effrénée de la satisfaction individuelle et la différence des niveaux de revenu (qui ne favorisent pas un co-investissement équitable), limitent son application.

5.4.2- La communauté et le campement

Le terme « communauté » est parfois confondu avec « colonie » ou encore « population », dans la littérature existante. Le terme « communauté paraît mieux convenir à nos propos que les autres car il fait ressortir l'importance capitale du groupe ethnique dans les échanges privilégiés qui unissent les individus appartenant à une même communauté. L'appartenance à la communauté ne ressort pas d'une procédure formelle et contraignante mais d'une incorporation spontanée liée au simple motif que l'on soit d'un même groupe ethnique. C'est au sein de la communauté que se structure la vie économique et sociale des pêcheurs Béninois surtout à l'extérieur du pays (immigration).

Au niveau national compte tenu de la pression démographique et les distances parfois très grandes qui séparent les pêcheurs d'une même communauté, le rôle joué par la communauté incombe au « campement ». Le campement regroupe des pêcheurs d'un même groupe ethnique, ayant un même ancêtre commun ; ces pêcheurs, investissent un lieu de la plage et forme le campement qui n'est pas à confondre avec le village car au sein d'un même village on peut retrouver plusieurs campements, comme on peut retrouver un seul campement étalé entre deux villages. Le campement est élargi à tous les autres pêcheurs qui opèrent dans la même zone quelle que soit leur origine, ce qui nous fait dire que plus que de découler d'une affinité d'origine, le campement découle d'une volonté de conduire à bon port le destin commun ; c'est d'ailleurs ce qui lui confère son caractère institutionnel.

Les objectifs visés par la communauté et le campement sont : la protection sociale et celle des capitaux, la reproduction du groupe, le respect mutuel et la gestion durable des ressources halieutiques. Dans cette perspective, certaines règles sont érigées et un chef⁸ de campement/communauté est choisi.

La communauté/campement se charge de mobiliser des pirogues pour la recherche des sinistrés en cas de détresse en mer d'un équipage, la pêche est normalement interrompue

⁸ Le chef est souvent, le chef du village ou à défaut un ancien pêcheur prospère du milieu.

jusqu'à ce que ces derniers soient retrouvés. Il est prévu également lors d'un décès des assistances sociales et financières. En cas de maladie grave pour les immigrés, et si le pêcheur affecté souhaite rentrer au Bénin, il est aidé par la communauté. Les règles en vigueur, luttent contre les conflits, les disputes et encouragent l'unité et la cohésion du groupe.

Lors de nos entretiens à Grand-Popo, nous avons surpris une scène de bagarre entre deux pêcheurs. Quelques cinq minutes après les masques zangbéto sortirent, les mis en causes furent réprimandés et sommés de payer chacun une somme de 2000 f CFA plus un litre de la boisson locale « sodabi » pour dit-on implorer les dieux de la mer qui, après ces genres de disputes, se fâchent provoquant des vagues plus redoutables qui rendent plus difficile la pratique de la pêche.

Encadré n°2 : Exemple de règlement de conflit

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

En vue de la conservation des ressources aquatiques, il est interdit d'utiliser des filets à très petites mailles, de jeter des ordures dans la mer, de capturer les tortues marines et les fretins ; il est aussi institué (depuis le temps des ancêtres) un jour de repos où il est strictement interdit de pratiquer la pêche. Ce jour de repos est le mardi à Ayiguinnou, tandis qu'à Avloh c'est tout les lendemains du jour de marché de Comè.

Toutefois, dans un environnement où les ressources deviennent de plus en plus rares et les besoins illimités, l'individualisme tend à prendre le pas dans le rang des pêcheurs et certaines des règles précitées ne sont plus toujours respectées. Pour preuve, à Avloh, Grand-Popo et Agoué, partout où nous sommes passés nous avons constaté des dépotoirs sauvages sur les plages, le degré d'insalubrité de la plage à certains endroits est inquiétant. Il a été aussi notifié l'utilisation des filets (surtout ceux utilisés par les « company » ghanéens) ayant des mailles trop petites. En outre, malgré toutes les sensibilisations faites par rapport à l'importance des tortues, les pêcheurs continuent de les capturer sciemment ou non.

Cependant la communauté/campement favorise, le transfert des techniques et du savoir-faire et surtout l'intégration verticale des activités liées à la pêche en entretenant une certaine articulation entre la production et l'écoulement à travers la participation des femmes par le biais de la transformation et de la commercialisation.

5.5 Différentes espèces de poissons marins pêchées et calendriers de pêche.

5.5.1- Les différentes espèces de poissons

Le tableau suivant fait le point des espèces marines capturées à Grand-Popo.

Tableau n° 12 : Quelques espèces de poissons marins capturées

Nom local en « guen »	Nom usuel	Nom scientifique
zozroé	Saparatène	
Kanflan	Poisson rasoir	<i>Ilisha africana</i>
Manvi ou adroukou	Harengs	<i>Sardinella maderensis</i>
Zarou	Maquereau	<i>Scomber japonicum</i>
Pan-pan	Carangue	<i>Caranx hyppos</i>
Gbanvi	Ablette	
Anépa	Poisson sabre ou ceinture	
Guéssou	Mulet	<i>Liza grandisquamis</i>
Cocotè	Machoiron	
Saké	Requin	<i>Squalus spp.</i>
Adado	Raie	<i>Raja miraletus</i>
Guiga	Dauphin	
Déyi	Sardinelle	<i>Sardinella aurita</i>
Abobi	Anchois	<i>Engrolus encrasicolus</i>
Aféba	Mérou	<i>Epinephelus aeneus goreensis</i>
Coco	Dorade	<i>Sparus caeruleostiscus</i>
Ekan	Bar	<i>Pseudotolis senegalensis typus</i>
Kobi	Pompanneau	
Toffissi	Merlu ou mafou	
Lizi	Brochet ou béquine	<i>Sphyraena afra ou Sphyraena guachancho</i>
Guédé	Perroquet	<i>Lagocephalus laevigatus</i>
Assépomè	Pèrère lisse ou turbot	<i>Syacium micrurum</i>
Apé ou gbakou	Coriphère dauphin	
Affohomè	Sole	<i>Cynoglossus goreensis</i>
Zohli	Viatal	
Kpokoun	Bonite	<i>Euthynnus alletteratus</i>
Hatalicoffi	Macaire bleu	

Egbo	Lamprisse	
Adahi	Orphie ou anguilette	
Avagba	Saint pierre	
Kpokoun	Thon	
Guégou	Gros thon	<i>Thunmus albacares</i>
akpla	Chinchard	<i>Trachurus trecae</i> <i>Solea senegalensis</i>
Magnonsin	Diagramma	
Tchikoué	Hornose ou petit capitaine	<i>Galeoides decadactylus</i>

Source : Enquête Grand-Popo, 2007



Photo n° 4 : Poisson « brochet » frais



Photo n° 5 : Poissons frais : maquereau «le long vers le haut» et carangue «le court vers le bas»

Source : Clichés ALLADATIN, 2007

Les pêcheurs s'accordent sur le fait qu'il y a une diminution des captures au fil des années. De l'avis de certains, la mer est devenue de moins en moins poissonneuse au fil des années avec en plus des poissons dont les tailles deviennent de plus en plus réduites. Pour d'autres ce sont les vagues qui sont devenues plus violentes, ce qui empêche les embarcations de progresser assez loin dans la mer pour réaliser des prises consistantes ; pour ceux-ci il serait erroné de justifier la baisse des captures par une baisse quantitative des poissons dans la mer ou par la disparition de certaines espèces. Les scientifiques expliquent quant à eux la baisse des captures par les pratiques anthropiques (pollutions diverses et méthodes de captures) de plus en plus destructrices de l'environnement marin. Nous reviendrons en détailles sur ce paragraphe dans le chapitre consacré aux contraintes de la pêche.

5.5.2- Le calendrier de pêche

La bonne saison de pêche s'étale d'Octobre à Avril et la mauvaise de Mai à Septembre. Les mois d'Avril, de Septembre et d'Octobre sont des mois de transition durant lesquels la pêche n'est ni très bonne, ni très mauvaise. Contrairement à la mauvaise saison de pêche, la bonne saison de pêche est caractérisée par des captures plus élevées et surtout une facilité de sortir en mer. Les informations recueillies, nous ont permis de réaliser le calendrier de pêche qui suit.

	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Octo	Nov	Dec
Pêche	++	++	++	+	-	-	-	-	+	+	++	++
Les espèces les plus capturées	Raies, sardinelle, thon, carangue, anchois, mérrou, ethmalose			Anchois, sole, chin chard	Merlu, anchois, chinchard			Requin, brochet, anchois		Maquereau, brochet, sardinelle, carangue, anchois		

Figure n° 3 : Calendrier de pêche

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Légende

- ++ Bonne période de pêche
- + Période de pêche moyenne
- Mauvaise période de pêche

5.6. Contraintes et difficultés liées à la pêche maritime artisanale

L'environnement socio-économique de la pêche maritime artisanale recèle plusieurs contraintes qui exercent leur influence sur l'avenir même de secteur de la pêche ainsi que sur la subsistance des pêcheurs. Parmi ces contraintes, on peut citer : l'absence des structures de formations techniques, les contraintes matérielles⁹, la très faible couverture des structures de financement, les difficultés de communication, les conflits avec la flottille industrielle, les effets négatifs de l'activité pétrolière et l'absence d'une politique d'aménagement des zones de pêche. Mais malgré toutes ces contraintes, la seule structure faîtière existant dans le domaine de la pêche maritime artisanale n'existerait que de nom. Quarante deux (42) sur les cent vingt (120) personnes enquêtées soit un taux 76,66% ont déclaré en effet ne jamais

⁹ Les engins et moyens de captures ne sont pas disponibles au Bénin et ne sont donc pas accessibles à tous les pêcheurs (Les barques et filets sont achetés au Ghana à un prix jugé relativement élevé par les pêcheurs)

avoir entendu parler de l'UNAPMAB.

5.6.1- Contraintes écologiques

Au plan écologique, il est à noter la faible productivité, variable dans le temps et dans l'espace des eaux marines Béninoises (Lalèyè 2006) (qui sera expliqué plus loin). Les pêcheurs soulignent aussi le fait que les vagues soient très redoutables, ce qui les empêche d'opérer facilement car très souvent au-delà d'une certaine limite les bateaux se renversent.

5.6.2 Absence de structures de formation des pêcheurs

Au Bénin il n'existe pas d'institutions nationales spécialisées pouvant assurer une formation technique aux pêcheurs. La majeure partie des pêcheurs n'a reçu aucune formation technique.

Comme dans l'agriculture paysanne, la pêche maritime artisanale possède ses propres canaux de formation. Dans l'agriculture paysanne, comme dans la pêche maritime, les connaissances techniques qui rendent opératoire les procès de travail proviennent rarement des institutions de formation formelles.

Ces connaissances s'acquièrent dans le processus de l'activité de production. L'appropriation sociale de ce savoir-faire s'intègre dans la coopération sociale parce que l'économie paysanne ne dispose pas de séquences spéciales de formation du travailleur.

C'est au niveau de l'organisation du travail et de la logique de la division des tâches dans le procès de travail où interviennent à la fois vieux, hommes, femmes et enfants qu'il faut situer le lieu de transmission de connaissances. L'ancienneté dans la pratique ou la durée dans l'insertion de l'individu dans l'activité productive constitue le critère de cristallisation du savoir-faire.

C'est pourquoi les plus âgés (adultes et vieux) sont sensés détenir le savoir-faire technique et leur collaboration quotidienne avec les moins âgés est le seul moyen de le transmettre.

L'exercice de l'activité de pêche ressemble ainsi à une activité de routine où l'amélioration de la productivité du travail à travers l'acquisition de nouvelles connaissances techniques n'est pas encouragée.

5.6.3- Contraintes matérielles et difficultés d'approvisionnement en matériel et intrants de pêche

Les contraintes matérielles renvoient à l'insuffisance, la cherté et la vétusté des moyens de production (embarcations et engins de pêche). Les moyens de pêche de bonne qualité sont achetés au Ghana, les coûts de transport de ces matériels se greffent aux coûts d'achat de sorte que les coûts de revient sont assez élevés pour beaucoup de pêcheurs.

L'insuffisance du matériel en bon état, s'explique par la non disponibilité de ce matériel sur le territoire national, les coûts relativement élevés de ce matériel mais aussi par les faibles capacités d'investissement. Ceci maintient le pêcheur dans un cercle vicieux : La faible capacité d'épargne entraîne le manque des moyens financiers qui empêche de faire des investissements nécessaires pour améliorer les capacités de production ce qui explique le maintien des moyens de production vétustes ou la dépendance du pêcheur du matériel d'autres pêcheurs ; tout ceci amène à de faibles niveaux de production ou de revenu.

5.6.4. Absence des structures de financement de la pêche maritime artisanale

En dépit de la prise de conscience des pêcheurs, de la nécessité d'investir dans l'achat de matériel et des équipements nécessaires et d'améliorer les conditions techniques de production pour augmenter la productivité du travail, il n'existe pas d'institutions spécialisées qui offrent des crédits. Les pêcheurs affirment que le financement des moyens de production au niveau de la pêche maritime artisanale se fait essentiellement sur fonds propres ; ils déplorent le fait que les structures de micro finance n'appuient que quelques gros pêcheurs.

5.6.5. Difficultés d'écoulement et de conditionnement des produits de la pêche

La pêche maritime artisanale souffre d'un enclavement de certaines zones par manque de moyens de transport adaptés (barques). Les conditions d'accès à certains villages de pêcheurs, notamment Avloh, sont trop aléatoires et ne favorisent pas l'écoulement régulier du poisson. Il n'y a pas suffisamment de barques et les pistes sont impraticables. Dans ces conditions, la commercialisation (de poissons frais) est limitée par les mauvaises conditions de conservation des produits, l'insuffisance des infrastructures de froid, l'absence des moyens de transport adaptés. L'importance que connaît les activités de fumage et séchage s'explique en partie par ces difficultés et la volonté de réduire au maximum les pertes post captures. Malheureusement, les pêcheurs ne sont pas suffisamment accompagnés dans leurs innovations. Il est à noter néanmoins que l'avènement du téléphone portable permet aux pêcheurs d'informer et de faire appel à certaines grandes commerçantes de poissons de

Cotonou et de Lomé en cas de captures élevées, ce qui permet à certains d'échapper aux difficultés d'écoulement.

5.6.6 Conflit avec la flottille industrielle et pollution

Les pêcheurs évoquent les conflits avec la flottille industrielle, notamment avec un bateau japonais du nom de « kéli-kéli ». Ces bateaux de pêche qui opèrent au chalut parfois très près des côtes dans la zone réservée à la pêche maritime artisanale, ramassent systématiquement tous les poissons et parfois même les filets (filets dormants) posés par les pêcheurs. Ceci a un impact négatif sur le capital physique notamment les moyens de productions chèrement acquis.

En ce qui concerne la pollution, il est à signaler :

- La pollution liée au lavage des réservoirs de bateaux pétroliers en haute mer ou au déversement des hydrocarbures bruts dans la mer à partir des puits d'extraction de pétrole Off-Shore.

- Une pollution des eaux marines est évidente dans la région de Grand-Popo et elle serait due entre autre aux rejets de l'usine de phosphates du Togo.

- L'estuaire et les eaux marines environnantes subissent en aval l'effet de pollution des eaux de la lagune avec en amont les nombreuses pratiques anthropiques de pollution des eaux de la lagune.

5.6.7 Absence d'une politique d'aménagement

Les questions d'aménagement ne semblent constituer en pratique, une préoccupation prioritaire ni pour l'administration des pêches ni pour le gouvernement. Or, une politique d'aménagement durable et concertée pourrait permettre d'améliorer la subsistance des pêcheurs. Pour l'heure les pêcheurs sont livrés à eux-mêmes, à leur capacité d'innovativité, au destin...

CHAPITRE 6 : TYPOLOGIE DES MENAGES SELON LE BIEN-ETRE

6.1 CONSTITUTION DES GROUPES OU « CLUSTER » DE MENAGE

La classification des ménages selon le bien-être a été faite grâce à la procédure dite de « cluster ». Les variables considérées dans cette typologie sont celles qui ont été indiquées par les populations comme étant les déterminants du bien-être. Le tableau n° 12 présente les variables citées par les populations comme déterminant leur bien-être.

Tableau n° 13 : principaux déterminants du niveau de bien-être.

N°	Définition de la variable	Code de la variable
1	Taux de dépendance dans le ménage	rtmta
2	Taux de scolarisation dans le ménage	tscs
3	Ratio résident sur non résident	rrr
4	Nombre de mois de disponibilité alimentaire	nmda
5	Nombre de repas fondamentaux journaliers en période d'abondance	nrfja
6	Nombre de repas fondamentaux journaliers en période de soudure	nrfjs
7	Temps hebdomadaire consacré à la pêche	temp
8	Possession foncière	pofon
9	Nombre de barques	npiro
10	Source principale d'eau de boisson en saison pluvieuse	spsp
11	Source principale d'eau de boisson en saison sèche	spss
12	Source prépondérante d'éclairage dans le ménage	sopre
13	Existence de fosse sceptique	exfo
14	Moyen de déplacement	moyd
15	Existence de mur en ciment	eximc
16	Existence de sol en ciment	exisc
17	Possession de radio	posr
18	Fréquence de renouvellement de kaki	freka
19	Possession de téléphone	poste
20	Possession de poste télévision	post
21	Existence de tôle	exit
22	Possession de cocoteraie	poco
23	Participation à tontine	tont
24	Membre d'une organisation paysanne	mop
25	Nombre de filets	nfil

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

L'analyse de la liste des principaux déterminants de bien-être, nous amène à connaître les différentes dimensions et conceptions locales de la pauvreté. Les principales dimensions ou paramètres déterminants de la pauvreté selon la conception locale sont : L'alimentation, le niveau d'éducation, la santé, le logement, la possession de biens et équipements divers, le revenu, l'accès à l'eau et à l'électricité, le loisir et l'habillement. Selon les populations, quatre classes de bien-être peuvent être distingué : les « » (très pauvres), les « » (pauvres), les « » (moins pauvres), « » (non pauvres).

• **Vérification de la première hypothèse de recherche :** Le milieu des pêcheurs est homogène en termes de bien-être.

Sur la base des valeurs de ces vingt cinq (25) variables déterminants du bien-être nous avons obtenu le dendrogramme suivant qui regroupent les ménages en plusieurs classes homogènes de bien-être. Les ménages de pêcheurs peuvent être donc classés en plusieurs catégories selon leur bien-être.

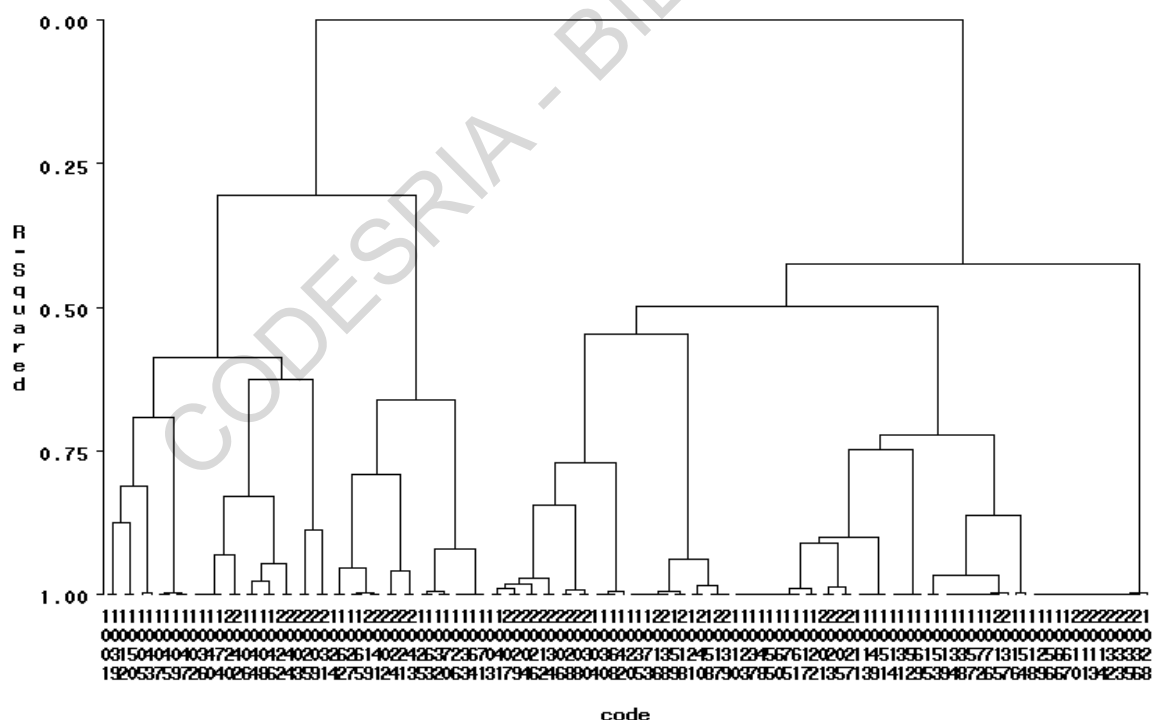


Figure n°4 : Dendrogramme des ménages étudiés suivant leur niveau relatif de bien-être
Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Etant donné que les populations prétextent de l'existence de quatre classes de bien-être nous avons alors choisi de constituer quatre classes de bien-être à partir de notre échantillon. L'analyse du dendrogramme nous permet de constater que nous sommes en mesure de constituer suivant le bien-être quatre (4) classes de ménages, tout en conservant environ 50% des informations des variables de départ, c'est-à-dire des déterminants du niveau relatif de bien-être. La première hypothèse de recherche est donc réfutée ; le milieu des pêcheurs n'est pas uniformément.

Le graphique montre une homogénéité au sein de chacune des quatre (4) catégories de bien-être, ainsi constitué ; ce qui confirme le fait que les variables ou déterminants de départ discriminent effectivement les ménages à près de 50%.

Nous avons ensuite examiné par catégorie de bien-être la moyenne pour chaque variable. Sur la base de ces moyennes, le profil de chacune des catégories de bien-être a été décrit. Ce profil a été exposé aux populations qui ont attribué des noms locaux à chaque classe de ménage. Ainsi nous avons obtenu le tableau suivant qui indique par catégorie, l'effectif et le nom correspondant.

Tableau n° 14 : effectif par catégorie de bien-être.

N°	Nom du groupe de ménage	effectif
1	Très pauvre	14
2	Pauvre	62
3	Moins pauvre	26
4	Non pauvre	18

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

6.2 PROFIL DES DIFFERENTES CATEGORIES DE BIEN-ETRE

► Catégorie 1 : « très pauvres »

Les ménages considérés comme « très pauvres » vivent dans des conditions très précaires et habitent dans des maisons construites en matériaux rudimentaires : le mur n'est pas en ciment, le toit n'est pas en tôle, il n'y a ni fosses septiques ni électricité.

Du point de vue patrimoine, ces ménages n'ont ni postes téléviseurs, ni radios, ni barques. Le nombre moyen de filets est d'environ 1 et certains ne possèdent personnellement pas de filets. En outre, ils n'ont aucun moyen de déplacement, pas de plantations ni terres cultivables. Le

ratio de dépendance y est en moyenne de 1,85. Le taux de scolarisation, est très faible (en moyenne 12,25%). Sur le plan des revenus, ces ménages dépendent presque exclusivement des activités liées à la pêche ; certains peuvent compléter leurs revenus en faisant du manœuvrage agricole dans seulement 14% des cas.

Ce sont des ménages qui s'alimentent très difficilement. Le nombre de mois de disponibilité alimentaire y est en moyenne de 6,09 mois. Le nombre de repas fondamentaux journaliers est en moyenne de 2,92 en période d'abondance et de 2,17 en période de soudure avec en plus une réduction des quantités servies. Les conditions d'hygiène sont très mauvaises. En effet, l'eau de consommation est celle issue d'un plan d'eau ou d'un puits que ce soit en saison sèche ou en saison pluvieuse.

► Catégorie 2 : « pauvres »

Les ménages « pauvres » présentent des caractéristiques différentes de celles présentées ci-dessus.

Les ménages considérés comme « pauvres » vivent dans des conditions de précarité moins sévères. Ils habitent pour la plupart dans des maisons construites en matériaux rudimentaires : le mur n'est pas en ciment, le toit n'est pas en tôle, il n'y a ni fosses septiques ni électricité. Certains (1 sur 4) vivent dans des maisons où les murs sont en ciment et le toit en paille. Du point de vue patrimoine, ces ménages n'ont ni postes téléviseurs, ni barques. 1 ménage sur 2 possède une radio. Le nombre moyen de filets est d'environ 1,65. En outre, ils n'ont aucun moyen de déplacement, pas de plantations ni terres cultivables. Le ratio de dépendance y est en moyenne de 2,27. Le taux de scolarisation est en moyenne de 51%. Sur le plan des revenus, ces ménages dépendent presque exclusivement des activités liées à la pêche ; certains peuvent compléter leurs revenus en faisant du manœuvrage agricole dans 23% des cas.

Ce sont des ménages qui s'alimentent difficilement. Le nombre de mois de disponibilité alimentaire y est en moyenne de 7,18 mois. Le nombre de repas fondamentaux journaliers est en moyenne de 3,02 en période d'abondance et de 2,25 en période de soudure. Les conditions hygiéniques sont mauvaises. En effet, l'eau de consommation est celle issue d'un plan d'eau ou d'un puits en saison pluvieuse. En saison sèche l'eau de pompe est la plus utilisée.

► Catégorie 3 : « moins pauvres »

Les ménages «moins pauvres » présentent des caractéristiques proches de la moyenne de l'échantillon.

Les ménages considérés comme «moins pauvres » vivent dans des conditions modestes. Ils habitent pour la plupart dans des maisons construites en matériaux définitifs : le mur est en ciment, la toiture est en tôle, il y a rarement une fosse septique et de l'électricité. Du point de vue patrimoine, ces ménages possèdent des radios mais très rarement des postes téléviseurs. Dans environ 1 /10 des cas ils possèdent de barques. 1 ménage sur 10 possède de terres cultivables. Le nombre moyen de filets est d'environ 3,17. En outre, ils ont pour la plupart des vélos comme moyens de déplacement. Le ratio de dépendance y est en moyenne de 2,04. Le taux de scolarisation est en moyenne de 62%. Sur le plan des revenus, ces ménages dépendent surtout des activités liées à la pêche ; certains peuvent compléter leurs revenus en faisant du maraîchage.

Ce sont des ménages qui s'alimentent relativement bien. Le nombre de mois de disponibilité alimentaire y est en moyenne de 9,23 mois. Le nombre de repas fondamentaux journaliers est en moyenne de 3,14 en période d'abondance et de 3,14 en période de soudure. L'eau de consommation est celle issue de la pompe chez 90% des ménages quelle que soit la période de l'année. Environ 1 ménage sur 5 participe à un groupe de tontine.

► Catégorie 4 : « non pauvres »

Les ménages considérés comme «non pauvres » vivent dans des conditions relativement meilleures. Ils habitent pour la plupart dans des maisons construites en matériaux définitifs : le mur est en ciment, la toiture est en tôle, il y a souvent de fosses septiques et d'électricité. Du point de vue patrimoine, ces ménages possèdent des radios mais rarement des postes téléviseurs. Dans environ 1 /5 des cas ils possèdent de barques. 1 ménage sur 4 possède de terres cultivables. Le nombre moyen de filets est d'environ 3,77. En outre, ils ont des vélos, des motos ou des pirogues comme moyens de déplacement. Le ratio de dépendance y est en moyenne de 1,86. Le taux de scolarisation est en moyenne de 64%. Sur le plan des revenus, ces ménages dépendent faiblement des activités liées à la pêche ; ils consacrent la majeure partie de leur temps à faire du maraîchage dont ils tirent la majeure partie des revenus.

Ce sont des ménages qui s'alimentent relativement bien. Le nombre de mois de disponibilité alimentaire y est en moyenne de 10,88 mois. Le nombre de repas fondamentaux journaliers est en moyenne de 3,98 en période d'abondance et de 3,85 en période de soudure. L'eau de consommation est celle issue de la pompe quelle que soit la période de l'année. Ces

ménages participent soit à des groupes de tontine soit réalisent des épargnes auprès des institutions de micro finance.

6.3 INFLUENCE DU VILLAGE DE RESIDENCE SUR LE NIVEAU DE PAUVRETE ET STRATEGIES DE RECHERCHE D'UN MIEUX-ETRE

6.3.1 Analyse comparative de la situation de bien-être des ménages selon le village de résidence.

Pour appréhender l'ampleur de la pauvreté globale des ménages selon le village de résidence nous avons procédé à un test de khi-deux.

Le test de khi-deux s'est révélé non significatif (voir résultats en annexes). Le niveau de bien-être d'un ménage ne dépend donc pas de son village de résidence au seuil de 5%. Il est important de souligner ici qu'il s'agit du niveau de pauvreté globale ; au plan social, et sur le plan des ressources, il pourrait bien exister une dépendance entre le niveau de vie et le village de résidence en défaveur de Avloh.

6.3.2 Analyse des stratégies utilisées par les ménages pour satisfaire les besoins essentiels

En fonction du niveau de revenu, chaque ménage opère ses dépenses en vue de satisfaire ses besoins essentiels. Différentes stratégies sont donc développées par les membres des différents ménages pour garantir leur survie ou leur subsistance. Les postes de dépenses sont liés aux différents besoins essentiels. Il s'agit de l'alimentation, de l'éducation, de la santé, du logement, de l'achat d'équipements divers, des loisirs et des obligations sociales. La façon dont le ménage alloue les ressources pour satisfaire les différents postes de dépenses ou les différents besoins essentiels est un indicateur valable des stratégies de subsistance et de survie du ménage.

L'analyse des stratégies de recherche d'un mieux-être est une étape importante dans toute action visant à faire des propositions d'actions pour améliorer le bien-être des populations car elle permet de faire des propositions d'actions qui soutiennent ce que font déjà les personnes concernées pour améliorer leur bien-être.

Afin de savoir s'il existe effectivement une variabilité des stratégies mises en œuvre par chaque catégorie de ménages, nous avons eu recours à une analyse des composantes principales. La matrice de corrélation issue de cette analyse, montre que les deux premières composantes principales expliquent plus de 53% de la variabilité totale des catégories de bien-

être. Il existe donc globalement une variabilité entre les stratégies de recherche d'un mieux-être mises en œuvre par chaque catégorie de ménage.

La figure n°5 est une représentation graphique des catégories de bien-être dans le premier plan factoriel. On constate que les ménages de la catégorie 1, « les très pauvres » sont regroupés dans une partie du plan. Les ménages de la catégorie 4, « les non pauvres » sont aussi regroupés dans une partie du plan mais avec quelques ménages de catégorie 3, « les moins pauvres » et enfin les ménages de la catégorie 2, « les pauvres » sont mélangés à certains ménages de la catégorie 3, « les moins pauvres ».

On peut donc dire que les ménages utilisent différentes stratégies de recherche d'un mieux-être selon qu'ils soient très pauvres, pauvres, moins pauvres ou non pauvres.

Afin d'identifier la manière dont chaque catégorie de ménages s'arrange et se « débrouille » pour satisfaire ces besoins essentiels, des tests d'ANOVA et de Student-Newman-Keuls ont été réalisés entre les catégories de bien-être et le pourcentage du revenu alloué à chaque poste de dépense.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

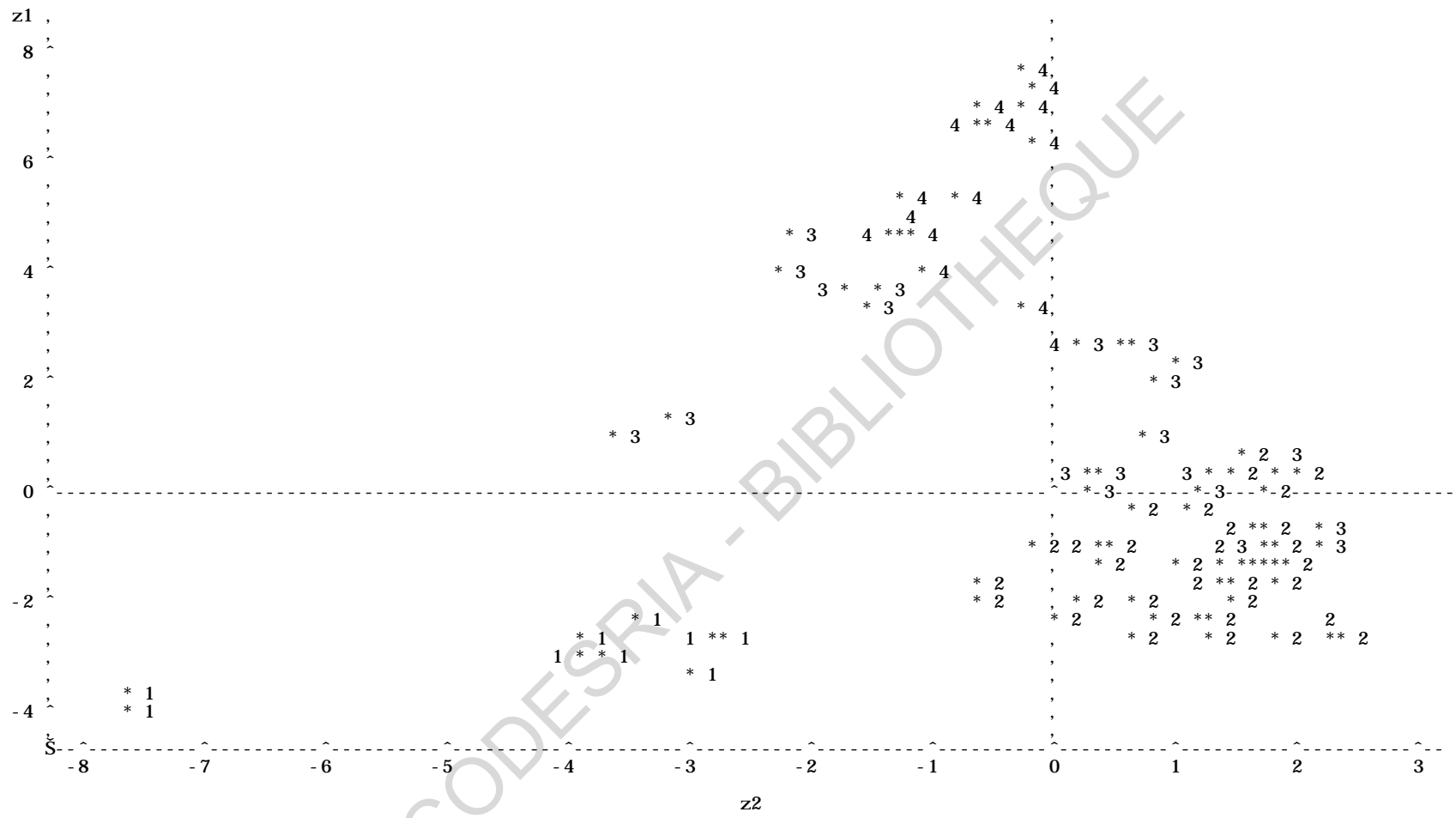


Figure n° 5 : Représentation graphique des catégories de bien- être dans le premier plan factoriel

Source : Enquête Grand-Popo, 2008.

- Sur le plan alimentaire

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué à l'alimentation selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre les parts du revenu alloué à l'alimentation par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué à l'alimentation entre toutes les catégories de ménages prises deux à deux. Les ménages « très pauvres » consacrent en moyenne 93,12% de leur revenu à l'alimentation, les « pauvres » y consacrent en moyenne 83,72% de leur revenu, les « moins pauvres » y consacrent en moyenne 72,42% de leur revenu et les « non pauvres » y consacrent en moyenne 54,76% de leur revenu. Nous pouvons donc tirer la conclusion selon laquelle, en situation de pauvreté les ménages allouent leurs revenus de sorte à privilégier l'alimentation, qui est vitale pour la survie de tout être vivant.

L'alimentation reste dans la zone d'étude la principale dimension du bien-être. En vue de saisir les arrangements qui sont faits par les différentes catégories de ménages en vue de se garantir une alimentation, nous avons procédé au test d'ANOVA, pour tester l'existence de différences significatives entre les nombres de repas fondamentaux journaliers consommés selon la période, par les ménages au sein des quatre catégories de notre échantillon.

Les tests d'ANOVA, montrent qu'il existe une différence au seuil de 5% entre le nombre de repas fondamentaux journaliers consommés par les ménages que ce soit en période d'abondance ou de soudure. Afin de déterminer les catégories entre lesquelles il existe les différences précédemment constatées, nous avons fait recours au test de Student-Newman-Keuls qui nous a fourni les résultats suivants :

	Période d'abondance		Période de soudure	
« Très pauvre » :	B	2,92	C	2,17
« Pauvre » :	B	3,02	C	2,25
« Moins pauvre » :	B	3,14	B	3,12
« Non pauvre » :	A	3,98	A	3, 85

De l'analyse de ces résultats nous pouvons dire qu'il existe une différence significative entre le nombre de repas fondamentaux consommés en période d'abondance par les ménages « très pauvres », « pauvres » et « moins pauvres » par rapport aux ménages « non pauvres ».

Au seuil de 5%, il n'existe pas une différence significative entre le nombre de repas fondamentaux consommés en période d'abondance par les ménages des trois premières catégories (très pauvre, pauvres et moins pauvres). En période de soudure, il existe une différence entre le nombre de repas fondamentaux consommés par les ménages « très pauvres » et « pauvres » par rapport aux ménages « moins pauvres » et « non pauvres ». Lorsqu'on quitte les « non pauvres » vers les « très pauvres » on constate que le nombre de repas fondamentaux journaliers moyen décroît significativement. Les ménages souffrant de pauvreté ajustent leur consommation à leur revenu en diminuant le nombre de repas fondamentaux journaliers. En période de soudure, les ménages « pauvres » et « moins pauvres » diminuent significativement leur nombre de repas fondamentaux journaliers pour s'adapter aux atrocités de cette période.

- Sur le plan éducatif

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué à l'éducation des enfants (scolarisation et apprentissage de métier) selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre la part du revenu alloué à l'éducation par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, entre les parts du revenu alloué à l'éducation par les « non pauvres et moins pauvres », les « pauvres » et les « très pauvres ».

Les ménages « très pauvres » et « pauvres » investissent donc très peu dans l'éducation de leurs enfants. Cependant, pour leurs garantir un avenir, la plupart des enfants sont dès le bas âge enrôlé dans les équipes de pêche. A la différence des ménages « pauvres » et « très pauvres », les ménages « non pauvres » et « moins pauvres » investissent plus dans l'éducation des enfants ; les enfants sont souvent scolarisés ou inscrits dans des ateliers d'apprentissage : il s'agit ici d'une stratégie de changement de métier qui mérite d'être documenté par la recherche.

- Sur le plan sanitaire

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué aux soins de santé selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre la part du revenu alloué aux soins de santé par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué aux soins sanitaires entre toutes les catégories de ménages prises deux à deux. Nous pouvons donc tirer la conclusion selon laquelle, en situation de pauvreté les ménages allouent leurs revenus de sorte à privilégier l'alimentation, qui est vitale pour la survie de tout être vivant.

Nous pouvons donc conclure qu'au fur et à mesure que les ménages tendent vers la pauvreté, ils investissent très peu dans la santé ; la médecine traditionnelle et surtout l'automédication est leur recours privilégié en matière de santé et les traitements sont souvent à base de plantes et racines. A la différence des ménages « pauvres » et « très pauvres », les ménages « non pauvres » et « moins pauvres » investissent plus dans la santé ; le coût relativement élevé dans la santé au niveau de ces ménages par rapport aux autres serait dû au fait que les ménages « moins pauvres » et « non pauvres » ont recours à l'automédication mais surtout à la médecine moderne et les traitements sont à base de comprimés et produits pharmaceutiques dit « modernes »

- Sur le plan de l'habitat

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué au logement selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre la part du revenu alloué au logement par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué au logement entre toutes les catégories de ménages prises deux à deux. Nous pouvons donc conclure qu'au fur et à mesure que les ménages tendent vers la pauvreté, ils investissent très peu dans le logement. Cependant, pour s'offrir un logement, ces ménages exploitent les ressources naturelles disponibles (bois, paille, feuilles de coco ou de palmier) pour s'offrir des habitats de fortune qu'ils améliorent petit à petit selon la disponibilité financière. A la différence des ménages « pauvres » et « très pauvres », les ménages « non pauvres » et « moins pauvres » investissent plus dans l'habitat ; des efforts sont fournis pour assurer la sécurité de l'habitat avec l'utilisation dans des proportions variées de matériaux définitifs (tôles, ciment, tuiles...)

- Sur le plan des investissements d'équipements

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué à l'achat des équipements selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre la part du revenu alloué à l'achat des équipements par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué à l'achat des différents équipements nécessaires à la production halieutique et agricole entre toutes les catégories de ménages prises deux à deux. Nous pouvons donc tirer la conclusion selon laquelle, en situation de pauvreté les ménages allouent leurs revenus de sorte à privilégier l'alimentation, qui est vitale pour la survie de tout être vivant.

Nous pouvons donc conclure qu'au fur et à mesure que les ménages deviennent de plus en plus pauvres, ils investissent très peu dans les équipements. La faible disponibilité d'équipement au niveau de ces ménages limite leur production et leur revenu.

- Sur le plan des loisirs et de l'habillement

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué aux loisirs et à l'habillement selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre la part du revenu alloué aux loisirs par chaque catégorie de ménage au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué aux loisirs entre les ménages « pauvres et très pauvres » et les ménages « moins pauvres et non pauvres ».

Nous pouvons donc conclure que les ménages « très pauvres et pauvres » investissent très peu dans les loisirs et l'habillement. Ces ménages vivent une situation de précarité de sorte que comme l'affirme un pêcheur « le ventre affamé ne s'amuse pas », cependant pour se distraire, certains membres de ces ménages ont recourt à des loisir qui ne nécessitent pas un investissement par exemple participer à des causeries sur la plage ou se promener.

- Sur le plan des obligations sociales

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué aux obligations sociales selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence

significative entre la part du revenu alloué aux obligations sociales par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué aux obligations sociales entre les ménages « pauvre, moins pauvres, non pauvres » et les ménages « très pauvres ».

Nous pouvons donc conclure que les ménages « très pauvres » investissent très peu dans les obligations. Il est important ici de notifier toute l'importance des obligations sociales : seules les plus démunies investissent peu par rapport aux autres au niveau de ce poste de dépense ; c'est dire donc que l'importance de « la dote, des dons et soutiens sociales divers, l'organisation des funérailles etc. », est telle que même les ménages « pauvres » y investissent relativement autant que les ménages « non pauvres » et « moins pauvres ».

- Sur le plan de l'épargne

Le résultat du test d'ANOVA, entre la part du revenu alloué aux loisirs selon la catégorie de bien-être du ménage, nous amène à dire qu'il existe une différence significative entre la part du revenu alloué à l'épargne par chaque catégorie de ménages au seuil de 5%.

Afin de déceler les catégories entre lesquelles existent ces différences, nous avons procédé à un test de Student-Newman-Keuls. Les résultats de ce test révèlent une différence significative, de la part du revenu alloué à l'épargne entre les ménages « pauvres et très pauvres » et les ménages « moins pauvres et non pauvres ».

Nous pouvons donc conclure qu'au fur et à mesure que les ménages deviennent de plus en plus pauvres, ils épargnent très peu car comme l'affirme un pêcheur « il faut se rassasier avant de faire des économies ». Ces ménages vivent donc au quotidien.

CHAPITRE 7 : LA MIGRATION DES PECHEURS MARINS ARTISANS : PROCESSUS, DYNAMIQUE ET LOGIQUE

7.1 INTRODUCTION

La survie des piroguiers maritimes dans le cadre traditionnel, dépend beaucoup de leur habileté à exploiter la mer avec succès, en tout temps. Les pêcheurs ont besoin de garantir leur accès aux poissons frais afin d'assurer leur subsistance dans un environnement où la mer devient de moins en « moins poissonneuse » et les pêcheurs de plus en plus nombreux. Les besoins de subsistance et la nécessité vitale de continuer à pêcher durant toute l'année (nous reviendront en détaille sur les fondements écologiques, de cette « nécessité vitale » dans le paragraphe consacré aux causes des migrations) sont combinés avec le manque ou le coût élevé des technologies qui auraient pu permettre aux pêcheurs de disposer de poissons frais sur toute l'année. Les migrations à la poursuite des poissons sont donc une activité essentielle pour la subsistance des pêcheurs.

Les migrations de pêcheurs à Grand-Popo doivent être inscrites dans le cadre plus global de l'agencement des communautés sur le littoral ouest africain et d'Afrique centrale, qui lui aussi est le fruit de nombreuses migrations africaines et internationales anciennes et actuelles.

7.2 HISTORIQUE ET EVOLUTION

7.2.1 Genèse des migrations

La genèse des migrations de pêcheurs à Grand-Popo remonterait au XV ème siècle, avec l'installation des Ewé-Anlo, originaires de la région de la volta (actuel Ghana) le long des côtes ouest africaines ; ces pêcheurs cherchaient de nouvelles terres d'accueil et d'asile pour y installer leurs colonies. C'est ainsi que des pêcheurs d'origine ghanéenne se sont essaimés le long du littoral de la Mauritanie au Congo (Brazaville). Le long de la côte, les pêcheurs sont donc liés par des liens séculaires d'origine commune, ce qui constitue un facteur important dans la poursuite des mouvements migratoires plus récents. Plus particulièrement les premiers pêcheurs marins togolais et Béninois sont liés par des liens ethniques poussés. En effet, les pêcheurs en provenance de la Volta se sont d'abord installés à

Aného au Togo dans une localité appelée plus tard petit popo. Par la suite, certains de ces pêcheurs sont venus s'installer sur les côtes Béninoises dans une zone que les portugais ont nommés un peu plus tard Grand-Popo. Ces pêcheurs prirent le nom ethnique Xwla ou popo. Le peuplement Xwla s'installant d'Est vers l'Ouest a ensuite rencontré les Xweda venus de l'Ouest de Grand-Popo du côté de Ouidah et s'installant d'Ouest vers l'Est. Ce lieu de rencontre a prit le nom de « Avloh ». Les Xwla et les Xweda ont acquis une réputation de grands pêcheurs sur la mer et les plans d'eau continentale tels que le fleuve Mono, la lagune de Grand-Popo, les lacs Ahémé, Nokoué, Toho et autres.

Avec l'installation des portugais au XVI ème siècle et plus tard l'avènement de la traite négrière, la zone de Grand-Popo prit très tôt la réputation d'un grand centre commercial en Afrique de l'Ouest. Même si la plupart des immeubles érigés à cet effet ont déjà été emportés par la mer, on peut encore voir dans le village Gbèkon des reliques de bâtiments ayant abrité des établissements commerciaux par le passé. Les popo ont acquis alors durant cette période une réputation de grands commerçants et compte tenu des liens de parenté entre eux et certaines populations le long du littoral, ils ont commencé à se déplacer d'un pays à un autre en tant que commerçants. Pendant ce temps, d'importantes évolutions technologiques sont intervenues dans la pêche maritime artisanale de la « Gold Cost », à la suite d'un transfert de technologie opéré par les danois qui apportèrent la technique de la « senne de plage », de même que l'équipement associé. Ces changements technologiques ont été diffusés sur le littoral ouest africain.

Dans certains pays comme le Gabon et le Congo, peu de pêcheurs étaient habitués à la mer et certains commerçants popo ont dû se transformer en pêcheurs dans ces pays, pour répondre à la demande en main d'œuvre dans le secteur de la pêche maritime artisanale, alors en pleine expansion. Les réseaux sociaux et informationnels liant les pêcheurs popo, leurs ressortissants commerçants à l'étranger et les pêcheurs Ewe-anlo installés dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont servi à créer un flux de migrants Béninois surtout vers le Nigeria et le Cameroun, plus faiblement vers le Gabon et le Congo. Avec l'avènement de la colonisation, les informations rapportées par les fonctionnaires Béninois servant dans les pays de l'Afrique Occidentale Française (AOF) sur l'abondance de poissons dans les pays de l'Afrique Occidentale et Centrale ont servi d'abord à réactiver les réseaux sociaux et informationnels et à fournir des preuves de la réussite à l'étranger (ces travailleurs revenaient souvent au Bénin avec beaucoup d'argent, pour investir dans l'achat de parcelle, la construction de maisons, les cérémonies, etc.) : tout ceci a servi à créer un sentiment de privation chez les non migrants, à minimiser les risques liés aux migrations et à créer une

véritable culture récente de migration (XX ème siècle) au sein des communautés de pêcheurs au Sud ouest du Bénin.

7.2.2 Emigrations récentes des pêcheurs de Grand-Popo

A la vue des données collectées en ce qui concerne les migrations, nous pouvons affirmer que la sélection des lieux de destination se base prioritairement sur l'existence de réseaux sociaux entre le lieu d'origine et celui de destination. Les pêcheurs sont attirés vers les endroits où des membres de leur communauté ou de leur famille ont déjà migré, où ils ont déjà tissé des relations d'affaires (certains ayant déjà réussi, ils peuvent servir de modèle), et enfin où des rumeurs attestent de l'existence de bons stocks de poissons.

Au début du siècle, les pêcheurs ghanéens à la poursuite des poissons, surtout des sardinelles, échouèrent sur les côtes Béninoises. De l'avis de certains pêcheurs rencontrés, ce sont les Danois qui achetaient et exportaient les sardinelles. Les premiers à tirer profit de ce flux migratoire furent les Xwla et les Xwéda qui avaient déjà l'expérience de la mer. Très tôt ces pêcheurs acquirent une maîtrise des techniques de pêche, ce qui leur a permis de savoir que la pêche (surtout des sardinelles) s'effectue d'Ouest en Est et nécessite donc un déplacement dans ce sens à la poursuite des sardinelles qui étaient achetées par les colons et destinées à l'exportation. Dans le même temps, le développement de la pêche artisanale dans les pays comme le Congo, le Gabon et le Cameroun qui sont dans la zone poissonneuse avec un upwelling élevé, a créé un déficit local de main d'œuvre. De ce fait, on enregistrait dans les années 1920-1930 des flux migratoires des côtes béninoises vers les côtes nigérianes, camerounaises puis Gabonaises et Congolaises.

Le tableau suivant résume la sélection des lieux d'accueils par les migrants en partance de Grand-Popo et montre l'importance actuelle du Gabon et du Congo comme destinations.

Tableau n° 15 : sélection actuelle des lieux d'accueils par les migrants en partance de Grand- Popo.

Destinations	Pourcentage
Gabon	70 %
Congo	20%
Cameroun	5%
Autres (Côte-D'ivoire, Tchad, Nigeria, Togo, etc...)	5%

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Notons que les destinations comme le Gabon, le Congo, le Cameroun, le Tchad etc.

sont choisies par les pêcheurs marins alors que la Côte d'Ivoire est choisie par les pêcheurs continentaux.

Nous nous intéresserons dans la suite de ce texte à l'émigration sur le Gabon et le Congo, qui sont les deux destinations privilégiées des pêcheurs émigrants de Grand-Popo.

- Emigration vers le Gabon :

Selon Annette IJFF (1991), les premiers pêcheurs Béninois au Gabon sont des popo et des xweda, originaires de Ouidah et de Grand-Popo. De l'avis des pêcheurs Béninois, les migrations récentes vers le Gabon remonteraient à la période 1940-1950. Le nombre de pêcheurs Béninois présents au Gabon est resté faible durant cette période. Vers la fin de la décennie 1950, des efforts ont été déployés dans le sens de l'industrialisation de la pêche au Gabon principalement avec la création du Port Gentil en 1960. Cet état de chose a été à la base de mouvements d'un important nombre de pêcheurs Béninois vers le Gabon. Ces pêcheurs Béninois se sont installés d'abord à Port Gentil et à Cocobeach, mais à partir de 1964, certains d'entre eux se sont déplacés à Libreville. Malheureusement en 1978, les Béninois ont été « rapatriés » pour des raisons politiques opposant le Gabon et le Bénin. Quand les pêcheurs Béninois ont commencé à revenir à partir de 1979, ils se sont installés à côté de leur ancien site et aussi à Lalala, une ancienne plage de débarquement nigériane au centre de Libreville.

- Emigration vers le Congo :

La pêche n'était pas une préoccupation principale pour la plupart des premiers immigrants Béninois au Congo jusqu'à l'arrivée d'un commerçant ghanéen du nom de « koblavi », installé à Pointe Noire. Ce dernier prit des initiatives vers la fin des années 1940 en introduisant la première pirogue de type ghanéen sur le littoral Congolais. Celle-ci ainsi que l'équipement associé (une senne de plage) ont été amenés du Ghana. L'exploitation de ce matériel avait été confiée à un proche parent de « koblavi », venu à Pointe Noire, spécialement pour faire la pêche. L'équipage fut complété par des pêcheurs popo, historiquement habitués à la pêche. L'acceptation de cette unité de pêche étrangère par les pêcheurs autochtones va promouvoir l'arrivée d'autres pêcheurs popo. Le nombre de pêcheurs popo était très faible au début, mais leur activité était déjà remarquable. La première croissance des effectifs des pêcheurs popo a été notée au début des années 1960 (Vennetier, 1958). Le dénombrement effectué par Dhont (1963), révèle que cette colonie comptait 65 pêcheurs en 1962, dont 10 Dahoméens, 21 Togolais et 34 Ghanéens. Cette croissance sera très

tôt interrompue en 1962 par les mesures d'expulsion qui furent prises à l'endroit des étrangers en situation irrégulière. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que l'extension de la colonie reprit de façon accélérée jusqu'à atteindre un effectif de 470 pêcheurs en 1976. Cependant, les nouvelles mesures d'expulsion prises en 1977 vont une fois de plus affecter la croissance de la population des pêcheurs popo au Congo. Le mouvement migratoire se rétablit en 1979, sans pour autant conduire aux effectifs de 1977, qui seront atteints à partir de 1982. La population va croître de manière remarquable avec l'arrivée massive de nouveaux immigrants en 1983 et 1984, compte tenu de la situation sociopolitique précaire au Bénin en cette période. Du fait de ces nouvelles recrues, les effectifs des pêcheurs popo ont doublé en trois ans, passant de 500 pêcheurs en 1982 à 1000 pêcheurs environs en 1985 (Chaboud, 1985). Si au début des années 1960, les ghanéens étaient les plus nombreux des pêcheurs étrangers au Congo, ce n'est plus le cas ces dernières années. La répartition par nationalité, montre que les Béninois représentent actuellement près de 95 % de la population des pêcheurs au Congo. Ils sont pour la plupart d'ethnies xwla, originaires de la péninsule sableuse d'Avloh-Gbeffa, près de Grand-Popo (Jorion, 1985).

7.2.3 Les immigrations récentes des pêcheurs vers Grand-Popo

Le tableau ci-dessous présente la situation des pêcheurs sur le littoral de Grand-Popo du point de vue de leurs nationalités telle que présentée par les pêcheurs.

Tableau n° 16 : Répartition par provenance des immigrants.

Nationalités	Pourcentage
Béninois	65%
Ghanéens	30%
Togolais	4%
Autres (Nigeria surtout)	1%

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Il est aisé de percevoir que la grande majorité des immigrants proviennent du Ghana. Nous nous sommes donc limités pour ce qui est des immigrations à présenter exclusivement le cas ghanéens.

De l'avis de certains pêcheurs, les pêcheurs ghanéens plus que tous autres pêcheurs de la côte africaine de l'ouest et du centre, ont une longue tradition et une parfaite maîtrise de la

pêche maritime artisanale. La pratique de la senne de plage aurait été introduite par les Danois au port de Printzenstein au Ghana en 1784 (Pliya 1979). Cette technique de pêche aurait été adoptée par les pêcheurs Ewé-Anlo de la Volta région au Ghana. Cette nouvelle technique de pêche aurait permis aux ghanéens d'avoir des captures plus élevées. Mais à une certaine époque de l'année, le constat était que les prises diminuent, et à une autre période, que les captures étaient pauvres en sardinelles, poissons alors très recherchés. C'est à la recherche de plus de poissons pendant les mauvaises saisons et de sardinelles que les ghanéens se seraient déplacés vers le Bénin dans les années 1900. La senne de plage, technique de pêche alors inconnue au Bénin aurait été introduite sur les côtes Béninoises aux environs des années 1920 par le groupe ethnique Kéta, qui constitue selon, Jean Pliya (1980), le premier groupe de migrants pêcheurs ghanéens au Bénin. Plus tard et toujours du Ghana, le groupe ethnique Adan apportera au Bénin la senne tournante puis les Fanti, la pêche à la ligne.

Les pêcheurs immigrants au Bénin étaient constitués au départ uniquement de ghanéens.

7.3 TYPOLOGIE DES MIGRATIONS

Les chercheurs en science sociale ont eu beaucoup de difficultés dans leur tentative de définition et de classement des migrations des pêcheurs. Des questions non résolues concernant les périodes de mouvements, les distances et d'autres formes de comportements ont frustré les tentatives de formulation d'une typologie universelle des migrations et sont reproduites dans le cas des migrations de pêcheurs. Les pêcheurs rencontrés à Grand-Popo semblent avoir développés leur propre système de classification des migrations sur des années, ce qui leur permet d'opérer une classification intéressante des migrations, qui implique un classement aussi bien normatif que numérique.

Certains pêcheurs opèrent une classification basée sur la dimension temporelle des migrations. Ils distinguent :

- Les migrations de longues durées : sont ainsi définies, les déplacements et installations de pêcheurs qui vont s'établir à l'extérieur de leur pays six, dix à vingt années durant et parfois plus. Ces pêcheurs se considèrent et sont considérés comme des étrangers. Lorsque le séjour à l'étranger tend à s'allonger certains pêcheurs reviennent chercher leurs femmes et enfants ou se marient dans les pays d'accueils.
- Les migrations de courtes durées: elles ne durent qu'une ou deux saisons de pêche avec

résidence conservée dans la localité d'origine. C'est la forme de migration par excellence de certains immigrants ghanéens. Les émigrants Béninois qui s'engagent dans ce type de migration vers d'autre pays finissent souvent par allonger leur séjour à l'extérieur. Cet état de chose serait dû au fait que les chefs de réseaux de migration ne respectent pas toujours les clauses des contrats en payant des salaires très bas, ce qui décourage toute entreprise de retour au pays. Au plan national, la forme de mobilité prédominante est la migration de courte durée de pêcheurs vers d'autres campements ou vers le port de pêche de Cotonou. Cette mobilité vise surtout à profiter des facilités d'accès en mer et de l'existence de meilleurs marchés d'écoulement à Cotonou. Bien que cette forme de mobilité ne satisfasse pas entièrement aux définitions du concept de migration, il n'en demeure pas moins un phénomène qui change considérablement la configuration de la pêche et qui à la longue peut conduire d'une pêche dispersée à une pêche regroupée autour de Cotonou.

D'autres pêcheurs font une classification prenant en compte la dimension territoriale des mobilités ; ils distinguent les migrations nationales et les migrations internationales. Les migrations nationales concernent les mouvements d'un campement de pêche à un autre à l'intérieur du pays pour profiter de leurs installations et commodités, ou de la disponibilité et du prix du poisson. Les migrations internationales concernent le déplacement des pêcheurs vers d'autres pays, pour diverses raisons évoquées plus haut.

Compte tenu du contexte de la présente étude, une approche territoriale de la migration serait plus indiquée afin d'éviter la constitution de classes de migrants à effectifs nuls surtout en ce qui concerne les migrant récents.

Au niveau des ménages de notre échantillon d'enquête, environ 42% des migrants non récents sont en migration nationale alors que 58% sont en migration internationale.

7.4 LES CAUSES DU PHENOMENE MIGRATOIRE

7.4.1 Cas des pêcheurs émigrants

Au fil des années, les pêcheurs Béninois se sont bâtis dans les pays de l'Afrique Centrale, tels que le Congo, Le Cameroun, le Gabon et autres, une solide réputation de grands pêcheurs marins. Les raisons qui poussent les pêcheurs à partir de chez eux pour aller pêcher ailleurs sont multiples et multiformes. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une ou

deux raisons ne peuvent pousser un pêcheur à émigrer ; il s'agit souvent d'un ensemble de motifs attractifs et répulsifs qui se combinent pour occasionner le départ des pêcheurs.

7.4.1.1- Les motifs liés à l'écologie et à la gestion des ressources naturelles

Le golfe de Guinée est un lieu intermédiaire de productivité de poissons, où des upwellings moins riches et moins réguliers se produisent entre la Côte d'Ivoire et le Bénin (Diaw, 1983) et (Lalèyè, 2006). Des types de upwellings typiquement saisonniers dans la région ouest africaine sont une cause des mouvements migratoires des poissons, car les upwellings sont cruciaux pour la productivité biologique des poissons : ceci est facteur répulsif. Les upwellings ramènent à la surface les eaux froides riches en éléments nutritifs, ce qui favorise la croissance végétale nécessaire à la vie des stocks de poissons. Les pêcheurs sont alors amenés à se déplacer aussi, tels de véritables « chasseurs de poisson ». Les upwellings les plus riches et les plus stables de la région africaine de l'Ouest et du Centre se retrouvent dans les étendues côtières entre la Mauritanie et la Guinée au Nord et entre le Gabon et l'Angola au Sud : Ceci constitue un facteur attractif. Les schémas migratoires sont donc bien liés au comportement faible et saisonnier des upwellings au Bénin. D'autres motifs écologiques non moins importants concernent la poursuite des poissons surtout des sardinelles d'Ouest vers l'Est et le fait que la mer au Bénin a des vagues très redoutables, ce qui ne facilite pas la pratique de la pêche contrairement par exemple au Congo où la mer contient naturellement des roches qui calment les vagues.

Un pêcheur raconte que lorsque l'équipage tente d'aller un peu plus loin en vue de meilleures captures, l'embarcation se renverse sous l'effet des vagues. Un autre déclare qu'au début du mois de juillet 2007, son équipage a été renversé par les vagues. Il s'en est suivi la mort de deux pêcheurs de l'équipage et la barque a été sérieusement endommagée.

Encadré n° 3: Difficultés de la pêche au Bénin comme cause des mobilités

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Enfin les pêcheurs avancent que la rareté de ressources naturelles autres que les ressources halieutiques qui elles même sont menacées d'extinction, constitue aussi un important facteur répulsif. En effet, la zone côtière de Grand-Popo n'est pas particulièrement riche en ressources naturelles autres que les produits halieutiques et le sel à Avloh. La pluriactivité y est donc difficile.

7.4.1.2- Les motifs socio-économiques

Les pêcheurs béninois candidats à l'émigration de pêche sont motivés par l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. Ces pêcheurs ne disposent souvent pas de leurs propres moyens de production mais maîtrisent cependant les différentes techniques de pêche pour lesquelles leur compétence est recherchée dans les zones d'immigration: senne tournante, filets à sardinelle et filets dormants. Une des motivations de cette catégorie socioprofessionnelle est l'opportunité que représente pour elle le départ à l'étranger pour réunir les fonds d'équipement de leurs propres engins de pêche. Nous sommes donc en face d'un processus social d'aspiration à un changement de statut socio-économique : celui de l'ouvrier pêcheur à celui de propriétaire d'engins de pêche. L'aspiration à ce changement est sous-tendue par la rareté ou l'inexistence d'autres moyens de subsistance autre que la pêche, mais aussi par le désir de ressembler aux migrants ayant connu un succès.

La possibilité de faire des prises importantes et d'économiser de l'argent sont deux des explications fréquemment données par les pêcheurs concernant les migrations. A l'extérieur, les pêcheurs ont la possibilité de « se concentrer sur leur travail » car ils échappent aux obligations sociales et financières quotidiennes vis-à-vis de leur famille immédiate. Ceci est illustré par les déclarations de deux pêcheurs :

Le premier déclare : On ne dépense pas beaucoup d'argent sur des choses sans importance lorsqu'on est loin de chez soi.

Le second affirme : La nécessité de subvenir aux besoins immédiats de ma famille proche, la présence des parents, des amis, des familles alliées, les diverses cérémonies et obligations sociales dont on ne peut se soustraire si on est présent, poussent à un partage immédiat des recettes après chaque sortie en mer toutes choses qui ne me permettent pas d'économiser.

Encadré n° 4: Obligations sociales comme cause des mobilités.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Les pêcheurs ont donné des explications très intéressantes sur la manière dont ils arrivent à s'en tirer lorsqu'ils sont à l'extérieur. Beaucoup déclarent avoir plus d'habileté dans la pêche que leurs hôtes malgré le fait que ces hôtes possèdent plus de ressources à exploiter. Quelle que soit leurs motivations, les pêcheurs perçoivent en général une situation d'avantage financière relatif, dans les communautés hôtes. Pour le migrant, les pêcheurs du pays d'accueil ont des revenus significativement plus élevés que les pêcheurs du lieu d'origine. Libreville par exemple est reconnue comme « regorgeant de ressources », et à Avloh, on dit

que les pêcheurs vont dans des endroits où le poisson est abondant, et où la pêche n'y est pas une occupation principale pour les autochtones. De plus les pays comme le Gabon et le Congo sont les premiers en Afrique de l'Ouest et du Centre à connaître une industrialisation de la pêche, avec la construction de ports et une meilleure organisation de la pêche ce qui constitue aussi un facteur attractif.

Certains pêcheurs nous ont confié que non seulement leurs parents les exploitent sur de très longues années, mais aussi qu'ils n'ont pas droit à autre chose qu'à l'alimentation et à l'argent de poche ce qui fait qu'ils ne trouvent pas les moyens de se marier jusqu'à un âge avancé. Pour échapper à ce système, les jeunes gens, migrent et trouvent par ce biais une opportunité d'économiser de l'argent en vue de leur mariage.

Une autre motivation non moins importante est l'investissement dans l'immobilier pour se garantir un revenu à la vieillesse au moment de la cessation de toutes activités. Le départ à l'étranger est perçu comme une opportunité pour réaliser son projet de construction de bâtiments à but locatif (maisons, boutiques).

En outre, les conditions socio-économiques et politiques dans lesquelles se pratiquent l'activité de pêche au Bénin favorisent les phénomènes migratoires : l'absence de facilités d'accès aux équipements de pêche, les insuffisances du système de crédits adaptés aux activités de pêche, la recrudescence des conflits entre la pêche industrielle et la pêche artisanale, le défaut d'un encadrement technique et d'appui conseil fonctionnel de la part des structures d'appui.

Un pêcheur Béninois revenu du Gabon raconte :

« Je suis parti au Gabon en 1979 pour rejoindre mon frère aîné qui était chef de « company » à Libreville. J'ai pris cette décision car sur place au Bénin, je n'arrive pas à épargner et la vie devenait de plus en plus dure ; les nombreuses sollicitations de la part des membres de la famille pour différents besoins et la contribution financière à la résolution de leurs multiples besoins constituent un handicap à la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation de mes propres projets : achat de matériels de pêche, construction de maison. Par contre loin de la famille, mon frère aîné a pu épargner et acheter une barque. J'ai choisi le Gabon surtout parce que selon mes informations, les autochtones ne maîtrisent pas les techniques de pêche, ne sont pas endurants et ne savent pas entretenir les équipements. Cinq (5) ans après mon départ au Gabon, je suis revenu à Avloh, pour me marier et partir avec la femme. Après quinze (15) ans de travail j'ai pu faire construire une maison à Avloh. Malheureusement une maladie bizarre m'a attaqué là-bas, et je fus obligé de revenir parmi les miens pour me faire soigner il y a huit (8) ans avec ma femme. Je n'ai pas pu repartir car je ne suis pas

complètement guéri et que j'ai pris de l'âge. A ce jour, même si je n'ai pas pu acheter ma propre barque, j'ai déjà fait partir au Gabon plus d'une vingtaine de pêcheurs Béninois en plus de mes quatre enfants qui sont nés là-bas. »

Encadré n° 5: Tiré d'un récit de migration : Conditions socio-économiques de la pêche au Bénin comme cause des mobilités ;

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Enfin, il n'est pas clairement ressorti que les migrations puissent être liées aux tensions politiques dans la communauté. Mais certaines indications font dire que les migrations qui dans le passé se sont transformées en installations permanentes, pourraient avoir été provoquées par des pressions et des conflits entre différentes familles.

Il faudrait néanmoins relever le motif lié aux conditions sociopolitiques dans le pays d'origine. Cela se justifie par le fait que, comme le disent les pêcheurs, les migrations ont connu leur pic durant la période 1978-1988 où les conditions socio-économiques de vie au Bénin n'étaient pas des plus reluisantes.

7.4.2 Cas des pêcheurs immigrants

Quelle que soit le pays d'origine des pêcheurs, ils sont mus généralement par les mêmes motifs à savoir : chercher à pratiquer la pêche et ce faisant gagner leur vie. Mais les motivations des pêcheurs ghanéens à venir pêcher au Bénin sont quelque peu spécifiques et tiennent aux principales raisons suivantes :

- La poursuite du poisson surtout des pélagiques dont les migrations s'effectuent d'Ouest en Est. Les pêcheurs ghanéens sont comparables à de véritables chasseurs qui poursuivent et recherchent le gibier (poissons pélagiques) où qu'ils se trouvent. Les pêcheurs ghanéens sont rompus dans la pratique des techniques de pêche telle que la senne tournante, la senne de plage, les filets à sardinelle, la pêche aux anchois avec la senne de plage dont les ressources cibles sont les pélagiques, donc des poissons migratoires. Les pêcheurs ghanéens, bravant tous risques, les poursuivent jusqu'au Bénin où ils s'installent durant la saison de pêche de ces pélagiques.
- La facilité plus grande d'économiser hors de leur pays d'origine. Cette motivation est commune à tous les pêcheurs migrants d'où qu'ils soient. Elle met en exergue, si on peut ainsi dire, un côté pervers des valeurs de solidarité propres aux pays africains. En effet, l'individu dans son milieu est sujet à toutes sortes de sollicitation dans sa famille

à l'occasion de maladies, de décès, d'événements heureux ou malheureux, toutes choses qui mettent en péril les projets de l'individu comme le disait plus haut le pêcheur revenu du Gabon. Ainsi la migration permet aux pêcheurs de se soustraire à de telles obligations. La migration donne aux pêcheurs l'occasion de mieux s'organiser et de mieux gérer ces revenus en vue d'un meilleur investissement.

- Le taux de change élevé du Franc CFA en monnaie ghanéenne (CEDI), fait des pays de la zone franc, des lieux de prédilection où le pêcheur ghanéen va faire fortune. Ceci est l'une des raisons majeures de leur présence dans les pays comme le Bénin.

En dehors de ces principales motivations, il en existe d'autres peu évoquées par les personnes rencontrées au cours de cette étude telles que : le peu de contraintes exercées pour le suivi de la réglementation de la pêche au Bénin par rapport au Ghana, le bon accueil réservé par les Béninois aux pêcheurs et aux étrangers en général, la stabilité politique etc.

Un pêcheur ghanéen déclare : « Au Ghana je ne peux pas utiliser ce type de filet sans payer certaines taxes, car la réglementation l'interdit ». Un autre Béninois affirme : « Chez nous les ghanéens profitent de la mauvaise organisation du suivi de la réglementation pour utiliser des filets dont les mailles sont si petites qu'elles peuvent ramasser des grains de sable dans la mer, "c'est comme du vol" ; ils opèrent souvent sans carte de séjour, parfois même sans la moindre pièce d'identité, et personne ne leur dit quoique ce soit car ils sont souvent des parents éloignés, même les chefs de village et chefs de campement qui pourraient lever le ton sont corrompus car avant même l'installation de ces étrangers ils leurs prennent déjà cinq à dix mille francs, cette somme est comme un permis à tout faire.

Encadré n° 6: Cause des immigrations de pêcheurs vers Grand-Popo

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

7.5 MODES OPERATOIRES DES MIGRATIONS

La migration des pêcheurs tout en conservant ses formes du début connaît de plus en plus une évolution notoire. Elle semble passer d'une forme archaïque à une forme plus organisée, d'un caractère informel à un caractère formel voire contractuel suivant les pays et les régions.

7.5.1 Les périodes de migration

La figure qui suit résume les périodes de migration :

	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Octo	Nov	Dec
Emigration	-	-	-	++	++	++	++	++	+	-	-	-
Immigration	++	++	+	+	+	+	+	+	+	+	++	++

Figure n° 6 : Calendrier de migration

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Légende :

- ++ Période de fort flux migratoire
- + Période de flux migratoire moyenne
- Période de faible flux migratoire

7.5.1.1- Périodes d'émigration

D'une manière générale, la période de migration est rythmée par les saisons de pêche. Les négociations débutent en fin de saison de pêche et les départs se situent dans un intervalle d'un à deux mois avant le début de la saison de pêche. Le mois d'Avril correspond à la fin de la saison de pêche. C'est à ce moment que se prennent les contacts avec les éventuels candidats à l'émigration en vue de l'organisation du voyage qui, généralement, a lieu entre Avril et Mai. La période de forte immigration correspond au début de la mauvaise saison de pêche. De l'avis des pêcheurs rencontrés, le mois de Mai représente le début de la saison de pêche dans les pays de l'Afrique centrale. Les candidats à l'émigration internationale partent donc entre Avril et Mai et les migrants nationaux qui viennent surtout au port de pêche de Cotonou y maintiennent le flux de migration à un niveau élevé jusqu'en Août.

7.5.1.2- Période d'immigration

Comme mentionné plus haut, la migration saisonnière prend de plus en plus le pas sur la migration de longue durée sur la côte Béninoise. Mais ce constat reste à vérifier, à travers une étude plus approfondie sur la question dans le souci de maîtriser l'effort de pêche qui est exercé sur les ressources aussi bien pélagiques que démersales au Bénin. Ceci dit, les périodes

d'immigration des pêcheurs au Bénin sont rythmées par l'apparition des ressources halieutiques notamment les pélagiques. Ce calendrier, qui varie plus ou moins chaque année, est pris en compte par les migrants dans l'organisation de leurs expéditions. D'une façon générale la saison des pêches au Bénin couvre la période de Novembre à Juillet, ce qui correspond à la période de migration.

7.5.2 Les arrangements socio-économiques des migrations

Les arrangements socio-économiques des migrations concernent le type de décision et le mode de financement de la migration.

Le type de décision peut être individuel ou collective. Les statistiques obtenues au niveau des migrants non récents¹⁰ prouvent que :

- Environ 52% des migrants nationaux, ont décidé unilatéralement alors que pour les 48% restants, la décision était collective au niveau de la famille.
- Environ 30% des migrants ont décidé unilatéralement alors que chez les 70% restants, la décision était collective

Le mode de financement peut être sur fonds propres, (fonds personnels ou aide des parents), sur préfinancement¹¹ ou de type mixte (fonds propre plus préfinancement). Les statistiques obtenues au niveau des migrants non récents prouvent que :

- Environ 76% des migrants nationaux ont financé la migration sur fonds propre alors que pour les 24% restants, il s'agit d'un préfinancement.
- Environ 20% des migrants ont financé la migration sur fonds propre, 66% ont bénéficié d'un préfinancement total et 14% ont bénéficié d'un financement mixte

7.5.2.1- Des candidats à l'émigration

En ce qui concerne les mobilités nationales, les pêcheurs décident de leur migration souvent de façon individuelle même si pour certains cette décision est prise au niveau familial. Le financement de la migration est fait très souvent sur fonds propres. Les candidats à l'émigration nationale sont contactés par des parents proches qui travaillent dans les zones

¹⁰ Migrant dont la durée de migration dépasse 3 mois.

¹¹ Le préfinancement dont il est ici question est celui déboursé par celui qui va accueillir le migrant en l'occurrence son futur patron.

d'accueil, sur les possibilités d'emplois et de capture de poissons. Le départ s'opère soit en groupe à bord d'une barque pour les « Company » et les « groupements » qui possèdent de barques, soit de façon individuelle par voie terrestre pour les autres.

Pour ce qui est de l'émigration vers d'autres pays, dans la plupart des cas, la décision de migrer est familiale ; c'est la famille qui statue sur qui envoyer et où ; mais dans certains cas, de jeunes pêcheurs choisissent de partir pour des raisons diverses énumérées plus haut ; mais même dans ces cas, les candidats à la migration informent les membres de la famille en vue de prendre leurs bénédictions. Il s'est avéré que, des candidats à l'émigration internationale sont contactés par un émissaire envoyé par un propriétaire d'engins de pêche ou un parent régulièrement établi dans le pays d'accueil. Ce contact peut être un proche de la famille du candidat à l'émigration ou un simple membre de sa communauté et le propriétaire peut être un Béninois, un ghanéen, un Gabonais, un Congolais. Dans de rares cas, le recrutement se fait directement par le propriétaire Béninois établi à l'étranger lors d'une de ses visites au Bénin.

Certains pêcheurs ont les moyens de se payer les frais liés à leur migration internationale. Mais pour les autres, les termes et les clauses du recrutement consistent pour le recruteur à préfinancer tous les frais liés au transfert du pêcheur Béninois de son campement de base au campement de destination ; il bénéficie d'une assistance pour l'organisation du voyage qui souvent se fait par regroupement de tous les candidats recrutés. Ce crédit peut dans certains cas s'étendre à une aide financière en faveur des épouses des candidats à l'émigration. Certaines familles cotisent pour aider le candidat à l'émigration à prendre en charge au moins une partie des frais de voyage, en espérant que ce dernier pourra effectuer des envois d'argent pour les rembourser : Il s'agit là d'un système d'assurance sociale et d'entraide basé sur des liens de parenté. Le système d'assurance sociale est lié au mode de financement mixte de la migration ; du faite de l'aide financière apporter aux candidats à la migration par leurs proches parents, ces derniers arrivent à financer une partie des frais de migration (mode de financement mixte).

Les frais engendrés comprennent en général l'établissement des actes d'état civil (acte de naissance, jugement supplétif en vue de l'obtention de la carte d'identité nationale ou du passeport), l'achat d'un sac de voyage et de quelques effets vestimentaires et une somme d'argent pour assurer les arrières au niveau de la famille pour les candidats mariés. Le voyage se fait surtout par voie aérienne mais certains pêcheurs ont transité par la mer à bord des navires.

Le coût final de l'opération est estimé à 635 000 FCFA pour la destination du Congo.

Ce montant comprend :

50 000 FCFA comme avance pour les frais de charges familiales de l'émigrant ;

50 000 FCFA pour l'établissement des documents de voyage et carnet de vaccination ;

150 000 FCFA pour les frais de voyage

145 000 FCFA pour l'obtention de la carte d'hébergement d'une validité de trois mois.

200 000 FCFA pour l'obtention de la carte de pêcheur.

40 000 FCFA, sont payés à l'aéroport de Pointe-Noire avant d'être autorisé à entrer dans la ville. Cette taxe s'élevait à 175 000 FCFA en 1973 et est passée actuellement à 40 000 FCFA grâce à la mobilisation de toute la communauté étrangère.

Pour le Gabon par contre, le voyage revient plus cher que pour le Congo ; les frais sont estimés à 835 000 FCFA dont

60 000 FCFA comme avance pour les frais de charges familiales de l'émigrant ;

50 000 FCFA pour l'établissement des documents de voyage, carnet de vaccination ;

185 000 FCFA pour les frais de voyage

200 000 FCFA pour l'obtention de la carte d'hébergement d'une validité de trois mois.

280 000 FCFA pour l'obtention de la carte de pêcheur.

60 000 FCFA, sont payés à l'aéroport de Libreville avant d'être autorisé à entrer dans la ville.

Signalons que les pêcheurs font remarquer que les recruteurs, trouvent plus intéressants de recruter des jeunes non mariés pour la migration, ce qui permet de minimiser les frais à investir.

Une fois arrivés à destination, les nouvelles recrues s'insèrent dans l'équipage de leur propriétaire hôte et travaillent pour son compte. A ce stade de son « aventure¹² » le migrant fait face à la question du contrat qui le lie avec son propriétaire, à la forme de sa rémunération, au mode de remboursement des frais engagés par son propriétaire et à l'utilisation des revenus issus de ses labeurs.

Le contrat qui lie le propriétaire au pêcheur est verbal et basé essentiellement sur la confiance réciproque, renforcée par les liens ethniques, de parenté, ou de partage du même terroir. La durée des contrats varie de 3 à 6 ans.

Le remboursement des frais engagés par le propriétaire se fait par prélèvement direct sur rémunération ou sur l'économie réalisée en fin de contrat du pêcheur engagé selon le système

¹² Fait recourt au processus de migration qui prend en compte l'organisation du voyage, le voyage et l'insertion du migrant dans le marché du travail sur le lieu d'accueil ; ce processus réserve au migrant beaucoup d'incertitudes.

d'exploitation. Ce remboursement s'étale sur un délai plus ou moins long suivant les individus. La dette de l'employé peut être alourdie par d'autres charges auxquelles le propriétaire fait face pour le compte de ses employés pendant la durée du contrat telle que la mise à jour et le renouvellement des papiers, les emprunts divers, les frais d'hébergement, les frais de soins sanitaires etc.

Comme mentionné au chapitre des causes de la migration, au nombre des principales raisons qui poussent à migrer figure l'objectif de s'équiper en moyens de production. Ainsi, quand le pêcheur Béninois émigré parvient à avoir un revenu important il l'investit à mettre en place ses propres moyens de production (achat de barques, moteurs hors bord, filets, etc). Une partie de ces revenus est consacrée à la subsistance de sa famille, à l'éducation des enfants, à l'achat de parcelles de terrain en vue de la construction de bâtiments à but locatif ou pour leurs propres habitations au pays. Certains émigrés initient d'autres activités génératrices de revenus dans le lieu d'origine, telles l'exploitation des taxis, des buvettes, l'élevage des boeufs et la plantation des cocotiers.

S'agissant de la réinsertion du pêcheur émigré à son retour au pays, il faut noter que dans plupart des cas, le pêcheur ne revient définitivement chez lui que s'il est gravement malade ou à un âge avancé où il ne peut pratiquement plus exercer l'activité de pêche. Pour survivre une fois chez lui, le pêcheur qui a connu du succès dans la migration, une fois chez lui, vit des fruits de son investissement à savoir les revenus locatifs de ses immobiliers ou autres. Parfois il ramène des équipements de pêche qu'il fait exploiter par un équipage sur place et œuvre pour envoyer certains de ses enfants à l'étranger afin que ces derniers connaissent plus de succès que lui. Celui qui n'a pas connu de succès s'échine à œuvrer pour le départ en migration de certains de ses enfants en espérant que ces derniers connaissent le succès qu'il n'a pas connu, et attend de profiter des aides aussi bien des enfants qui sont à l'étranger que de ceux au pays.

7.5.2.2- Des candidats à l'immigration

Le mode opératoire pour les migrants au Bénin notamment les pêcheurs Ghanéens et Togolais est quelque peu différent du cas des Béninois dans d'autres pays. Cette différence s'explique fondamentalement par le fait que le Ghana, le Togo et le Bénin sont des pays frontaliers. Cela n'est pas le cas du Bénin et des pays de l'Afrique centrale.

Le chef pêcheur ghanéens et togolais désireux de se rendre au Bénin pour exercer l'activité de pêche effectue d'abord un voyage exploratoire sur la côte Béninoise, prend des contacts avec ses confrères déjà installés sur les lieux s'il en existe, et sinon, entre en contact direct avec un

chef de campement Béninois. L'immigrant exprime à son futur hôte son intention de s'installer auprès de lui pour exercer les activités de pêche. Si une entente est conclue entre les deux, ce qui se fait toujours d'ailleurs, le migrant retourne dans son pays et revient un jour avec ses équipements de pêche (pirogues, filets, moteurs) et ses hommes d'équipage pour s'installer.

Pour quitter leurs pays et se rendre au pays d'accueil, deux itinéraires s'offrent aux migrants en direction du Bénin. Il s'agit de la traversée par mer ou par voie terrestre. Très souvent, les équipements et les membres d'équipage passent par voie maritime tandis que les femmes et les enfants passent par voie terrestre. De telles options intègrent le souci d'éviter aux membres les plus vulnérables (les femmes et les enfants) les risques que comporte le voyage en mer par embarcations des pêcheurs. En effet, sur la côte du Golfe de Guinée, le franchissement de la barre à l'embarquement comme au débarquement est périlleux et les risques de chavirement sont très grands.

Vis-à-vis de la communauté hôte, les pêcheurs sont tenus de remplir certaines conditions pour avoir la permission de séjourner. Elles comprennent, le paiement d'une « taxe » au chef du village ou au chef de campement et l'acceptation de se plier aux règles communautaires les plus fréquentes dans le domaine de la pêche à Grand-Popo et évoquées plus haut.

7.6 CONSEQUENCES DES MIGRATIONS.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la migration est un aspect intégral et fondamental du faite des contraintes liées à l'écologie marine au Bénin et présentées plus haut. Au-delà cependant, les pêcheurs en attendent des bénéfices économiques et sociaux. Mais, tout n'est pas positifs lors des migrations.

7.6.1 Les avantages de la migration

Les migrations, lorsqu'elles sont marquées par le succès, rapportent beaucoup de bénéfices aux migrants sur le plan financier. Les migrants ont la possibilité d'économiser de l'argent pour l'investir chez eux. Des envois d'argents sont effectués vers le pays d'origine pour la subsistance de la famille, l'achat de parcelle, la construction de maison et pour rembourser des prêts consentis pour pouvoir migrer. La fréquence et la valeur de ces envois sont très variables. Les pêcheurs racontent que les gains quotidiens leurs permettent de se

garantir une vie plus aisée, une alimentation plus saine et parfois même de s'offrir des moments de plaisirs comme aller dans de grands restaurants ou dans les « boîtes de nuit ».

Certains, grâce à une avance sur leur salaire, achète des appareils électroniques, des vêtements et des ustensiles de ménage dans les pays hôtes qu'ils envoient chez eux pour les faire vendre. Les économies réalisées peuvent servir aussi à acheter du matériel des pêches comprenant des filets, des embarcations et des moteurs hors-bords.

On dit que les migrations internes sont moins profitables pour l'individu, bien qu'elles aident les pêcheurs à subvenir à leurs besoins à court terme. Certains migrants admettent qu'ils réalisent des économies pendant ces migrations internes mais moins que dans les migrations internationales. A la base de ceci se trouvent naturellement les conditions écologiques qui sont quasiment les mêmes le long des 120 km du littoral Béninois, mais avec des variations dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan social, les migrants gagnent de l'importance compte tenu de leur plus large connaissance du « monde ». Ils peuvent aussi acquérir un nouveau statut en se mariant grâce aux économies réalisées à l'étranger. Les pêcheurs signalent qu'ils rapportent chez eux des nouvelles chansons, de nouvelles danses et même de nouvelles manières de s'habiller, ce qui crée une différenciation sociale.

Sur le plan technologique, si aujourd'hui un certains nombres de pêcheurs Béninois et togolais maîtrisent parfaitement la pêche maritime artisanale, c'est bien à cause des migrations qui ont permis le contact entre ces pêcheurs et leurs homologues ghanéens. Cependant la pêche maritime Béninoise et même togolaise est encore largement tributaire de la pêche ghanéenne à travers les embarcations, les moteurs et les différents moyens de captures qui sont tous achetés au Ghana.

La migration crée un brassage linguistique et social en Afrique de l'Ouest. En effet outre la base linguistique commune entre le Bénin, le Ghana et le Togo à travers l'Anlo-éwé et le Guen ou Mina, qui permet une intégration plus facile, la migration renforce la cohésion sociale au Sud de ces trois pays.

7.6.2 Les difficultés des migrations

En dépit des avantages apparents dont jouissent les pêcheurs de part la migration, il y a aussi des déboires. Les difficultés que connaissent les migrants s'accroissent au fil des années. Il s'agit des conditions de mauvais logements, de mauvaise alimentation, des accidents du travail, des maladies. Un pêcheur, revenu du Gabon déclare

Là-bas nous sommes mal logés, parfois mal nourris mais nous savons que c'est le sacrifice à consentir pour sortir enfin de la pauvreté avec notre famille. Mais souvent nos conditions de vie font que beaucoup tombent gravement malades et reviennent au pays pour mourir, beaucoup meurent là-bas et les corps sont rarement ramenés ; le bruit court que c'est le sida qui tue souvent ces compatriotes. C'est peut-être vrai pour certains mais pour d'autres les maladies sont liées au rythme trop soutenu des activités et aux différents accidents de travail. De toutes les manières, c'est souvent gravement malades ou morts que nos enfants nous reviennent

Encadré n° 7: Un récit de migration et de ses difficultés des migrations

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Nos observations et investigations ont permis de confirmer cette affirmation : les cours des maisons sont souvent parsemées de tombes. Les populations racontent que telle ou telle tombe est celle de leur frère, sœur, père, oncle ou tante revenus de tel ou de tel pays.

Des difficultés fondamentales telles que les mauvaises saisons de pêches, les pannes d'équipements peuvent conduire à un quasi désastre. Plus important encore, certains chefs de « company » rémunèrent mal les migrants, prétextant du fait qu'ils sont des étrangers. Ce sont les migrants pauvres qui n'ont pas les moyens de s'acheter leurs propres engins de pêche qui sont exposés à ces difficultés.

Un pêcheur Béninois raconte qu'après trois ans de travail il a réclamé ses bénéfices qui devaient s'élever à 32 millions, dont le chef devait retirer les 20 millions qu'il a investis pour sa migration et pour les dépenses de son hébergement, son alimentation, ses papiers et leur mise à jour au Congo durant les trois ans. Malheureusement le chef de « company » après toute défalcation ne lui a remis que 480.000 F cfa. Il ajoute que, à l'un de ses co-équipiers Béninois le chef de company a déclaré après trois ans ne rien lui devoir encore et qu'il devait travailler encore, avant de pouvoir lui rembourser son investissement. Un autre pêcheur fait remarquer que ces situations sont dominantes avec les chefs de company d'autres nationalités, surtout lorsque le migrant n'a pas le moindre sou pour participer à son expédition et qu'une fois à l'étranger il n'a pas les moyens pour mettre à jour ses papiers. Dans ce cas il a chaque fois recours au chef de « company » pour tous ces besoins, et celui-ci en profite alors pour le rendre totalement dépendant en usant de trahison et de mauvaise foi.

Encadré n° 8: Tiré d'un récit de migration ; désagréments causés aux émigrants par les chefs « company »

Source : Enquête Grand-Popo, 2007.

Tout ceci se trouve aggravé par les situations de guerres et d'insécurité dans certains pays d'accueils, ce qui fait que les émigrants sont victimes de vols, d'escroqueries etc. Au pays, loin du migrant, sa femme, ses enfants, ses parents et autres personnes ayant contribué à son départ attendent des mois, des années, parfois même des décennies à attendre un envoi d'argent qui ne viendra peut-être jamais. Pire les forces de l'ordre au lieu de protéger les pêcheurs dans les pays hôte les harcèlent en plus.

Un pêcheur Béninois raconte qu'un jour, il était sorti sans sa carte de séjour et qu'il a été ce jour là victime de la bastonnade de sa vie et de rançonnement de la part des forces de l'ordre Congolais. Un autre affirme qu'à l'extérieur, il faut se déplacer en prenant soin d'avoir toujours sur soi tous ses papiers à jour. Il ajoute que même avec tous les papiers les forces de l'ordre vous arrêtes parfois et vous vident de tous vos « sous », d'autres vous obligent à leur donner du poisson.

Encadré n° 9: Tiré d'un récit de migration ; harcèlements et maltraitances des émigrants dans les pays d'accueils

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

L'installation des immigrants sur la côte de Grand-Popo entraîne des conflits d'intérêts latents, mais pas des conflits ouverts dans un environnement où les étrangers opèrent souvent sans le moindre papier et utilisent les techniques les plus destructives de l'environnement aquatique alors que dans les autres pays les migrants Béninois sont tenus d'être systématiquement à jour dans leurs papiers au risque d'en découdre avec les forces marines.

7.6.3 Femmes et migrations

Les hommes migrent le plus souvent seuls ; les femmes restent (pendant un certain moment) au pays pour assurer la fonction de chef de ménage. Il s'agit d'un phénomène de féminisation de la fonction de chef de ménage du fait de la migration. Les femmes chefs de ménages du fait de la migration, sont souvent laissées à elles-même, ce qui constitue un facteur aggravant de la pauvreté des ménages. En effet, plusieurs marseuses dont les maris sont en migration, nous ont confié qu'elles ne reçoivent rien de la part de leurs maris ; parfois elles attendent des années sans rien recevoir de leurs maris. Pire, les hommes reviennent souvent au pays malades, sans un « copeck », avec parfois d'autres femmes et enfants.

Plusieurs constats découlent de nos investigations et illustrent bien les liens entre les relations de genre (à considérer comme différence de sexe) et les comportements migratoires :

- Les hommes migrent plus souvent que les femmes. Les données de la phase exploratoire rapportent que 75% des migrants sont des hommes contre seulement 25% qui sont des femmes.
- Les hommes sont beaucoup plus indépendants dans la migration, ils migrent souvent seuls en laissant leur épouse au lieu d'origine plutôt que le contraire. Mais après quelques années, ces hommes font venir leurs femmes qui s'insèrent dans l'économie locale de la pêche.
- Les femmes laissées au lieu d'origine deviennent par la suite économiquement et socialement vulnérables.
- Les hommes migrent principalement pour des motifs économiques pendant que les femmes migrent dans un cadre familial ou pour aller servir de « Vidomègon » lorsqu'elles sont plus jeunes.
- Les femmes migrantes ont moins d'opportunités d'emploi que les hommes.
- Enfin, les femmes migrantes gardent des liens sociaux plus solides avec leur famille au lieu d'origine que les hommes.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE 8 : ANALYSE DES INTERRELATIONS PAUVRETE, MIGRATION, RESSOURCES NATURELLES

8.1 INTRODUCTION

Il est nécessaire au début de ce chapitre de donner certaines précisions méthodologiques compte tenu des difficultés méthodologiques et du risque élevé de biais qui caractérisent les études sur la migration et qui ont été notifiées dans la littérature.

Il faut préciser que pour chaque ménage après avoir recensé les informations sur le statut de résidence de tous les membres du ménage. Nous collectons des données sur la migration du répondant, ensuite d'un migrant récent (qui a migré dans les trois derniers mois) puis d'un migrant non récent (qui a migré depuis plus de trois mois) et enfin d'un migrant de retour si le répondant ne l'est pas. L'évaluation du bien-être du ménage étant actuel, si le niveau de bien-être d'un ménage était un déterminant de la migration, il ne pourrait l'être que pour les migrants récents car le niveau de bien-être du ménage pourrait bien ne pas être ce qu'il est actuellement au moment du départ en migration des autres migrants. De même si la migration avait un impact sur le bien-être des ménages c'est donc la migration des migrants de retour ou des migrants non récents qui auraient produit ce effet sur le bien-être

8.2 ANALYSE DES FACTEURS DETERMINANT LA DECISION EN MATIERE DE MIGRATION DE PECHE

- **Vérification de la seconde hypothèse de recherche :** Les caractéristiques du ménage ainsi que de son milieu déterminent le choix de la migration comme stratégie de recherche d'un mieux-être.

La présente analyse sera faite sur la base d'un modèle Logit précédemment présenté au chapitre méthodologique. Mais avant de réaliser cette régression logistique, nous avons d'abord réalisé des tests de Student et de Khi-deux, pour analyser l'influence de chacune des variables à inclure dans le modèle sur la décision de migrer. Les résultats des tests de Khi-deux ou de Student seront analysés par variable, en faisant recours aux histogrammes et ce concomitamment avec les résultats de la régression logistique.

A la suite des résultats du test de khi-deux entre la variable de décision et la variable possession foncière, cette dernière a été éliminée du modèle pour des raisons qui seront présentées plus loin.

Les résultats du modèle sont présentés dans le Tableau n° 17

Tableau n° 17 : Résultats de la régression logistique

Variable	coefficient	erreur type	Wald	significativité	Signes attendus	Significativité des signes observés
exmigrnr	-1,2492	1,1145	1,2563	0.2623	+	NS
clbe	0,9311	0.4240	4.8212	0.2460	-	NS
Village	0,9268	0.5030	3,3947	0.0654	+	*
rtmta	0,5045	0,2469	4,1756	0.0281	+	**
tsco	- 5,6611	1,2587	20,2271	0.0001	-	***
-2 Log L 163.645						
Test	Chi-Square	Pr > ChiSq				
Likelihood Ratio	40.5824	<.0001				
Score	33.6405	<.0001				
Wald	24.4623	<.0001				
Percent Concordant	78.9	Somers' D	0.596			
		Gamma	0.607			
		Tau-a	0.29			
		c	0.798			
NB : *, ** et *** = significatif respectivement à 10%, 5% et 1% ; NS = Non Significatif						

Source: Résultats empiriques du modèle Logit binomial avec le logiciel SAS.

- **Qualité du modèle**

Le ratio de vraisemblance s'est révélé hautement significatif. Par conséquent, le modèle est globalement significatif à 1%. Les résultats du modèle (notamment les signes des coefficients) peuvent être valablement pris en compte. La variation des variables indépendantes explique celle de la variable dépendante de manière acceptable.

- **Pouvoir de prédiction**

Les prédictions sont vérifiées dans 78.9 % des cas.

Les estimations du modèle de régression ont donné les pseudos r^2 de Somer's, de Gamma, de Tau-a et de c qui sont respectivement de 0,596, 0,607, 0,29 et de 0,798. On peut donc, à partir du modèle, faire des prévisions sur la modalité de la variable dépendante connaissant celles des variables indépendantes avec une probabilité allant à 79.8% d'avoir une prédiction juste.

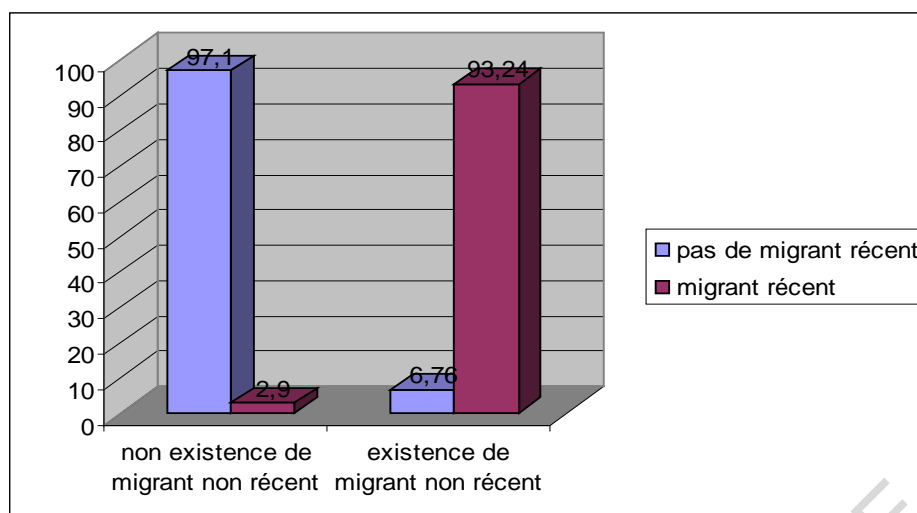
- **Variables déterminantes**

Les variables qui déterminent le choix de la migration par le pêcheur de Grand-Popo sont: l'environnement dans lequel vit son ménage ou son village de résidence (village), le taux de dépendance dans le ménage (rtmta) et le taux de scolarisation dans le ménage (tsco). Les pêcheurs du village Avloh sont plus enclins à migrer, de même que ceux qui sont peu scolarisés et ceux qui ont beaucoup de personnes à charge par actif. Les autres variables qui se sont révélées non significatives dans le modèle ne sont pas sans effet sur la décision de migrer. Mais leur influence a été cachée soit par celle des variables révélées significatives par le modèle (cas de la variable « catégorie de bien-être ») soit par le fait qu'elle est trop étroitement corrélée avec le choix de la migration (cas de la variable « existence de migrant non récent »).

- **Effets de l'existence d'un membre du ménage préalablement en migration sur le départ de nouveau migrant**

La variable existence de migrant non récent s'est révélée non significative dans le modèle de régression logistique. Le test de corrélation entre cette variable et la variable existence de migrant récent s'est révélé hautement significatif. Il existe donc une très forte corrélation entre l'existence de migrant non récent dans un ménage et la migration récente d'autre membre du ménage au seuil de 5%. Cette forte corrélation serait d'ailleurs à l'origine du résultat de cette variable dans le modèle de régression par rapport à ce qui en était attendu.

Le test de khi-deux s'est révélé hautement significatif (voir résultats en annexes) : il existe donc une différence significative au seuil de 5% entre la proportion de ménages ayant un migrant récent et un migrant non récent en leur sein et la proportion de ménages ayant un migrant récent mais pas de migrant non récent. Les fréquences du tableau croisé précédent le calcul du Khi-deux nous permettent de construire le graphe suivant



Graphique n° 7 : répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant non récent selon l'existence ou non de migrant récent

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

L'analyse de ce graphique, montre qu'au sein des ménages n'ayant pas de migrant non récent, 97,1% n'ont pas de migrants récents contre 2,9% seulement qui ont connu de migrants récents ; alors que au sein des ménages ayant connu de migrant non récent, 6,76% seulement n'ont pas de migrant récent et 93,24% ont de migrant récent.

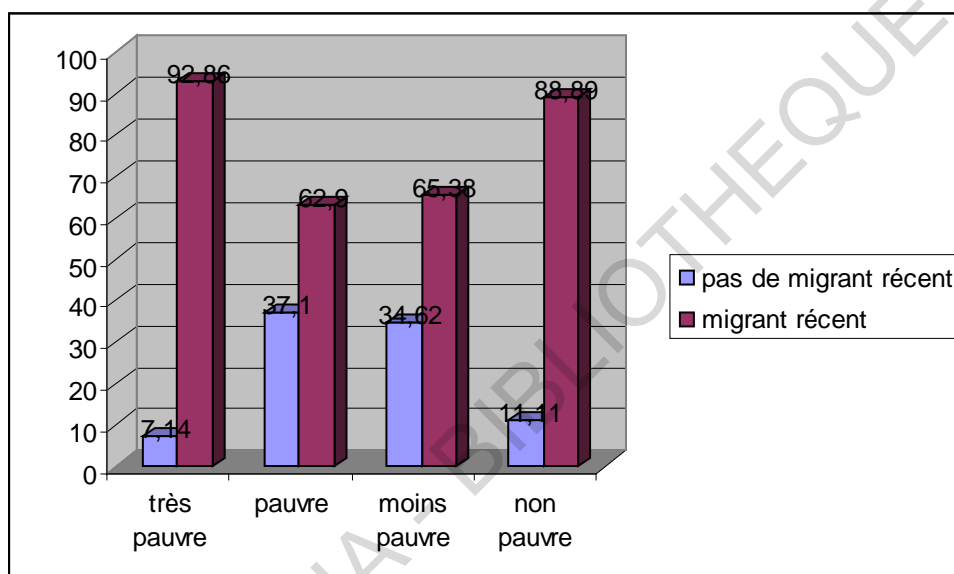
On peut donc conclure que les ménages ayant de migrant non récent, ont une plus forte probabilité de connaître de migrant récent. Ce constat serait basé sur un modèle explicatif centré autour du « réseau migratoire », concept développé par Boyd, (1989) ; Fawcett, (1989) ; Guilmoto et Sandron, (2000) ; Kritz et col. (1992) ; Zlotnik, (1992). Selon ce modèle explicatif, les migrants non récents favorisent la transmission des ressources informationnelles et relationnelles à l'intérieur d'une structure à forte cohésion (le ménage ou la famille).

Les liens reliant les migrants et les non-migrants ont alors pour fonction principale de minimiser les coûts et les risques de la migration. Les migrants non récents constituent des ressources pour les candidats à l'émigration : les réseaux qu'ils constituent forment un « capital social » sur lequel les candidats à l'émigration peuvent s'appuyer pour connaître les possibilités d'hébergement, de gains et d'emploi, qui existent dans la zone d'accueil. Tout ceci permet comme le dit Massey et al (1993) de réduire les coûts et les risques de l'émigration.

- **Effets du niveau de bien-être du ménage sur la décision de migrer**

La variable catégorie de bien-être s'est révélée non significative dans le modèle de régression logistique.

Le test de khi-deux entre le niveau de bien-être du ménage et l'existence de migrant récent s'est révélé significatif (voir résultat en annexes): il existe donc une différence significative au seuil de 5% entre la proportion de ménage ayant des migrants récents au sein de chaque catégorie de ménage. L'existence d'un migrant récent dans un ménage dépend donc du niveau de bien-être au sein de ce ménage. Les fréquences du tableau croisé précédent le calcul du Khi-deux nous permettent de construire le graphe suivant.



Graphique n° 8 : répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant récent selon la catégorie de bien-être

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

L'analyse du graphique montre que :

Au sein des ménages pauvres, 92.86% des ménages ont des migrants récents contre 7.11% n'ayant pas de migrants récents.

Au sein des ménages pauvres, 62.9% des ménages ont des migrants récents contre 37.1% n'ayant pas de migrants récents.

Au sein des ménages moins pauvres, 65.38% des ménages ont des migrants récents contre 34.62% n'ayant pas de migrants récents.

Au sein des ménages pauvres, 88.89% des ménages ont des migrants récents contre 11.11% n'ayant pas de migrants récents.

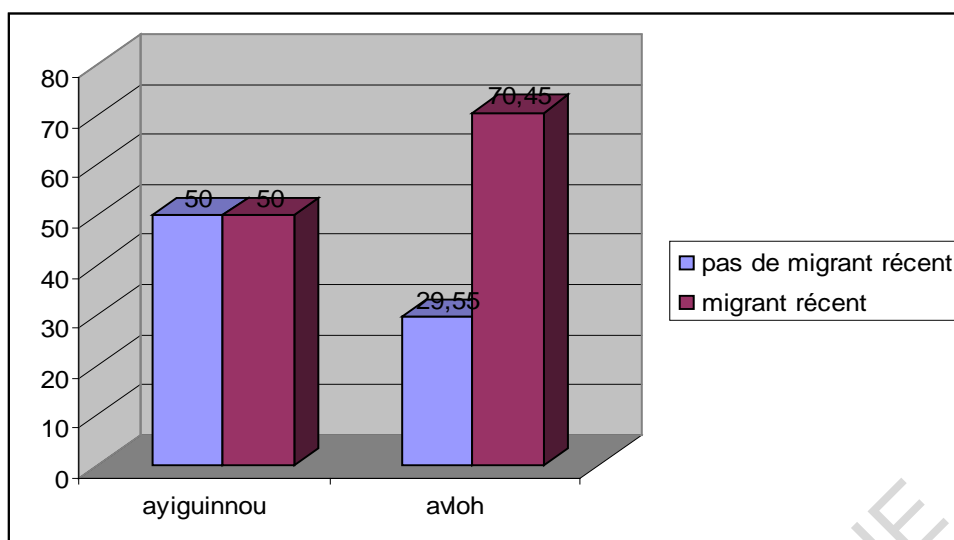
On constate qu'au sein de toutes les catégories de bien-être que plus de la moitié des ménages ont des migrants récents.

Les « très pauvres » et les « non pauvres », connaissent les plus fort taux de ménage ayant des migrants récents ; la majorité des ménages « très pauvres » sont dans la quête permanente de la survie alors que la majorité des ménages « non pauvres » ont un souci d'accumulation. Pour les premiers donc, la migration est une stratégie de survie et ils n'ont en quelque sorte « rien à perdre et tout à gagner » et pour les seconds elle est une stratégie d'accumulation. Les ménages intermédiaires craignent de faire basculer leurs ménages, dans la pauvreté extrême si leur migration se solde par un échec sans avoir des conditions de migrations aussi avantageuses que les non pauvres: ce sont des décideurs relativement prudents qui tempèrent un temps soit peu le pessimisme d'un supposé « gain de migration » alors que les « très pauvres » et les « non pauvres » sont des décideurs optimistes, prêts à prendre des risques, qui privilégient l'espoir du gain car « ils n'ont rien à perdre » ou parce qu'ils évaluent ce risque comme étant faible.

Le fait que le taux de ménages ayant des migrants récents soit élevé dans toute les catégories de ménages peut se justifier par le fait que les transferts et les réalisations liés aux « gains de migration », transforment les structures sociales et économiques, augmentent les inégalités de revenus et intensifient le sentiment de privation chez les non-migrants. L'expérience que les migrants accumule dans les pays d'accueil est susceptible de modifier, dans les communautés d'origine, les perceptions et les valeurs, en créant ce que Schoorl et Col. (2000) appelle une « véritable culture de la migration » : C'est le modèle des causes cumulatives (Massey et col.1993 ; Massey et col. 1998).

- **Village de résidence et choix de la migration**

Le test de khi-deux mesurant la relation entre le village de résidence du ménage et l'existence dans ce ménage de migrants récents, s'est révélé hautement significatif au seuil de 5% (voir résultats en annexes). Il y a donc un lien entre la migration et le village de résidence. Les fréquences du tableau croisé précédent le calcul du Khi-deux nous permettent de construire le graphe suivant.



Graphique n° 9 : répartition (%) au sein des ménages de l'existence ou non de migrant récent selon le village de résidence

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

L'analyse du graphique montre que dans le village Ayiguinnou, le taux de ménages ayant des migrants récents (50%) équivaut au taux de ménages n'en ayant pas alors que dans le village Avloh, le taux de ménages ayant des migrants récents (70,46%), dépasse le taux de ceux n'en ayant pas (29,55%).

Cette tendance se trouve être confirmée par les résultats de la régression. En effet les estimations du modèle révèlent une influence identique (positive) du village de résidence sur la décision de migrer.

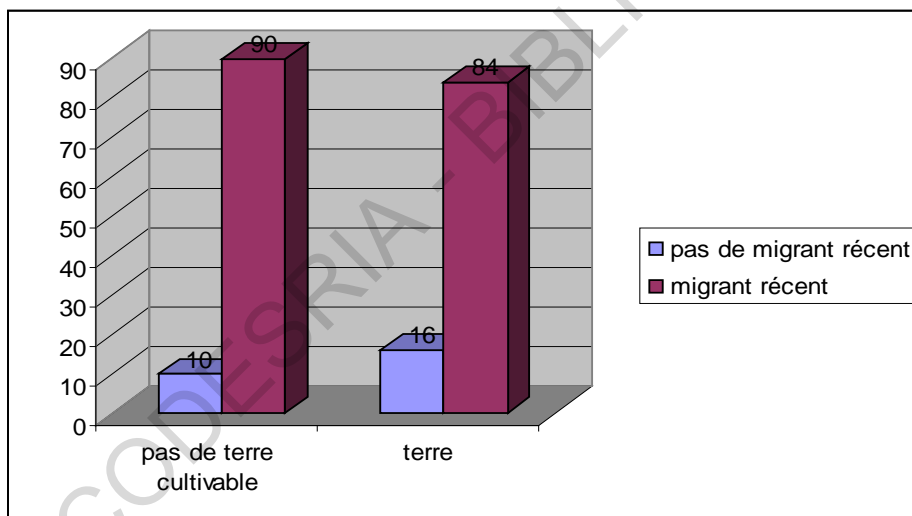
Les résultats de l'analyse de la pauvreté, ont montré pourtant qu'aucun des deux villages n'est significativement plus pauvre que l'autre, la différence au niveau des taux de ménages ayant des migrants récents selon le village ne peut donc pas être expliquée par la différence de niveau de vie moyen entre les deux villages ; cette différence serait plutôt le faite du manque d'opportunités d'activités pouvant compléter le revenu surtout en période de baisse des captures au niveau de Avloh. En effet, au niveau de Avloh, la majorité des ménages s'adonnent à la pêche maritime, à la pêche continentale, et au commerce et sont donc très dépendant de la pêche. La période de baisse des captures dans la mer coïncide avec la crue de la lagune de Grand-Popo, ce qui empêche les pêcheurs de compléter convenablement les revenus de la pêche maritime avec les revenus de la pêche continentale ; il s'agit souvent d'une période très cruciale pour les ménages durant laquelle certains membres sont contraints de migrer (vers le port de pêche de Cotonou surtout). A Ayiguinnou, les pêcheurs consacrent une partie de leur temps à faire du manœuvrage agricole, du maraîchage ou des activités de

répétiteurs ou d’alphabétiseurs, toutes choses qui complètent les revenus de la pêche et n’incitent pas systématiquement à migrer en période de baisse des captures.

En conclusion c’est donc pour des raisons liées à l’environnement et aux ressources naturelles que cette différence de taux de ménages ayant de migrant récent existe entre les villages. Les facteurs environnementaux et liés aux ressources naturelles jouent donc un rôle dans la décision de migrer.

- **Possession de terre cultivable par le ménage et choix de la migration**

Le test de khi-deux s’est révélé impossible car il existe très peu de ménages disposant de superficie cultivable. C’est pour cette raison et aussi parce que la possession de terre cultivable est fortement corrélée au seuil de 1% avec le niveau de bien-être que cette variable a été éjectée du modèle avant même la réalisation de la régression. Cependant les fréquences obtenues à partir du tableau croisé, ont conduit à la construction d’un graphe qui a permis d’analyser l’influence de la possession de terre cultivable par le ménage sur la décision de migrer.



Graphique n° 10 : répartition (%) au sein des ménages de l’existence ou non de migrant récent selon la possession ou non de terre cultivable.

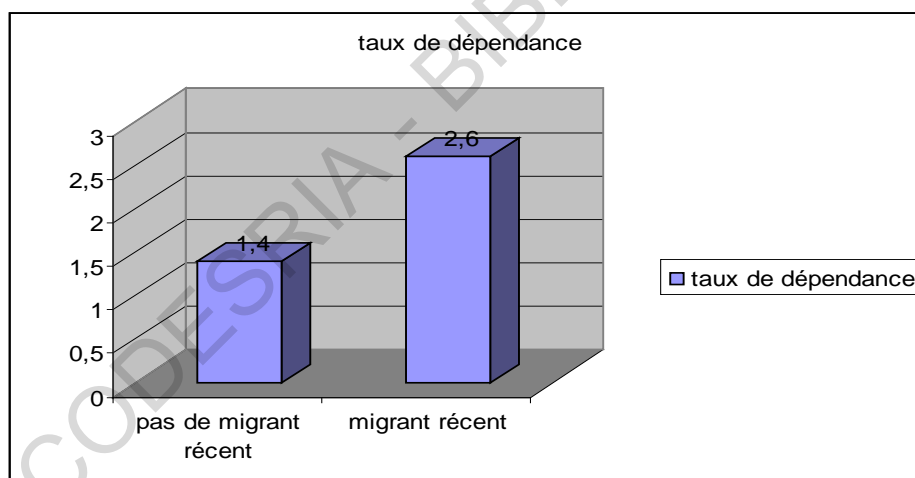
Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Le graphique ci-dessus montre que le taux de ménages ayant un migrant récent est légèrement supérieur au niveau des ménages ne possédant pas de terre cultivable (90%), par rapport aux ménages possédant de terre cultivable (84%). Cette tendance montre que si il y avait dans notre échantillon un nombre statistiquement élevé de ménages possédant de terre cultivable, le taux de ménages ayant de migrant récent pourrait bien aller en s’abaissant au sein de ces ménages disposant de terre cultivable. En effet, en situation de possession de terre

cultivable, les ménages optent pour une utilisation primordiale de la main d'oeuvre familiale en vue de minimiser les frais de production et de ce fait les membres du ménage sont occupés à mettre en valeur la terre. Ils ne migrent que lorsque la superficie de terre disponible par actif devient très faible ou lorsqu'ils veulent échapper au joug familial qui du fait de son besoin en main d'oeuvre, ne permet pas à ses actifs de se marier aussi vite qu'ils le souhaitent. Pour ces migrants, la migration est une stratégie de réalisation de soi et d'ascension sociale. En l'absence de terre cultivable et d'activité de complément pour les revenus de pêche, la migration devient le recours le plus fréquent pour les ménages.

- **Effets du taux de dépendance au sein du ménage sur la décision de migrer**

Le test de Student entre le taux de dépendance dans le ménage et l'existence de migrant récent s'est révélé hautement significatif (voir résultats en annexes): il existe donc une différence significative au seuil de 5% entre le taux de dépendance moyen des ménages de migrants récents et le taux de dépendance moyen des ménages qui n'ont pas de migrants récents. Les moyennes de taux de dépendance obtenues suite au test de Student nous permettent de construire le graphe suivant.



Graphique n° 11 : Répartition du taux de dépendance selon l'existence ou non de migrant récent dans le ménage.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

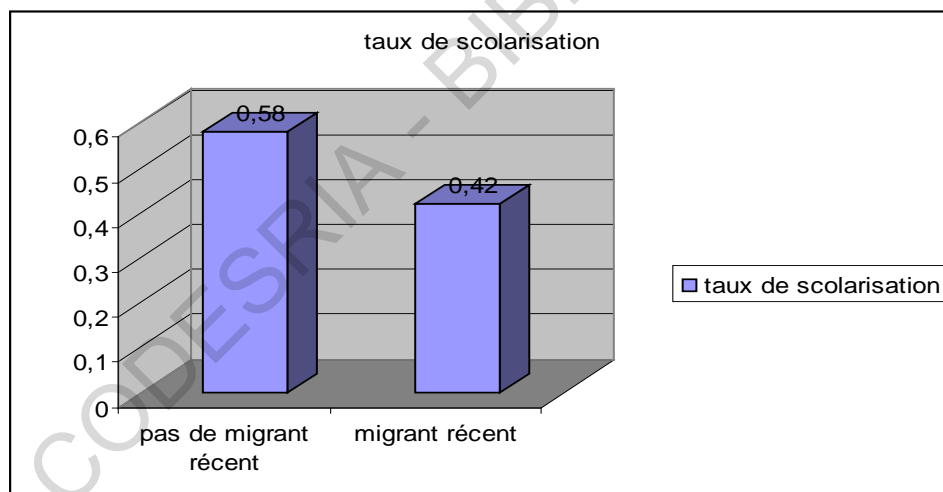
L'analyse du graphique montre que le taux de dépendance au sein des ménages ayant des migrants récents est en moyenne de 2,6 alors que ce taux est en moyenne de 1,4 pour les ménages n'ayant pas de migrant récent. Les estimations du modèle de régression logistique révèlent une influence positive du taux de dépendance sur la décision de migrer. Au fur et à

mesure que le taux de dépendance augmente, de plus en plus de ménages ont de migrant récent.

Lorsque le nombre de personne à charge par actif augmente, certains actifs du ménage choisissent de migrer. En effet, les membres actifs pensent acquérir des gains plus importants s'ils migrent et parvenir ainsi à assurer convenablement la subsistance des personnes à charges ; ils diminuent donc le capital humain du ménage et pensent contribuer autant si non plus au capital financier. D'autres actifs migrent pour éviter de fondre systématiquement leur revenu dans celui devant couvrir les besoins de subsistance des membres à charge.

- **Effets du taux de scolarisation des membres actifs du ménage sur la décision de migrer**

Le test de Student s'est révélé hautement significatif à 5% (voir annexes) : il existe donc une différence significative entre la moyenne des taux de scolarisation des ménages qui n'ont pas des migrants récents et la moyenne des taux de scolarisation des ménages qui ont des migrants récents. Les moyennes de taux de dépendance obtenues suite au test d'ANOVA nous permettent de construire le graphe suivant



Graphique n° 12 : répartition du taux de scolarisation selon l'existence ou non de migrant récent dans le ménage.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

Le graphique montre que le taux de scolarisation au sein des ménages ayant de migrant récent est en moyenne de 0,42 alors que ce taux est en moyenne de 0,58 pour les ménages n'ayant pas de migrant récent. Au fur et à mesure que le taux de scolarisation diminue, de plus en plus de ménages ont de migrant récent. Cette tendance est confirmée par

les estimations du modèle de régression logistique qui révèlent une influence négative du taux de scolarisation sur la décision de migrer. En effet les personnes scolarisées ont plus accès à certaines formes d'activités comme la couture, la coiffure, la menuiserie, l'enseignement etc et la pratique de ces activités leur permet de diversifier les risques auxquels sont soumis les revenus des ménages, ce qui permet de satisfaire relativement les besoins de leur famille et d'influer négativement sur la dynamique migratoire dans le ménage. Par contre les membres des ménages ayant un faible taux de scolarisation ont un accès restreint aux activités non agricoles. Le revenu de tous les membres étant soumis aux mêmes types de risques liés aux activités agricoles (y compris la pêche), la mobilité reste la seule stratégie de diversification du risque pour ces ménages.

En définitive, les résultats de l'analyse économétrique nous amènent à accepter notre hypothèse relative aux conditions du ménage et de son environnement de vie qui détermineraient le choix des pêcheurs en matière de migration. Parmi les facteurs soupçonnés d'avoir un effet sur la décision de migrer, les opportunités de pluriactivités qu'offre l'environnement dans lequel vit le ménage ou son village de résidence (village), le taux de dépendance dans le ménage (rtmta) et le taux de scolarisation dans le ménage (tsco) sont ceux qui ont un effet significatif.

8.3 FORME D'ACCES A LA MIGRATION SELON LA CATEGORIE DE BIEN-ETRE

8.3.1 Accès aux types de migration

- Migration nationale

De l'analyse des résultats du test de khi-deux, il se dégage qu'il n'existe pas une différence significative au seuil de 5% entre l'accès à la migration nationale selon la catégorie de ménage (voir annexes). Tout les migrants quelque soit le niveau de bien-être de leur ménage ont un accès relativement équitable à la migration nationale. L'accès à la migration nationale ne dépend donc pas du niveau de bien-être du migrant.

- Migration internationale

De l'analyse des résultats du test de khi-deux, il se dégage qu'il existe une différence significative au seuil de 5% entre l'accès à la migration internationale selon la catégorie de ménage (voir annexes). Toutes les catégories de ménages n'ont pas le même accès à la migration internationale.

Tableau n° 18 : effectifs (%) de migrant récent ou non selon la catégorie de ménage
Migration internationale

	Non	Oui	Total
Très pauvre	78,57	21,43	100
Pauvre	77,42	22,58	100
Moins pauvres	57,69	42,31	100
<u>Non pauvres</u>	<u>33,33</u>	<u>66,67</u>	<u>100</u>

Source : Enquête Grand-Popo, 2007.

L'analyse des données du tableau n° 18 montre que l'accès à la migration internationale augmente au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente. Cet état de chose pourrait être dû au fait que les plus pauvres n'ont pas les moyens de financer la migration internationale qui revient largement plus cher que la migration nationale. Mais ce raisonnement ne tient pas totalement lorsqu'on sait qu'il existe un système de préfinancement présenté plus haut, qui permet à ceux qui n'ont pas les moyens de payer les coûts liés à la migration et de migrer s'ils le désirent. Il faut dire que le système de préfinancement est pratiqué par les migrants indépendamment de leur niveau de bien être. Au sein des catégories « moins pauvre » et « non pauvre » les migrants ont accès en plus du système de préfinancement au système de financement propre ce qui augmente leurs accès à la migration : c'est ce qui expliquerait en partie l'accès plus élevé à la migration internationale des catégories « moins pauvres » et « non pauvres ». L'autre explication est liée aux réseaux déjà évoqués plus hauts. Les migrants non pauvres proviennent de ménages non pauvres ou qu'ils ont contribué à sortir de la pauvreté et ils font ensuite migrer de préférence leurs enfants et dépendants ; d'où cet effet « boule de neige ».

8.3.2 Accès aux types d'arrangements socio-économiques de la migration

- Accès aux modes de décision de migrer

De l'analyse des résultats du test de khi-deux (voir annexes), il ressort qu'il n'existe pas de différence significative au seuil de 5% entre le type de décision du migrant selon la catégorie de son ménage. L'accès à un type donné de décision ne dépend pas la catégorie de bien-être du migrant. Tout les migrants quelque soit le niveau de bien-être de leur ménage ont un accès relativement équitable à chaque type de décision. Le type de décision dépend en effet de la tendance du candidat à l'individualisme ou à la vie en communauté. C'est soit le migrant qui choisit de migrer pour échapper au joug familial ou aux obligations sociales, soit le ménage qui décide de façon concertée de faire migrer un membre afin de diversifier les risques et d'acquérir des revenus plus élevés.

- Accès aux modes de financement

De l'analyse des résultats du test de khi-deux (voir annexes), il ressort qu'il existe une différence significative au seuil de 5% entre le mode de financement de la migration selon la catégorie de ménage. L'accès à un mode de financement donné dépend donc du niveau de bien-être du migrant. Afin de saisir à quel niveau se situe cette différence dans le mode de financement, nous avons réalisé des tests de khi-deux entre le mode de financement et la catégorie de bien-être du ménage au niveau de chaque type de migration.

De l'analyse des résultats, il ressort qu'il n'existe pas de différence significative au seuil de 5% entre le mode de financement et la catégorie de bien-être au niveau de la migration nationale. Par contre, il existe bien une différence significative entre le mode de financement et la catégorie de bien-être au niveau de la migration internationale.

En effet, le coût de la migration nationale est très bas, lorsque le migrant s'assure de son hébergement sur le lieu d'accueil par l'intermédiaire d'autres membres de sa famille en migration. Il ne lui reste plus qu'à déboursier les frais de voyage qui s'élèvent en moyenne à 2000 F CFA. De ce fait, quelque soit la catégorie de bien-être du candidat à la migration, il arrive à réunir les fonds nécessaires à sa migration sans avoir à recourir au mode de préfinancement¹³. Par contre, dans le cas de la migration internationale, les coûts liés à la mobilité sont très élevés (voir chapitre 7). De ce fait, les membres des ménages « très pauvres » et « pauvres » ont systématiquement recourt au mode de préfinancement alors que les membres des ménages « non pauvres » et « moins pauvres » outre le mode de préfinancement ont recourt parfois au mode « fonds propres » et au mode de financement « mixte ».

¹³ Le préfinancement dont-il est ici question est celui offert par le recruteur ou le futur chef d'équipage du migrant

8.4 EFFETS DE LA MIGRATION SUR LE BIEN ETRE DES MENAGES

- **Vérification de la troisième hypothèse de recherche :** La migration améliore le bien-être des ménages de migrants à court et à long terme.

Afin d'appréhender comment la migration agit sur le bien-être du ménage, il est opportun de réaliser une analyse de l'effet de la migration sur les différents actifs du ménage.

- **Effets de la migration sur le capital humain et le capital social du ménage**

La migration affecte le capital humain du ménage. Le migrant pêcheur est toujours un membre actif du ménage. La migration de ce membre a un effet négatif sur la force productive du ménage. Dans ces conditions, même en cas de possession de terre cultivable, le ménage peut être obligé de recourir à la main d'œuvre salariée, ce qui augmente les frais de production.

Les personnes qui migrent sont souvent des personnes instruites, capables de mener des activités permettant aux ménages de diversifier les risques auxquels sont soumis leurs revenus. Cet état de chose a aussi un impact négatif sur le capital humain du ménage.

La migration enlève aux ménages ces membres actifs et instruits qui sont les plus susceptibles de contribuer efficacement au bien-être du ménage.

Il est important de souligner ici que dans le cadre de la migration internationale surtout, les cas de décès des migrants de retour et des migrants non récent sont fréquents (environ 75% des personnes enquêtées ont répondu avoir perdu au moins un membre de leur famille élargie suite à une maladie contractée lors d'une migration). Les migrants peuvent donc contracter des maladies souvent mortelles, laissant un vide préjudiciable au bien-être de leur famille. Pire, le décès de certains migrants laisse leurs femmes dans une situation de précarité accrue par le nombre d'enfants à charge.

La migration, surtout internationale, rehausse le prestige social du migrant ; mais ce prestige social ne rejaillit sur le ménage qu'en cas de succès de la migration (à travers les transferts d'argent et les diverses réalisations). Les ménages ayant des membres en migration, subissent des bouleversements sociaux et démographiques préjudiciables à leur bien-être. En effet, à cause de la migration, des femmes se retrouvent à la tête des ménages, des enfants deviennent orphelins dès le bas âge, les jeunes valides (actifs) migrent laissant aux villages les plus jeunes (inactifs) et les vieux. Toute chose qui ne saurait améliorer le bien-être des ménages.

En ce qui concerne les personnes qui ont migré pour échapper au joug familial, ils arrivent souvent à s'affranchir puis à se marier après la migration ; mais ceci est source de conflit social entre eux et leurs parents.

- **Effets de la migration sur le capital financier du ménage**

De l'avis des personnes enquêtées, les revenus en situation de migration sont toujours plus consistants qu'en situation de non migration. Malheureusement, l'analyse statistique montre que la contribution des transferts d'argent aux revenus des ménages reste faible au niveau de toutes les catégories de ménages (voir annexes). Les migrants participent donc très faiblement au capital financier des ménages. De l'avis des personnes enquêtées, la contribution des migrants nationaux aux revenus des ménages est plus élevée que celle des migrants internationaux. Cet état de chose pourrait s'expliquer par les types de contrat dans lesquels s'insèrent les migrants internationaux et où les gains ne sont rendus qu'à la fin du contrat. Aussi, le manque de réseau de transfert fiable dans le cadre de la migration internationale pourrait expliquer les faibles taux d'envois des migrants internationaux.

Au total, la migration n'améliore que faiblement le capital financier des ménages dans le lieu de départ même si les migrants affirment avoir accès à des revenus plus importants en situation de migration.

- **Effets de la migration sur le capital physique du ménage**

Les migrants investissent leurs revenus primordialement dans leur alimentation personnelle, viennent ensuite les aides à la famille restée au village, l'acquisition des moyens de production (filets, barques, pagaies, moteur hors bord) et l'achat de parcelles ou terre cultivable, puis la construction de bâtiments. La plupart des migrants de retour sont parvenus à augmenter le nombre de filets dans le ménage. Mais seulement 5% des migrants de retour ont pu s'acheter une barque, 20% ont pu construire des bâtiments d'habitation en matériaux définitifs. Globalement donc, la migration améliore mais faiblement le capital physique des ménages.

- **Effets de la migration sur le capital naturel du ménage**

La pression démographique associée au fort taux d'immigration de pêcheurs (ghanéens) engendre une pression sur les ressources naturelles. Cette pression sur les ressources naturelles est l'un des principaux motifs de la migration.

Ainsi, en migrant les pêcheurs diminuent la pression sur les ressources naturelles dans les zones de départ. La migration peut être considérée de ce fait comme une pratique de gestion de ressources naturelles. Mais l'acquisition des moyens de production par les migrants de retour, les transferts de technologie et le souci de combler la part de revenus qui était assurée par le migrant augmente encore la pression sur les ressources naturelles et conduit à une exploitation plus intense de ces ressources. De ce fait, la migration a un impact faiblement négatif sur le capital naturel.

L'analyse de l'impact de la migration sur les différents actifs des ménages nous emmène à conclure que la migration a un effet négatif sur le capital social, le capital humain et le capital naturel mais un impact positif sur le capital financier et le capital physique.

La grande question qui demeure sans réponse est de savoir si la migration permet d'améliorer le bien-être des ménages. En d'autre terme, il revient à déterminer si l'impact positif de la migration sur les actifs financier et physique du ménage arrive à combler l'impact négatif sur les actifs humain, social et naturel.

Le résultat du test de khi-deux par rapport à l'impact de l'existence des migrants de retour sur le bien-être des ménages, montrent qu'il n'existe pas de différence significative entre le bien-être des ménages qui ont des migrants de retour et ceux qui n'en ont pas (voir annexes). Le résultat du test de khi-deux par rapport à l'impact de l'existence des migrants non récents sur le bien-être des ménages s'est révélée lui aussi non significatif : nous en déduisons donc que le niveau de bien-être d'un ménage ne dépend pas de la migration de ses membres.

Les pêcheurs qui migrent diminuent donc les actifs humain, social et naturel de leur ménage sans pour autant contribuer de façon durable aux actifs financier et physique de ces ménages. La migration ne permet pas d'améliorer le bien-être des ménages. Elle reste une stratégie de diversification de risques (Stark et Levhari 1982, Azam et Gubert 2002) pour les ménages avec sa contribution au capital financier et au capital physique mais aussi une stratégie individuelle d'amélioration du revenu pour le migrant. Pareils résultats ont été obtenus au Chili et au Mexique en 2002 par Daniel Delaunay.

La figure n° 7 ci-dessous, résume l'ensemble des interactions entre pauvreté, migration et ressources naturelles.

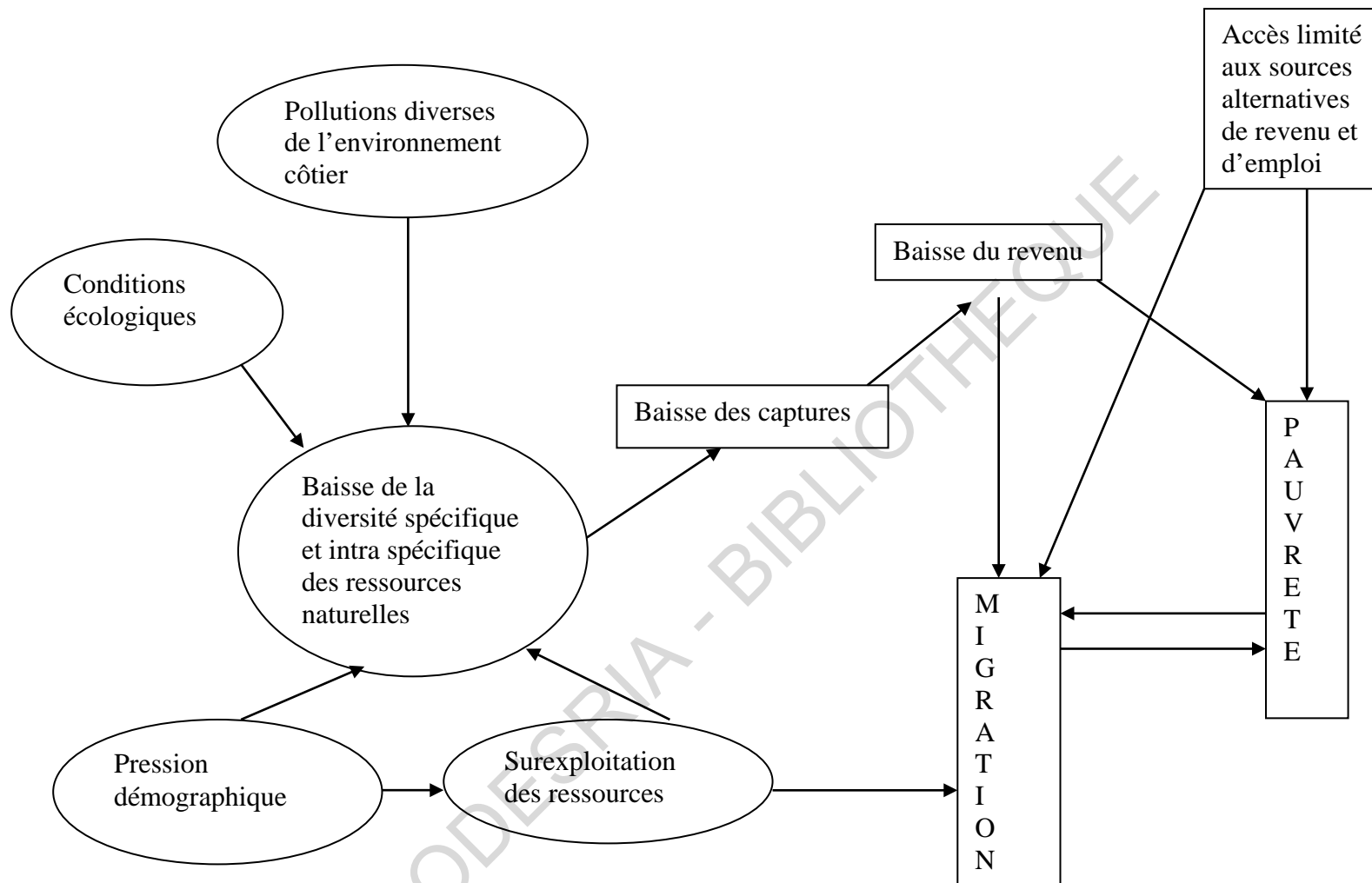


Figure n° 7 : Interrelations entre pauvreté, migration et ressources naturelles.

Source : Enquête Grand-Popo, 2007

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Le thème de la présente recherche, s'intitule : « *Pauvreté, recherche d'un mieux-être et migration : le cas des communautés de marins artisans pêcheurs de Grand-Popo au Sud-Ouest du Bénin* ».

Elle à pour objectif, de participer à la réduction de la pauvreté en zone de pêche au Bénin. Au terme de nos investigations, plusieurs résultats ont été obtenus et sur la base de ces résultats nous avons fait des suggestions à l'endroit de différents acteurs.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 9 : CONCLUSION ET SUGGESTIONS

9.1 SYNTHÈSE DES RESULTATS

Le chapitre 5 présente la pêche maritime artisanale à Grand-Popo : La genèse de la pêche maritime à Grand-Popo est à situer entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle où les pêcheurs Ewé originaires de la région de la Volta, devenue pendant la période esclavagiste Côte d'Or (dans les environs de l'actuelle Ghana) et déjà habitués à la pêche maritime artisanale ont colonisé progressivement toute la Côte Ouest africaine depuis la Mauritanie jusqu'au Congo. En ce qui concerne les embarcations utilisées par les marins pêcheurs sont des pirogues monoxyles. Les embarcations de pêche maritime sont mues pour la plupart au moyen de moteur hors-bord. Mais dans certains cas surtout pour les petites embarcations, celles-ci sont déplacées sur l'eau par des pagaies et les voiles. En ce qui concerne les engins de pêche, on a les filets et les lignes. L'organisation socio-économique des pêcheurs, peut être appréhendée à partir de deux types d'institutions : la communauté et le système d'exploitation. C'est au sein de la communauté que se structure la vie économique et sociale des pêcheurs Béninois surtout à l'extérieur du pays (émigration). Au niveau national compte tenu de la pression démographique et les distances parfois très grandes qui séparent les pêcheurs d'une même communauté, le rôle joué par la communauté incombe au « campement ». Trois types de systèmes d'exploitation prédominent dans la pêche maritime artisanale à Grand-Popo : un système dit de « company », un système d'exploitation à caractère familial et un système mixte.

La bonne saison de pêche s'étale d'Octobre à Avril et la mauvaise de Mai à Septembre. L'environnement socio-économique de la pêche maritime artisanale recèle plusieurs contraintes qui exercent leur influence sur l'avenir même de secteur de la pêche ainsi que sur la subsistance des pêcheurs. Parmi ces contraintes, on peut citer : l'absence des structures de formations techniques, les contraintes matérielles, l'absence des structures de financement, les difficultés d'écoulement et de conditionnement des produits de la pêche, les conflits avec la flottille industrielle, les effets négatifs de l'activité pétrolière et l'absence d'une politique d'aménagement des zones de pêche.

Le chapitre 6 présente et analyse les résultats de la typologie des ménages selon le bien-être. L'analyse du dendrogramme et des différentes classes de ménages réalisées, nous permet de constater qu'il existe une hétérogénéité entre les ménages en ce qui concerne le bien-être. La première hypothèse de recherche est réfutée : Le milieu des pêcheurs est hétérogène en terme de bien-être. Quatre (4) catégories de bien-être, ont été ensuite constituées : « Très pauvre », « Pauvre », « Moins pauvre », « Non pauvre ». Pour appréhender l'ampleur de la pauvreté

globale des ménages selon le village de résidence, un test d'indépendance à été réalisé, l'analyse des résultats montre que le bien-être d'un ménage ne dépend pas de son village de résidence.

Le chapitre 7 décrit la dynamique, le processus et la logique qui sous-tend les migrations de pêcheurs. La genèse des migrations de pêcheurs à Grand-Popo remonterait au XV^{ème} siècle, avec l'installation des Ewé-Anlo originaire de la région de la volta (actuel Ghana) le long des côtes africaines de la Mauritanie au Gabon. Ces pêcheurs en provenance de la volta se sont d'abord installés à Aného au Togo dans une localité appelée plus tard petit popo. Avant d'évoluer vers les côtes Béninoises à Grand-Popo. De nos jours, certains pêcheurs distinguent les migrations nationales et les migrations internationales et d'autres distinguent les migrations de longue durée des migrations de courte durée. D'une manière générale, la période de migration est rythmée par les saisons de pêche. Les causes du phénomène migratoires sont liées à l'écologie (upwellings moins riches et moins réguliers dans la zone d'étude que dans d'autres régions côtières), au manque d'activités génératrices de revenu complémentaires sur place, aux charges économiques pesant sur les actifs et à leur désir d'autonomie. La migration des pêcheurs semble passer d'une forme « archaïque » à une forme organisée et contractuelle suivant les pays et les régions. Les arrangements socio-économiques des migrations concernent le mode de décision (individuelle ou collective) et le mode de financement de la migration (fonds propres ou préfinancement de l'employeur ou type mixte). Plusieurs constats ont découlé de nos investigations et illustrent bien les liens entre les relations de genre et les comportements migratoires par exemple, les hommes sont beaucoup plus indépendants dans la migration, ils migrent souvent seuls, mais après quelques années, font venir leurs femmes qui s'insèrent dans l'économie locale de la pêche.

Le chapitre 8 analyse les interrelations entre pauvreté, migration et ressources naturelles. Les résultats de l'analyse économétrique nous amènent à accepter notre hypothèse relative aux conditions du ménage et de son environnement de vie qui détermineraient le choix des pêcheurs en matière de migration. Les facteurs influençant la décision de migrer, sont l'environnement dans lequel vit le ménage ou son village de résidence, le taux de dépendance dans le ménage, et le taux de scolarisation dans le ménage. Les migrants sont poussés à partir, par les charges des dépendants du ménage (soit qu'ils veuillent les prendre en charge ou y échapper) et par le manque d'alternatives du à la localisation du village de résidence et le faible niveau de scolarisation des membres du ménage. La présente recherche permet de confirmer les différents mécanismes entrant en jeu dans la causalité cumulative (imitation, distribution des terres, techniques agricoles, changement

culturel, capital humain, stigmatisation, diminution de la demande locale de travail, augmentation de la demande de travail sur le lieu d'accueil).

Les migrants sont particulièrement nombreux parmi les ménages les plus pauvres et les plus riches. Tous les migrants quel que soit le niveau de bien-être de leur ménage ont un accès relativement équitable à la migration nationale mais les plus pauvres ont un accès plus limité à la migration internationale. L'accès à un mode donné de décision ne dépend pas de la catégorie de bien-être du migrant. De même, il n'existe pas de différence significative au seuil de 5% entre le mode de financement de la migration et la catégorie de bien-être du ménage au niveau de la migration nationale. Par contre, dans le cas de la migration internationale les membres des ménages « très pauvres » et « pauvres » ont systématiquement recours au mode de préfinancement alors que les membres des ménages « non pauvres » et « moins pauvres » outre le mode de préfinancement ont recours parfois au mode « fonds propres » et au mode de « financement mixte ».

L'analyse de l'impact de la migration sur les différents actifs des ménages nous emmène à conclure que la migration a un effet négatif sur le capital social, le capital humain et le capital naturel mais un impact positif sur le capital financier et le capital physique. Mais l'impact positif de la migration sur les actifs financiers et physiques du ménage parvient-il à combler l'impact négatif sur les actifs humain, social et naturel ? La réponse est non. Il n'y a pas d'effet de la migration passée et en cours sur le bien-être des ménages. Les pêcheurs qui migrent diminuent donc les actifs humain, social et naturel de leur ménage sans pour autant contribuer à une amélioration des actifs économiques du ménage. La migration ne permet pas d'améliorer le bien-être des ménages. Elle reste une stratégie de diversification des risques pour les ménages avec sa contribution au capital financier et au capital physique mais aussi une stratégie individuelle d'amélioration du revenu pour le migrant.

9.2 SUGGESTIONS

Il ressort des résultats de la présente recherche, que les ménages les plus aisés sont ceux qui parviennent à faire du maraîchage en plus de la pêche. D'autres AGR¹⁴ alternatives, pourrait être promues, qui soit existent déjà comme la fabrication du sel, soit seront introduites comme l'élevage de crabes et huîtres, la pisciculture etc. Les revenus de la pêche peuvent être améliorés et régularisés dans le temps en jouant sur la productivité des mers, sur la qualité des équipements permettant de sortir sans danger en toute saison, ou en jouant sur des revenus alternatifs issus de

¹⁴ Activités Génératrices de Revenu

la pêche continentale. Il ressort aussi de la présente recherche, que les revenus de la migration des pêcheurs ne sont pas rapatriés ni investis de façon judicieuse et que la situation des pêcheurs dans les pays de migration est volontairement maintenue précaire par divers acteurs qui en profitent. Là aussi, il peut y avoir beaucoup d'actions. A partir de ces constats empiriques des suggestions ont été formulées à l'endroit de plusieurs types d'acteurs.

► **A l'endroit du pouvoir central et local nous suggérons :**

-De mettre en place une politique d'aménagement participatif des zones de pêche.

Il urge de travailler pour mettre en place au Bénin une politique d'aménagement des zones de pêche. Cette politique doit être basée sur un système de gestion favorable aux artisans-pêcheurs. Ce système doit définir et mettre en oeuvre une politique de gestion fondé sur les droits, en assurant un accès préférentiel aux artisans-pêcheurs et/ou en prévoyant un dispositif passif dans les zones où ceux-ci peuvent opérer (par exemple à travers le zonage ou par des interdictions saisonnières de chalutage). L'accès préférentiel peut aussi être assuré moyennant, par exemple, l'installation de récifs artificiels (comme recommandé dans le Code de conduite) qui non seulement offrent de nouveaux habitats pour le poisson, mais empêchent également le dragage industriel dans les zones littorales. Cette politique d'aménagement participatif des zones de pêche doit aller au-delà du cadre national et s'étendre à tous les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest et du centre afin de prendre en compte la protection sociale et pallier les difficultés que connaissent les migrants. A cet effet le lien historique entre les pêcheurs le long des côtes de l'Afrique de l'ouest jusqu'en Afrique centrale présente une sérieuse opportunité pour asseoir une cogestion durable de la pêche maritime artisanale en Afrique.

- D'apporter des modifications aux politiques et à la législation sur les pêches

Les artisans-pêcheurs et les travailleurs de la pêche, surtout lorsqu'ils sont démunis, sont bien souvent incapables d'amorcer et de mener à bien les changements dont ils seraient eux-mêmes bénéficiaires, et cela en raison de leur marginalisation économique, sociale et politique. Ils ont donc besoin d'une protection et d'une assistance spécifiques. Les politiques concernant la pêche doivent offrir une perspective à long terme des pêches artisanales (plutôt qu'un simple plan de développement à court terme) grâce à une spécification claire des objectifs et des moyens d'action employés pour les atteindre. Il peut être nécessaire d'examiner la façon dont les artisans-pêcheurs et les travailleurs de la pêche sont définis dans la législation. Il s'agit de donner une définition large des pêches artisanales, étendue par exemple aux travailleurs/pêcheurs qui interviennent dans les activités de transformation et de commercialisation, afin que leur travail

puisse être officiellement reconnu. Toute défaillance à cet égard peut avoir des répercussions négatives au niveau de l'accès à l'aide financière, et défavoriser les femmes, dont la participation dans de nombreux segments de la pêche artisanale mais surtout aux activités après récolte, est importante.

Les politiques et les législations de soutien aux pêches artisanales peuvent couvrir un large éventail d'éléments, dont les suivants devraient être pris en compte du fait de leur applicabilité dans différentes situations:

- des actions pour la réinstauration des pratiques traditionnelles de gestion des ressources naturelles.
- des mesures de gestion prescrivant des restrictions saisonnières ou géographiques à l'activité industrielle.
- l'accès prioritaire des artisans-pêcheurs aux zones de mer côtières et littorales;
- la gestion et la cogestion des pêches axées sur la communauté;
- la migration des pêcheurs et leur protection au cours du processus
 - *De renforcer les capacités des pêcheurs par :*
- des formations et des sensibilisations diverses.
- le soutien aux activités artisanales après capture et l'accès aux prises des transformatrices et des mareyeuses à petite échelle;
- la sécurité en mer (les artisans-pêcheurs peuvent être particulièrement à risque d'accidents en raison du type d'embarcations utilisées, la législation devrait donc mettre au premier plan la sécurité en mer dans les pêches artisanales);
- L'inclusion des artisans-pêcheurs et des travailleurs de la pêche (et notamment ceux qui sont en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire) dans les processus d'élaboration des politiques et des lois, devrait également accroître les possibilités de mettre en place un environnement politique et législatif propice qui reflète les besoins réels des pêcheurs.
 - *D'améliorer le cadre politique et législatif applicable à d'autres secteurs que la pêche*

Les pêches artisanales subissent les effets des politiques extérieures au secteur et ceux qui souhaitent soutenir ces pêches devraient s'efforcer de participer aux processus d'élaboration des politiques et des lois concernant d'autres secteurs, afin de leur donner une orientation favorable aux pêches artisanales. Voici quelques exemples importants:

- politiques nationales en matière de pauvreté, pouvant faire référence ou avoir des répercussions sur les pêches artisanales, la réduction de la pauvreté dans les communautés côtières et les questions de parité et d'équité;
- politiques et législations nationales sur le financement et le crédit soutenant les activités des artisans pêcheurs;

- politiques et législations nationales en matière de sécurité sociale, de droits des travailleurs et des migrants;
- politiques locales prévoyant l'octroi de droits de propriété sur les terres côtières et/ou littorales, et la protection de ces droits. (De nombreux artisans-pêcheurs vivent dans des conditions de pauvreté parce qu'ils sont privés de droits d'occupation reconnus par la loi.)
- politiques nationales de soutien et de développement d'activités alternatives à la pêche comme le maraîchage, l'achaticulture, la fabrication du sel et la pisciculture.
- des politiques et législations pour garantir la sécurité des transferts d'argent opérés par les migrants.

Par rapport aux migrations, le défi à relever par les décideurs est de réaliser pleinement les avantages économiques potentiels tout en gérant les conséquences sociales et politiques que cela implique.

- De rendre les marchés viables pour les artisans-pêcheurs

Lorsque l'on s'occupe des "marchés", il est important de tenir compte à la fois des marchés des moyens de production et des marchés des produits.

Des initiatives doivent donc être prises pour garantir un accès facile aux moyens de production. Il est possible d'améliorer l'accès aux marchés des pêcheurs et maraîchers et autres, grâce à des initiatives de promotion de technologies appropriées pour la transformation, la conservation à travers les chambres froides, le transport et le stockage, qui peuvent toutes contribuer à valoriser les produits et à réduire la détérioration et le gaspillage du poisson.

► **A l'endroit des pêcheurs,**

D'autres activités annexes telles que la fabrication de filets, la construction des embarcations, la réparation et l'entretien des moteurs, etc., peuvent créer des emplois supplémentaires liés à la pêche et offrir d'autres possibilités de revenu dans les communautés pratiquant la pêche maritime ou côtière. Face à la baisse des captures il importe de développer des activités alternatives à la pêche. Les activités alternatives probables sont outre le maraîchage, l'élevage des achatines et la pisciculture qui ne sont pas encore curieusement du tout développées dans la zone.

Il faudra aussi éviter les pratiques et techniques destructives de l'environnement côtier. A cet effet l'administration locale traditionnelle doit reprendre toute son importance et oeuvrer pour la réinstauration des pratiques traditionnelles de gestion des ressources naturelles.

En outre, il faudra que les pêcheurs prennent conscience de tous les désagréments à eux causés par la migration, afin d'amorcer les changements nécessaires à l'amélioration de leur bien-être. Pour ceux qui malgré tout veulent migrer il faudra revoir la forme des contrats de travail

pour aller vers des formes de contrat par exemple écrit ou qui tout au moins garanti une certaine sécurité. Il faudra enfin que les pêcheurs gère mieux les revenus de migration en évitant les gaspillages et se souviennent du reste de la famille resté au pays.

► **A l'endroit des structures d'encadrement et d'assistance,**

Il est souhaitable de prendre réellement en compte les pêcheurs dans les interventions d'encadrement et de développement, De réorganiser les pêcheurs en groupements à appuyer, de sensibiliser les pêcheurs sur les risques liés à la migration et aux mauvaises pratiques de pêche, de faciliter les arrangements financiers allant dans le sens du développement d'activités alternatives (comme celles proposées plus haut) à la pêche.

► **A l'endroit des structures de recherche,**

La mise en place de conditions optimales pour les artisans-pêcheurs dépend de l'accès à une bonne information sur laquelle fonder des politiques et des stratégies appropriées. Cela requiert une collecte de données plus efficace et un approfondissement des recherches dans le domaine de la pêche artisanale, qui doivent être participatives et mettre à profit les connaissances locales.

A cet effet nous suggérons aux structures de recherche de poursuivre les recherches sur les interactions pauvreté, recherche de mieux-être, migration et ressources naturelles en zone de pêche, car dans ce domaine beaucoup reste à faire. Par exemple dans le cadre de la présente recherche la méthodologie a été adaptée au temps disponible. D'autres types de recherche portant sur le même thème pourrait intégrer une méthodologie prenant en compte à la fois les enquêtes diachroniques qui permettent de suivre et de mesurer dans le temps les interactions entre les différents phénomènes sociaux en jeu et les enquêtes « feed back », en amont (zones de départ) et en aval « zone d'accueil ».

A partir de cette recherche beaucoup d'autres axes thématiques s'ouvrent pour la recherche par exemple l'étude des autres stratégies de recherche d'un mieux-être comme la « cueillette » des poissons, la production de sel dans les zones de pêche, l'étude comparée de l'impact des types de migrations, l'étude des mobilités quotidiennes, les relations de genre et la migration. D'autres études sont aussi nécessaires pour la mise en place d'activités alternatives à la pêche et surtout pour la mise en place d'une politique d'aménagement participative de la zone des pêches.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABE (2001) ; *Cadre de gestion des risques environnementaux* : Projet de gestion communautaire de la biodiversité côtière marine du Bénin. (Version finale avril 2001).

Agbota A., Agossa A., Aho G., Amoussou G., Charme J., Dansou R., Houedete T., Larivière S., Martin F., Nteziyaremye A. (1997) ; *manuel d'analyse de la pauvreté : Application au BÉNIN*. Université National du Bénin - Université LAVAL (PNUD).

Atahouet G. N. (2004) ; *les IST/VIH/SIDA dans les communautés de pêche* in bulletin PMEDP n° 17-18.

Attanasso M.O. (2005) ; *Analyse socio-économique des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chef de ménage*. Cahier de recherche PMMA 2005– 2006.

Atti-mama C. (2005) ; *Migration de pêche au Bénin*. programme DIPA Bénin w.w.w.omd.mr.

Atti-mama C. (2006) ; *la migration des pêcheurs au Bénin*. PMEDP, projet pilote 2 «aménagement participatif des pêches en zone côtière ».

Banque Mondiale (2003) ; *BENIN: Poverty Reduction Strategy paper and joint staff Assessment*, Washington DC, IDA and IMF, Report N° 25475-BEN.

Bénicourt, E. (2002) ; *Is Amartya Sen a post-autistic economist?*, Post-Autistic Economics Review, 15, article 4.

Bénicourt, E. (2003) ; *Amartya Sen Again*, Post-Autistics Economics Review, 24, article 5.

Bertrand, M. et D. Delaunay (2005) ; *La mobilité résidentielle dans la région du Grand Accra : différenciation individuelle et géographique*. Nogent sur Marne, Centre d'Etude en Population et Développement (CEPD).

Biaou G., 2006 ; *Cours d'économétrie Agro 5/*. Département d'ESAC FSA / UAC

Carney (1999) ; *approach to sustainable livelihoods for the poor*. ODI. Poverty briefings, January 1999. w.w.w.oneworld.org/odi/briefings/pov2.htm.

Castells M. (1989) ; *The informational city : information technology, economic restructuring and the urban-regional process*, Oxford, Basil Blackwell.

Chambers R., Pacey A. et Lori A. (1994) ; *Les paysans d'abord : Les innovations des agriculteurs et la recherche agronomique*. Edition KARTHALA et CTA.

Chambers R. (1990) ; *Développement Rural : La pauvreté cachée, Economie et développement*, CTA / KARTHALA.Paris, France.

Chodaton D. P. (2003) ; *Contribution à l'aménagement écotouristique dans les zones humides du sud-Bénin : Secteurs Togbin – Grand-Popo* . Mémoire de DEA. FLASH, Université d'abomey-calavi.

CNUCED (1990) ; *Atlas des pays les moins avancés*, New York. ONU.

Cogneau D., Tapinos G. (1997) ; *Migrations internationales, libre-échange et intégration régionale*, Document DIAL-ORSTOM.

Cohen, G. A. (1993) ; *Equality of What? On welfare, goods and capabilities* », in: M.Nussbaum and A. Sen (eds.), *The Quality of Life*, Oxford: Clarendon Press, 9-29.

Coudouel, A., J.S. Hentschel, et Q.T. Wodon, (2002) ; « *Mesure et analyse de la pauvreté* » Poverty Sourcebook, Vol. I, Chap. 1, Banque Mondiale, Washington, D.C.

Deaton, A. and S. Zaidi (1999) ; *Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis*. World Bank, Washington, D.C.version).

Delaunay D. (2006) ; *Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle*. Institut de Recherche pour le Développement, Unité de Recherche « Migration, mobilités et peuplement ».

DFID (2004) ; *Rapport final de synthèse des études genre et crédit au Bénin, Niger et Gabon*. DFID, Mai 2004.

DFID (1999) ; *Sustainable livelihoods guidance sheets*. DFID, Avril 1999.

Diop O. 2002 ; *La transformation artisanale des produits de la pêche le long du littoral sénégalais*. Etude géographique, thèse d'état, Département de géographie, UCAD, Dakar.

Diop O. (2006) ; *Migration et conflit de pêche le long du littoral sénégal-mauritien: le cas des pêcheurs de Guet Ndar et de Saint Louis (Sénégal)*. Recherches africaines N° 03 du 19 Décembre 2006 w.w.w.recherches-africaines.net/document.php?id=259.

Dogbé Y. E. (1983) ; *Lettre ouverte aux pauvres d'Afrique suivi de participation populaire et développement* ; texte introductif d'Albert TEVOEDJRE.

Dossa J. (2005) ; *Impact des activités de pêche maritime artisanale sur la diversité des tortues marines*. Thèse de DEA FLASH/UAC.

Doucoure F. B., 2002 ; *Econométrie des variables qualitatives binaires (probit, logit, gombit..)*. In Séminaire sur les techniques économétriques avancées, CODESRIA 18 Février au 1^{er} Mars 2002. Université d'été Sénégal.

Duclos, J.-Y. (2002) ; *Poverty and Equity; Measurement, Policy and Estimation. Preliminary*.

Dworkin, R. (2000) ; *Sovereign Virtue*. Harvard: Harvard University Press.

ECVR₂ (1999 – 2000) ; *Profil de la pauvreté rurale et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux* (Synthèse des départements) Novembre 2001.

FAO (2004) ; *Questions éthiques en matière de pêche* : Archives de documents de la FAO. Direction Générale de la FAO.

Favereau O., (1986) ; « *Evolution récente des modèles de représentation du marché du travail* », Problèmes économiques n° 1955, janvier.

Floquet A. et R.L. Mongbo, (s.a). "Savoirs locaux et approches-système: l'exemple d'innovations endogènes au sud du Bénin." In Budelman (ed.) *Agricultural R&D at the crossroads : Merging systems research and social actor approaches*. Amsterdam, Royal Tropical Institut. et In *Actes du Symposium International sur les Recherche-système en agriculture et développement rural*. Montpellier, France, 21-25 Novembre 1994

FIDA (2003) ; *Œuvré pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté au Bénin*.
www.fida.org.

Gbayi. K. P. (2002) ; *Pauvreté, Etude comparative des stratégies paysannes de survies et de recherche d'un mieux-être : Cas des villages Lissègazoun et de Sey-Avissa dans le département de l'Atlantique*. Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome. DESAC / FSA / UAC.

Glind H. (2005) ; *Gender and internal migration* ; communication à l'occasion de la conférence sur les migrations en Afrique de l'Ouest. Mars 2005.

Gondard-delcroix C. (2005) ; *Dynamiques de pauvreté en milieu rural Malgache*, document de travail III, Centre d'économie du développement de l'Université de Montesquieu Bordeaux IV.

Hammer S. (1998) ; *Health outcomes across wealth groups in Brazil and India, Mimoe*. DECRG, the World Bank. Washington, DC.

Heckman, J. (1978) ; *Dummy Endogenous Variables in a Simultaneous Equation System*. *Econometrica* 46: 931-959.

Hodigue J. (2003) ; *Impact des activités de la pêche maritime sur l'environnement côtier : cas du Littoral de Cotonou en République du Bénin*. Mémoire de DEA. FLASH, Université d'Abomey-calavi.

Houssou S.I.N. (2000) ; *Processus de paupérisation et politique agricole au Bénin : Cas du village DEME : Sous préfecture d'Adjohoun*. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome FSA / UNB.

Kébé M. (1993) ; *principale mutation de la pêche artisanale maritime sénégalaise in : l'évaluation des ressources exploitables par la pêche artisanale sénégalaise*. T2 Paris, ORSTOM.

de Jong G.F. et R.W. Garder (1981) ; *migration decision making. Multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*. New work : Pergamon policy studies 1981.

Koné K.S. (2002) ; *Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte-d'Ivoire*, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Lalèyè P. 2006 ; *Cours de pêche et pisciculture*. Faculté des Sciences Agronomiques. Université d'Abomey Calavi.

Lewis A.W. (1954) ; *"Economic development with unlimited supplies of labor"*, The Manchester School of Economic and Social Studies, 22 : pp. 139-191.

Manski, C. (1993) ; *Identification of Exogenous Social Effects: The Reflection Problem*. *Review of Economic Studies* LX: 531-542.

Marie C.-V. (1997) ; *A quoi sert l'emploi des étrangers ?*, in Les lois de l'inhospitalité, sous la direction de D. Fassin, A. Morice et C. Quiminal, La Découverte.

Massey D.S. Arango J., Hugo G., Kouacouci A., Pellegrino A., Taylor J.E. (1993) ; *Theories of international migrations ; a review and appraisal*, Population and development Review, 19, n °3, Septembre 1993.

MCCAG – PD / FNUAP (2001) ; *Rapport sur l'Etat et le devenir de la population du Bénin (REP 2001) ; Population et développement : Quels défis pour le Bénin ?* Sous la direction de Philippe DELANNE et de Julien G. GUINGNIDO.

Midingoyi S. (1986) ; *Introduction à la Recherche Développement au Bénin*.

Mongbo, R.L. et A. Floquet, 1994. "Systèmes de connaissances agricoles et organisations paysannes au Bénin: Les limites des approches systémiques." In *Actes du Symposium International sur les Recherche-système en agriculture et développement rural*. Montpellier, France, 21-25 Novembre 1994.

Mongbo R.L. et al (1992) ; *cours de méthodologie de la recherche socio-économique de la recherche en milieu rural africain*. FSA / UAC.

Navarro, V. (2000) ; *Development and quality of life: a critique of Amartya Sen's Development as freedom*, International Journal of Health Services, 30(4) :661-74.

Myrdal G. (1957) ; *Rich lands and poor*, New York, Harper and Row.

Ndione B. et R. Lalou (2001) ; *tendances récentes des migrations internationales dans le sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et kaolack*. UMR-IRD Université de Provence.

Ndoruhirwe, E. (2000) ; *Analyse de la dynamique des conditions de vie des ménages ruraux au Burkina Faso suite à la dévaluation du franc CFA*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.

Nussbaum, M. (1988) ; *Nature, Functioning and Capability*. Aristotle on Political Distribution, Oxford Studies in Ancient Philosophy, Suppl. Volume, 145-184.

PMEDP / DFID – FAO (2002) ; *Contribution de la recherche aux moyens d'existence durable des communautés de pêche artisanale maritime*. Etude de cas de la Guinée. Mars 2002.

Pradhan et Ravallion (2000) ; *Measuring Poverty Using Qualitative Perceptions of Consumption Adequacy*, Review of Economics and statistics, vol.82(3),pp 462-471.

Piore M.J. (1979) ; *Birds of passage. Migrant labor in industrial societies*, Cambridge University Press.

PNUD (2003) ; *Rapport sur la situation économique et sociale du BENIN en 2002*. Version finale ; Cotonou – Mars 2003.

PNUD (2002) ; *Rapport Mondial sur le développement Humain : La démocratie dans un monde fragmenté*, Bruxelles, De Boeck Université.

Pogge, T. (2002) ; *Can the capability approach be justified?*, *Philosophical Topics*, 30(2):167-228.

Portes A. et J. Borocz (1989); *"Contemporary immigration: theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation"*, *International Migrations Review*; vol XXIII, n° 3.

Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD (1990) ; *Rapport sur le développement humain*, New York, USA.

Qizilbash, M. (1997) ; « *A weakness of the capability approach with respect to gender justice* », *Journal of International Development*, 9(2): 251-262.

Ram, D. S. (1988) ; *economics of the family and farming system in sub-Saharan Africa*.

Rekacewicz P. (2000) ; *Cartographie – inégalité ; la pauvreté dans le monde* in le monde diplomatique. Mai 2000.

Roemer, J. (1996) ; *Theories of Justice*. Harvard: Harvard University Press.

Rotte R. and M. Vogler (1998) ; *Determinants of international migration : empirical evidence for migration from developing countries to Germany*, Centre for Economic Policy Research, Discussion Paper Series, n° 1920.

Sahn, Stifel, & Younger (1999) ; *Inter-temporal changes in welfares : preliminary results from African countries*, Cornell University.

de Sardan J.P.O. (1992) ; *Populisme, développementiste et populiste en Sciences Sociales : Idéologie, action connaissance*.

Sen, A. (1985) ; *Commodities and capabilities*. Amsterdam North Holland.

SOS FAIM (2005) ; *Rapport d'activité 2005 et perspectives 2006 : Agir avec le Sud*.

Srinivasan, T. (1994) ; *Human Development : A new paradigm or reinvention of the wheel?*, *American Economic Review*, P&P, 84(2): 238-243.

Stark O. and D.E. Bloom (1985) ; *The new Economics of labor migration*, *American Economic Review*, vol. 75, pp. 173-178.

Sugden, R. (1993) ; *Welfare, resources and capabilities: a review of inequality re-examined by Amartya Sen* , *Journal of Economic Literature*, XXXVI: 1947-1962.

Trait d'union N° 4 – 5, (2003) ; *Organe d'information des Nations Unies au Bénin*. Décembre 2003.

Sabates-Wheeler, R., R. Sabates et A. Castaldo (2005) ; *Tackling Poverty-Migration Linkages: Evidence from Ghana and Egypt*. Working paper, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty

Skeldon, R. (2002) ; *Migration and poverty*. *Asia-Pacific Population Journal* 17(4): 67-82.

Waddington, H. et R. Sabates-Wheeler (2004). *Poverty, Vulnerability and Migration Choice*. Working Paper Series WP-T3, , University of Sussex.

Wallerstein I. (1974) ; *The modern world system. Capitalist agriculture and the origins of the european world economy in the sixteenth century*, New York, Academic Press.

Whitehead A. (2002) ; *Tracking Livelihood Change: Theoretical, Methodological and Empirical Perspectives from North-East Ghana* in *Journal of Southern African Studies*, Vol. 28, N°3, Special Issue: Changing Livelihoods (Sep., 2002), pp. 575-598.

Yung J. et J. Zaslavsky (1992) ; *Pour une prise compte des stratégies des Acteurs*. Texte introductif de J. DEVESE.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau n° 8 : Equipement marchand, localisation, accessibilité et produits commercialisés.

Arrondissement	Nbr	Périodicité	Distance marchée communal	Accessibilité	Produits commercialisés	Provenance de la clientèle	Observations
GRAND-POPO CENTRE	01	Tous les samedis	0	-	Produit vivrier poisson / crabe sel / tomate oignon, produits manufacturés	Commune Comè Cotonou Etrangers	- Inondation pendant la crue du Mono - Envisager le déplacement du marché
AVLOH	01	Tous les samedis	12 km	Pirogue	Poisson frais, sel crabes	Comè Agoué villages voisins	Quelques hangars en pailles dominant
ADJAHA	01	Tous les 5 jours	08 km	Moto / taxi brousse sur piste praticable et RNIE1	Produits vivriers, produits manufacturés	Comè villages Environnants Grand-Popo centre	Petits commerçants hangars en pailles dominant
DJANGLANME	01	Tous les 6 jours	18 km	Moto / taxi brousse sur piste praticable en toute saison	Produits vivriers, tomate, produits d'élevage	villages environnants Comè	Quelques hangars construits par l'ABE pas de clients pour les tomates et les produits d'élevage surtout les aulacodes.
AGOUE	01	08 jours	16 km	RNIE1		-	Ce marché ne s'anime plus à cause de Djoda (en territoire Togolais)

GBEHOUE	01	-	08 km	-	-	-	Pas de marché Les commerçants vont sur les marchés d'Adjaha et de Comè
SAZUE	01	Tous les 5 jours	22 km	Impraticable en saison de pluie	- Produits vivriers - banane - volaille - cabris	- villages environnants	Marché avec des hangars en paille pour la plupart

Source : Enquête Grand-Popo, 2008.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Résultats des tests par rapport aux stratégies

NB : pour les besoins de normalisation nous avons considéré ici les racines carrées des valeurs de chacune des variables. Les moyennes obtenues au niveau des tests de Student-Newman-Keuls sont donc les racines carrées des vraies moyennes

Eigenvalues of the Correlation Matrix

	Eigenvalue	Difference	Proportion	Cumulative
1	9.24857492	3.59863272	0.3303	0.3303
2	5.64994221	3.20659124	0.2018	0.5321
3	2.44335097	0.22754587	0.0873	0.6194
4	2.21580510	0.67030593	0.0791	0.6985
5	1.54549917	0.22385899	0.0552	0.7537
6	1.32164018	0.24265799	0.0472	0.8009
7	1.07898219	0.19362330	0.0385	0.8394
8	0.88535889	0.09231712	0.0316	0.8710
9	0.79304177	0.15220887	0.0283	0.8994
10	0.64083290	0.18113920	0.0229	0.9223
11	0.45969370	0.10370692	0.0164	0.9387
12	0.35598677	0.02965172	0.0127	0.9514
13	0.32633505	0.08792744	0.0117	0.9630
14	0.23840761	0.03044152	0.0085	0.9716
15	0.20796609	0.07092547	0.0074	0.9790
16	0.13704062	0.00765911	0.0049	0.9839
17	0.12938151	0.03246522	0.0046	0.9885
18	0.09691629	0.01471323	0.0035	0.9920
19	0.08220306	0.02961829	0.0029	0.9949
20	0.05258477	0.01189943	0.0019	0.9968
21	0.04068534	0.01272658	0.0015	0.9982
22	0.02795876	0.01079583	0.0010	0.9992
23	0.01716293	0.01288928	0.0006	0.9998
24	0.00427365	0.00396965	0.0002	1.0000
25	0.00030400	0.00023246	0.0000	1.0000
26	0.00007154	0.00007154	0.0000	1.0000
27	0.00000000	0.00000000	0.0000	1.0000
28	0.00000000		0.0000	1.0000

Les deux premières composantes principales expliquent plus de 53% de la variabilité totale des CLBE.

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdali

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	51.53016447	17.17672149	209.93	<.0001
Error	116	9.49109657	0.08181980		
Corrected Total	119	61.02126104			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdali Mean
0.844462	3.240865	0.286042	8.826088

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	51.53016447	17.17672149	209.93	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rnrfja

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	0.91630965	0.30543655	69.27	<.0001
Error	116	0.51150984	0.00440957		
Corrected Total	119	1.42781949			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rnrfja Mean
0.641755	3.465613	0.066405	1.916099

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	0.91630965	0.30543655	69.27	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rnrfjs

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	3.29175838	1.09725279	91.67	<.0001
Error	116	1.38846859	0.01196956		
Corrected Total	119	4.68022696			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rnrfjs Mean
0.703333	6.322504	0.109405	1.730414

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	3.29175838	1.09725279	91.67	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdedu

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	18.33943374	6.11314458	30.37	<.0001
Error	116	23.34732119	0.20127001		
Corrected Total	119	41.68675493			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdedu Mean
0.439934	21.18179	0.448631	2.118005

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	18.33943374	6.11314458	30.37	<.0001

The SAS System

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdl og

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	27.88444349	9.29481450	41.03	<.0001
Error	116	26.27524855	0.22651076		
Corrected Total	119	54.15969205			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdl og Mean
0.514856	25.87959	0.475931	1.839022

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	27.88444349	9.29481450	41.03	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdsan

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	28.02319028	9.34106343	80.00	<.0001
Error	116	13.54395889	0.11675827		
Corrected Total	119	41.56714917			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdsan Mean
0.674167	17.14879	0.341699	1.992555

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	28.02319028	9.34106343	80.00	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdhab

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	13.03773093	4.34591031	53.16	<.0001
Error	116	9.48405998	0.08175914		
Corrected Total	119	22.52179091			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdhab Mean
0.578894	15.75061	0.285936	1.815393

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	13.03773093	4.34591031	53.16	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdequip

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	11.73315989	3.91105330	71.12	<.0001
Error	116	6.37915754	0.05499274		
Corrected Total	119	18.11231744			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdequip Mean
0.647800	14.10093	0.234505	1.663049

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	11.73315989	3.91105330	71.12	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdloi

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	9.34942857	3.11647619	37.08	<.0001
Error	116	9.74965896	0.08404878		
Corrected Total	119	19.09908753			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdloi Mean
0.489522	30.02199	0.289912	0.965664

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	9.34942857	3.11647619	37.08	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdobli

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	4.41374914	1.47124971	9.68	<.0001
Error	116	17.63100130	0.15199139		
Corrected Total	119	22.04475044			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdobli Mean
0.200218	23.16270	0.389861	1.683140

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	4.41374914	1.47124971	9.68	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rdepar

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	44.06948424	14.68982808	148.90	<.0001
Error	116	11.44417072	0.09865664		
Corrected Total	119	55.51365496			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rdepar Mean
0.793849	21.48432	0.314097	1.461980

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	44.06948424	14.68982808	148.90	<.0001

The SAS System
The ANOVA Procedure

Dependent Variable: Rcrt

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	3	9.3932919	3.1310973	3.07	0.0306
Error	116	118.2287844	1.0192137		
Corrected Total	119	127.6220763			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	Rcrt Mean
0.073602	92.35961	1.009561	1.093076

Source	DF	Anova SS	Mean Square	F Value	Pr > F
clbe	3	9.39329187	3.13109729	3.07	0.0306

The SAS System
The ANOVA Procedure

Student-Newman-Keuls Test for Rnrfj a hypotheses.

Alpha	0.05
Error Degrees of Freedom	116
Error Mean Square	0.00441
Harmonic Mean of Cell Sizes	22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.039629	0.0475038	0.0521551

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	clbe
A	1.99032	18	4
B	1.77035	26	3
B	1.73083	62	2
B	1.70083	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure
Student-Newman-Keuls Test for Rnrfjs
hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.01197
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.0652911	0.0782653	0.0859286

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	1.96149	18	4
B	1.76169	26	3
C	1.50021	62	2
C	1.47114	14	

The SAS System
The ANOVA Procedure
Student-Newman-Keuls Test for Rdali
hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.08182
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.1707043	0.2046254	0.2246612

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	9.65378	14	1
B	9.15953	62	2
C	8.51622	26	3
D	7.48136	18	4

The SAS System
The ANOVA Procedure
Student-Newman-Keuls Test for Rdedu
hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.20127
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.2677347	0.3209371	0.3523614

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	2.6052	18	4
A	2.3740	26	3
B	2.0806	62	2
C	1.1816	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure

Student-Newman-Keuls Test for Rdlog

hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.226511
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.284027	0.3404668	0.3738034

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	2.6810	18	4
B	2.2215	26	3
C	1.6037	62	2
D	1.0884	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure

Student-Newman-Keuls Test for Rdsan

hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.116758
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.2039196	0.2444411	0.2683754

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	2.8001	18	4
B	2.4113	26	3
C	1.7559	62	2
D	1.2247	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure

Student-Newman-Keuls Test for Rdequi

hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.054993
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.1399484	0.1677579	0.1841838

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	2.86095	18	4
B	1.89278	26	3
C	1.49824	62	2
D	1.22474	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure
Student-Newman-Keuls Test for Rdl oi
hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.084049
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.1730139	0.207394	0.2277008

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	1.38513	18	4
A	1.29168	26	3
B	0.76555	62	2
B	0.70711	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure
Student-Newman-Keuls Test for Rdobli
hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.151991
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.2326616	0.2788945	0.3062022

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	1.9029	18	4
A	1.8314	26	3
A	1.6607	62	2
B	1.2247	14	1

The SAS System

The SAS System
The ANOVA Procedure
Student-Newman-Keuls Test for Rdepar
hypotheses.

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 0.098657
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	0.1874469	0.2246951	0.2466959

Means with the same letter are not significantly different.

SNK Grouping	Mean	N	cl be
A	2.23979	18	4
B	1.44803	26	3
C	1.18204	62	2
D	0.92895	14	1

The SAS System
The ANOVA Procedure
Duncan's Multiple Range Test for Rcrt

Alpha 0.05
Error Degrees of Freedom 116
Error Mean Square 1.019214
Harmonic Mean of Cell Sizes 22.0295

NOTE: Cell sizes are not equal.

Number of Means	2	3	4
Critical Range	.6025	.6341	.6551

Means with the same letter are not significantly different.

Duncan Grouping	Mean	N	cl be
A	1.5167	26	3
A			
B	1.3653	18	4
A			
B	0.8971	62	2
A			
B	0.8241	14	1
B			

Tests sur Accès à la migration

Statistics for Table of clbe by typmgr1 (nationale)

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	2.8392	0.4171
Likelihood Ratio Chi-Square	3.1390	0.3707
Mantel-Haenszel Chi-Square	2.4520	0.1174
Phi Coefficient	0.1959	
Contingency Coefficient	0.1922	
Cramer's V	0.1959	

Statistics for Table of clbe by typmgr2 (internationale)

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	14.0610	0.0028
Likelihood Ratio Chi-Square	13.6391	0.0034
Mantel-Haenszel Chi-Square	12.3103	0.0005
Phi Coefficient	0.3423	
Contingency Coefficient	0.3239	
Cramer's V	0.3423	

Statistics for Table of clbe by typdml

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	2.7174	0.4373
Likelihood Ratio Chi-Square	2.9716	0.3960
Mantel-Haenszel Chi-Square	2.2958	0.1297
Phi Coefficient	0.1984	
Contingency Coefficient	0.1947	
Cramer's V	0.1984	

Statistics for Table of clbe by typaml

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	22.7247	0.0068
Likelihood Ratio Chi-Square	25.1531	0.0028
Mantel-Haenszel Chi-Square	0.2055	0.6503
Phi Coefficient	0.5657	
Contingency Coefficient	0.4924	
Cramer's V	0.3266	

Tests de khi-deux et de Student associé au logit

Statistics for Table of village by typmr

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	4.7710	0.0289
Likelihood Ratio Chi-Square	4.8739	0.0273
Continuity Adj. Chi-Square	3.9707	0.0463
Mantel-Haenszel Chi-Square	4.7312	0.0296
Phi Coefficient	0.1994	
Contingency Coefficient	0.1955	
Cramer's V	0.1994	

The SAS System
The FREQ Procedure

Statistics for Table of clbe by typmr

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	43.8433	<.0001
Likelihood Ratio Chi-Square	41.5270	<.0001
Mantel-Haenszel Chi-Square	8.8909	0.0029
Phi Coefficient	0.6045	
Contingency Coefficient	0.5173	
Cramer's V	0.4274	

T-Tests

Variable	Method	Variances	DF	t Value	Pr > t
tsco	Pooled	Equal	118	3.34	0.0011
tsco	Satterthwaite	Unequal	101	3.29	0.0014
rtmta	Pooled	Equal	118	2.83	0.0055
rtmta	Satterthwaite	Unequal	96	2.75	0.0071

Tests sur effets des migrations

The SAS System
The FREQ Procedure

Statistics for Table of clbe by typmg

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	8.2958	0.0813
Likelihood Ratio Chi-Square	9.1846	0.0566
Mantel-Haenszel Chi-Square	0.2106	0.6463
Phi Coefficient	0.2629	
Contingency Coefficient	0.2543	
Cramer's V	0.2629	

The SAS System
The FREQ Procedure

Statistics for Table of clbe by typmr

Statistic	Value	Prob
Chi-Square	2.7650	0.2510
Likelihood Ratio Chi-Square	2.7814	0.2489
Mantel-Haenszel Chi-Square	1.0634	0.3024
Phi Coefficient	0.1518	
Contingency Coefficient	0.1501	
Cramer's V	0.1518	

FICHE D'ENQUETE

Nom de l'enquêteur:.....Date de l'enquête :.....
Commune:..... **COM:**.....Arrondissement :..... **ARR:**.....
Village :..... **VIL:**.....Campement :..... **CAMP:**.....

N° de la fiche :

Code enquêté

0. Identification de l'enquêté

0.1 Nom de l'enquêté:.....

0.2 Nom courant utilisé dans la localité :.....

0.3 Age :.....

0.4 Nationalité :.....

1 = Béninois ; 2 = ghanéen ; 3 = togolais ; 4 = autres (à préciser)

0.5 Sexe :.....0 = féminin 1 = masculin

0.6 Situation matrimoniale :.....

1 = marié ; 2 = célibataire ; 3 = veuf/veuve ; 4 = divorcé

0.7 Statut dans le ménage :.....

1 = chef du ménage ; 2 = dépendant ayant des activités autonomes ; 3 = autres

0.8 Ethnie.....

1 = xwla ; 2 = pédah ; 3 = Autre (à préciser)

0.9 Village/campement d'origine :.....

0.10 lieu de dernière provenance :.....

0.11 nombre de générations depuis la première installation :.....

0.12 fréquence des retours au village d'origine et raisons du retour :.....

0.13 Religion (bien préciser) :.....

1 = aucune ; 1 = christianisme ; 2 = animisme ; 3 = islam ; 4 = autre (à préciser)

0.12 Niveau de scolarisation :..... SCOL :.....

0 = nul ; 1 = primaire ; 2 = secondaire cycle 1 ; 3 = secondaire cycle 2 ; 4 = niveau supérieur

0.13 Alphabétisation en langue maternelle :.....

0 = nulle ; 1 = élémentaire ; 2 = avancé

0.14 Formation professionnelle reçue

0 = aucune ; 1 = agricole niveau INA ; 3 = artisan ; 4 = autres

1. Profil socio-économique du ménage et stratégies de subsistance
 - Structure du ménage (recenser les membres absents et présents)

N°	Nom	Nationalité/ Ethnie	Sexe	Age	Lien avec le chef du ménage	Activité principale	Activité secondaire	Statut de résidence *	Niveau d'alphabétisation	Niveau de scolarisation

* R= résident ; M= migrant pêcheur ; RT = résident temporaire
 MA= autres migrant (préciser)

a. Capital humain

1.1 Taille du ménage.....

1.2 Rapport taille du ménage sur total actifs.....

1.3 Taux de scolarisation des membres actifs.....

1.4 - taux de scolarisation dans le ménage : Niveau primaire :..... Niveau secondaire :.....

- taux d'alphabétisation dans le ménage (alphabétisé non scolarisé)

1.5 Ratio résident sur non résident.....

1.7 Consommation alimentaire

Période d'abondance :.....

Moment de consommation	Description et type de repas	Prise de sodabi et quantité	Sur 10 Membres combien consomme dans la cuisine interne	Préciser la tranche d'âge de ceux qui consomme dans la cuisine interne
Matin				
Midi				
Après-midi				
Soir				
Autres (préciser)				

1.11 Nombre de repas fondamentaux journalier :.....

Période de soudure :.....

Moment de consommation	Description et type de repas	Prise de sodabi et quantité	Sur 10 Membres combien consomme dans la cuisine interne	Préciser la tranche d'âge de ceux qui consomme dans la cuisine interne
Matin				
Midi				
Après-midi				
Soir				
Autres (préciser)				

1.12 Nombre de repas fondamentaux journalier :.....

1.13 Comparer la quantité des repas servi en période de soudure à celle servi en période d'abondance.....

b. Capital financier et capital naturel

1.14 Lister les activités génératrices de revenu et pondérer leur contribution au revenu monétaire, et leur demande en temps de travail

Activité	Contribution au revenu Monétaire (%)	Demande en Temps de travail (%)

1.15 Avez-vous accès à tout moment à la mer et aux zones de débarquement, sous quelles conditions ?

1.16 Combien de temps par semaine consacrez-vous aux travaux de pêche ?

TE MP :

1.17 Quelle est la quantité de la capture hebdomadaire (en unité locale et selon les saisons)

Période	Quantité de la capture (unité)	Prix de vente (unité)	Espèces pêchées
Abondance			
Baisse des prises			
Autres (à préciser)			

Période de prise élevée de poisson :

1.18 Quelle est votre perception de l'évolution des captures de poisson au fil des années dans la mer, pourquoi ? (Quantité, qualité, espèces) :

1.19 Préciser les lieux de ventes de vos produits de pêche (si plusieurs, pondérer) :

1.20 Quelles sont les sources des autres ressources naturelles ? (Bois, gibiers, autres)

1.21 Structure des dépenses selon la saison

Poste de dépenses	Périodes d'abondance %	Périodes de soudure %	De quel(s) activité(s) provient l'argent investi
Dépenses alimentaires			
Education			
Logement			
Santé			
équipement			
Loisirs et habillement			
Obligations sociales			
Epargnes			

c. Capital physique

1.22 Possession foncière

N°	localisation	superficie	Mode de faire valoir/spéculations	Niveau de rendement

Total :

1.23 Possédez vous de barques :

Combien ?

1.24 Quels sont les moyens de capture que vous exploitez?

N°	Equipements ¹⁵	Description et caractéristiques	Mode d'exploitation	Mode d'acquisition

¹⁵ Mettre les appellations en français et en langues locales

- 1.25 Source principale d'eau potable en saison des pluies.....
- 1.26 Source principale d'eau potable en saison sèche
- 1.27 Source d'éclairage prépondérante.....
- 1.28 Existence de fosses sceptique.....
- 1.29 Moyens de déplacement.....
- 1.30 Existence de mur en ciment.....
- 1.31 Existence d'un sol en ciment.....
- 1.32 Possession de radio.....
- 1.33 Fréquence de renouvellement des kakis.....
- 1.34 Possession de téléphone.....
- 1.35 Possession de télévision.....
- 1.36 Existence d'une toiture en tôle.....
- 1.37 Possession de plantation (palmeraie, cocoteraie.....)
- 1.38 Nombre de pièce :..... et nombre moyen de personne par pièce :.....

1.39 Parler nous des pratiques de gestion des biens et ressources de même que leurs conséquences :

d. Capital social, chocs et tendances

1.40 Participer vous à un groupe de groupe de tontine ?.....

Si oui :

Qui est le responsable de la tontine :

Combien de membre/tour :

Montant et fréquence des mises :

Montant à ramasser et nombre de tours à ramasser par l'enquêté :

Durée :

Projets de réalisation avec la cagnotte :

Source de revenu utilisée pour payer la tontine :

1.41

- Citer les types de groupes d'entraide et d'assistance dont vous faites partis et expliquer le fonctionnement (groupe d'entraide de main d'œuvre, nujèmèji gbè...)

- quels sont les recours en cas de coup dur autres que ceux prévus dans les groupes d'assistance (prêts, dons, soutien familiale...)

1.42 Etes-vous membre d'une organisation paysanne et position (bureau) :.....

1.43 Membre du conseil villageois et position dans le bureau :.....

e. Politique et processus

1.44 Connaissez-vous des lois réglementant l'activité de :

f. Stratégies de subsistance

1.45 Modes de traitement sanitaire (pondération)

Modes de traitement	Médecine traditionnelle	Médecine moderne	automédication
pourcentage			

1.46 Quelle est le mode de traitement sanitaire prédominant et pourquoi ?

1.47 Décrivez les Stratégies développées pour satisfaire les besoins surtout en période de soudure :

2. dynamique des migrations

2.1 Avez-vous déjà pratiqué la pêche dans un village autre que celui-ci au Bénin ?.....

2.2 Si oui : Récit de migration (dates, causes, processus, démarche, arrangements sociaux économiques, impacts, difficultés et gains) :

Focaliser l'attention du répondant sur les points suivants :

N°	Nom du village/ campement	Durée du séjour	Principaux raisons de départ	Type de décision	Type d'arrangement Socio- économique	Contact sur lieu d'accueil	Envois : annuelle	Principales réalisations avec les revenus

2.3 Sinon pourquoi ?

2.4 Avez-vous déjà pratiqué la pêche dans d'autres pays outre votre pays d'origine ?

2.5 Si oui : Récit de migration (dates, causes, processus, démarche, arrangements sociaux économiques, impacts, difficultés et gains) :

Focaliser l'attention du répondant sur les points suivants :

N°	Nom du village/ campement	Durée du séjour	Principaux raisons de départ	Type de décision	Type d'arrangement Socio- économique	Contact sur lieu d'accueil	Envois : annuelle	Principales réalisations avec les revenus

2.6 Sinon pourquoi ?

2.7 Tous les membres de votre famille restreinte vivent ils dans ce campement ?.....

Collecter les informations sur un migrant récent (3mois), un migrant non récent (plus de 3 mois) et au besoin un migrant de retour

N°	Lieu de résidence	Durée du séjour	Principaux raisons de départ	A G E	Type de décision	Type d'arrangement Socio-économique	Contact sur lieu d'accueil	Envois annuelle	Perception du résultat

2.9 Quels est votre perception de la migration et votre appréciation de son produits ou résultats ?

2..10 Avez-vous enregistré des cas de décès de migrants, qui soit un proche parent ?

2.11 Avez-vous déjà entendu parler de l'UNAPMAB (Union Nationale des Pêcheurs Marins Artisans et Assimilés du Bénin) ?..... **ENTEN** :.....

2.12 Avez-vous déjà bénéficié de l'assistance de l'UNAPMAB ?**ASSIST** :...
Justifier votre réponse :

2.14 De quels types d'appui avez-vous bénéficié de la part de quelles structures d'appui et d'encadrement? (Justifier et préciser votre réponse).

2.15 Faites des propositions concrètes d'actions pouvant vous aider dans la recherche du bien-être.